TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11785 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 19 - LUNDI 20 DÉCEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Remaniements en U.R.S.S.

Cinq semaines après avoir accédé à la tête du parti communiste de l'U.R.S.S., M. Andropov ne s'est évidemment pas signalé par des initiatives spectaculaires. A l'extérieur notamment, ses interventions ont été des plus réduites après la série d'entretiens qu'il avait eus en novembre à l'occasion des funérailles de Brejnev, et les positions soviétiques ne semblent pas avoir bougé en substance sur aucun des grands « fronts ».

Il n'en va pas de même en politique intérieure, domaine dans lequel le nouveau secrétaire général a commencé à bouger, avec prudence certes, mais tout de même avec des résultats non négligeables, quelques pièces du jeu extrêmement figé dont il a hérité. Dès les premiers jours on a assisté au limogeage du ministre des chemins de fer, au remplacement du chef des jeunesses communistes et du responsable de la propagande du parti. Vendredi 17 décembre, le mouvement a atteint les organes de police, avec le remplacement simultané du président du K.G.B. et du ministre de l'intérieur.

Il n'est pas sûr que tous ces changement répondent aux vœux personnels de M. Andropov : celui-ci doit tenir compte des vues de la direction collégiale qui l'a promu à sa tête, et M. Tchebrikov, nouveau « patron » du K.G.B., n'est peut-être pas plus l'homme du secrétaire général que M. Andropov était « l'homme de Brejnev » en 1967.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les services de police opèrent de spectaculaires « avancées » en direction du pouvoir politique. M. Aliev, ancien chef du K.G.B. en Azerbaïdjan, et qui avait déjà truffé de ses hommes l'appareil du parti dans cette République dans les années 70, est maintenant le numéro deux du gouvernement de Moscou. Le Politburo, dont les activités semblent devoir faire l'objet d'une plus grande publicité que par le passé, a incité les citoyens soviétiques à faire part de leurs doléances et à dénoncer plus audacieusement les responsables locaux, sans même préciser si les accusations anonymes sont recevables ou non. Et les critiques se multiplient dans la presse contre les *malversations et la corruption.*

Ce n'est pas encore la purge pour autant. L'autorité de M. Andropov est loin d'être encore suffisamment consolidée pour cela, et l'on peut compter sur le Politburo « brejnevien » dont il a hérité pour le freiner dans cette voie. Une indication pourrait être donnée par les sessions du comité central et du Soviet suprême qui marqueront pendant la semaine à venir le soixantième anniversaire de la création de l'Etat soviétique. Il est possible que le successeur de Brejnev à la tête de l'Etat, qui n'avait pas été désigné à la session de novembre, le soit à cette occasion.

Ce n'est pas non plus, du moins pas encore, la réforme. Sans doute un nouveau « département économique » a-t-il fait son apparition au sein de l'appareil du comité central du parti. Mais il faudra plus que l'apparition d'un nouveau « ministère du parti », s'ajoutant à la vingtaine de départements déjà dénombrés, pour convaincre les agents économiques que quelque chose a changé.

C'est même plutôt en faisant le contraire, en supprimant la tutelle du parti et en rendant leur autonomie aux producteurs, que l'on ranimera l'économie.

(Lire nos informations page 2.)

De violents combats se déroulent au Nicaragua

Tandis que M. Fidel Castro, dans une interview à une radio colombienne, critiquait une fois de plus l'attitude des États-Unis en Amérique centrale, accusant Washington de *« préférer les solutions militaires au dialogue »*, de violents combats opposaient les forces sandinistes à des *« éléments contre-révolutionnaires »* à la frontière entre le Nicaragua et le Honduras. Selon Managua, cent cinquante hommes armés se sont introduits jeudi soir 16 décembre en territoire nicaraguayen en provenance du Honduras, et l'armée sandiniste a mis plusieurs heures à les repousser. Le Nicaragua a officiellement protesté vendredi auprès du Honduras.

Isolé, entouré de régimes hostiles, en butte aux incursions répétées d'opposants aidés par la C.I.A., le Nicaragua est tenté de durcir sa position. Dix-sept personnes, parmi lesquelles un correspondant du quotidien d'opposition *La Prensa*, ont été arrêtées dans le centre du pays pour leur participation supposée à un *« plan contre-révolutionnaire »*.

De la guérilla à la guerre

De notre envoyé spécial

Managua. — *« No pasaran »*. Le mot d'ordre des républicains espagnols pendant la guerre civile s'étale sur les murs du Nicaragua en armes. Chaque matin, les journaux s'ouvrent sur les nouvelles du « front ». La radio d'État — la seule autorisée à diffuser des nouvelles — détaille d'heure en heure les opérations de la « contra », c'est-à-dire la contre-révolution.

A l'aéroport, sur chaque bâtiment public et sur les façades les plus anonymes, des slogans invitent le peuple à se mobiliser. Partout, on voit les uniformes vert olive des soldats et des miliciens. Pas de doute : le pays est en guerre. Au gouvernement comme dans l'opposition, tout le monde est d'accord pour dire que depuis trois ou quatre semaines les somozistes mènent des offensives d'une telle ampleur qu'il s'agit bien de guerre désormais et non plus de guérilla.

« Avant, les somozistes opéraient par unités d'une centaine d'hommes, dit un journaliste nicaraguayen qui revient du théâtre d'opérations. *Maintenant ce sont des brigades de cinq cents hommes qui attaquent avec des lance-grenades et des mortiers. »*

L'offensive s'est déplacée de la côte atlantique — région de forêts humides où vivent les Indiens Miskitos — vers les départements du Nord et du Nord-Ouest. La tactique des « contras » consiste à essayer de couper ces départements en deux pour établir leur contrôle sur des territoires qu'ils qualifieraient de « libérés ». Ils avaient déjà fait une tentative il y a quatre mois en débarquant quatre cents soldats à Prinzapolka sur la côte atlantique : leur but était de s'emparer de la moitié nord du département oriental de Zelaya. Ils ont échoué, selon la version officielle.

Ils auraient essayé des opérations du même genre dans les départements de Chinandega et de Nueva-Segovia. Toujours en vain, selon la même version. Les combats faisaient rage néanmoins ces derniers jours dans le département de Nueva-Segovia sur les flancs de la cordillère de Japala. Une grande puissance de feu était engagée des deux côtés.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

L'OPEP tente d'éviter une chute des prix du pétrole

Le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Calderon Berti, a appelé le 18 décembre tous les pays de l'OPEP — réunis le 19 décembre à Vienne — à *« faire des sacrifices »* pour défendre le prix actuel de référence de 34 dollars par baril. Il a en outre soutenu l'idée iranienne de répartir la production en fonction des réserves, des capacités, des besoins sociaux économiques et de la population de chaque pays membre. Les cinq pays qui composent le comité de surveillance du marché ont eux aussi préconisé le maintien du prix actuel de référence.

« Le parapluie »

« Crucial », « historique », « l'une des plus difficiles qui aient jamais été tenues depuis vingt-deux ans ». C'est peu dire que la soixante-sixième conférence de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui se réunit à Vienne le 19 décembre, s'ouvre dans un climat dramatisé à l'extrême. Depuis l'automne, mises en garde, démarches, rapports et petites phrases se multiplient, qui ont tous donné à cette réunion un ton solennel. La situation de l'OPEP est, il est vrai, fort critique. Baisse de la demande, de la production, des prix et des revenus. Anarchie générale du marché et tensions internes exacerbées, jamais l'organisation n'avait dû affronter pareille crise.

Depuis qu'en mars 1982 l'OPEP, constatant la baisse de la demande mondiale de pétrole, a, pour maintenir son prix de référence, fixé un plafond et des quotas de production, les choses ont été de mal en pis. En juillet déjà, les treize membres de l'organisation s'étaient séparés sur un constat d'échec, impuissants à faire respecter les quotas fixés. Depuis lors, le marché s'est en quelque sorte désintégré. Sur le marché dit « spot » ou « libre », où s'échangent au jour le jour près de 10 % des quantités totales de brut, les prix n'ont quasiment pas cessé de diminuer depuis un an et se situent actuellement, selon les qualités, de 5 % à 10 % en dessous des prix de référence (34 dollars par baril pour la qualité étalon). Pour le reste, les contrats ont pratiquement disparu ou se sont assortis de si nombreuses clauses de révision qu'ils ont perdu toute signification. Les rabais, sous toutes les formes possibles (remises, délais de paiement, accords de compensation, régimes fiscaux spéciaux, etc.) se sont multipliés et le niveau des différentielles — censé refléter des différences de qualité entre les divers pétroles — ne correspond plus le plus souvent à des écarts significatifs.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 13.)

Les remous chez Citroën

Le ministre du travail reproche à la direction « ses maladresses et son impéritie »

Alors que le climat demeure toujours tendu à l'usine Citroën d'Aulnay, le ministre du travail a publié, vendredi 17 décembre, un sévère communiqué à propos du licenciement d'un ouvrier de l'usine de Levallois et de son refus d'accepter cette sanction. Rappelant que la « recherche de solution appartient à la direction et à elle seule », le ministre demande à celle-ci qu' « elle prenne enfin ses responsabilités dans les événements qu'elle contribue en partie à créer par ses maladresses et son impéritie ».

A Aulnay, les thèses divergent plus que jamais sur les accusations de sabotage lancées par le président-directeur général de l'entreprise.

Une fin de journée à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois. Pour l'équipe du soir, le travail cesse à 23 h 30. A l'atelier de montage des nouvelles CX, la chaîne s'arrête à 23 h 24. Les O.S. — presque tous marocains — prennent six minutes pour aller se débarbouiller, s'habiller et gagner les cars de ramassage qui les ramèneront dans leurs foyers de célibataires ou dans leurs H.L.M. *« Espérons*, soupire M. Akka Ghazi, le nouveau secrétaire de la section C.G.T., élu sans problèmes au début du mois, *espérons qu'il n'y aura plus de sabotages. »*

Selon M. Lombard, P.-D. G. de Citroën, des retards ou des défauts de fabrication ont réduit la sortie journalière des CX, des Visa, et autres modèles frappés des chevrons légendaires, à sept cent cinquante véhicules *« en parfaite santé »* au lieu de huit cent trente véhicules prévus à l'automne. Ici manque un rétroviseur. Là, c'est un phare jaune qui jouxte un phare blanc. Ailleurs, c'est la peinture qui est écaillée. Depuis la grande grève de juin dernier, ajoutait le P.-D. G., les arrêts de travail se multiplient sur les chaînes, et 80 % des voitures doivent être retouchées pour des anomalies de gravité variable.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 12.)

Des « remèdes parallèles » contre le cancer pourraient être expérimentés par une firme publique

Ouverte l'été dernier par M. Jack Ralite, ministre de la santé, et animée depuis par le docteur Jean-Claude Salomon, la concertation nationale sur le cancer entre dans sa deuxième phase. Des « réunions thématiques » sont organisées jusqu'au 15 janvier 1983 dans différentes villes de France (1).

C'est dans ce cadre que, le 17 décembre, a eu lieu à la faculté de médecine de Besançon une réunion nationale consacrée aux *« médecines parallèles du cancer »*. Cette réunion, présidée par le professeur Simon Schraub (Centre hospitalier universitaire de Besançon), était la première prise en compte officielle de cet important phénomène social. Elle a été marquée par l'annonce publique que le groupe SANOFI (filiale pharmaceutique du groupe national Elf-Aquitaine) était susceptible de réaliser gracieusement l'expérimentation clinique des produits considérés par certains comme des *« médicaments miraculeux »*. Des produits néanmoins délaissés par la cancérologie officielle. Contactée ce samedi 18 décembre, la direction de la SANOFI démentait cette information.

L'angoisse et les mots

De notre envoyé spécial
JEAN-YVES NAU

Besançon. — Des « fidèles » du docteur Solomidès se succèdent à l'estrade clamant haut et fort leur croyance en l'efficacité de la méthode de leur maître. Au fond de l'amphithéâtre de la faculté de médecine leurs supporters applaudissent. Sur les bancs des scientifiques, des cliniciens, des professeurs, des chefs de services hospitaliers. Polémiques, rancœurs, agitation, suppliques adressées au ministre de la santé que l'on remercie aussi d'avoir permis une telle réunion. Chercheurs sceptiques, dubitatifs ou ironiques. Opprobres croisés. Passions et raison.

En organisant une telle rencontre, les animateurs de la concertation nationale sur le cancer prenaient un double risque : celui du pugilat immédiat et celui de la déception à venir. Le premier écueil a été — avec tact — évité. Qu'en sera-t-il du second ?

« Cancer » : affaire de mort, bien sûr. Affaire d'angoisses et de frayeurs, d'espérances et de conviction. Mais affaire de mots aussi et — oserait-on dire — surtout. Les cancers — plus qu'aucun groupe de maladies — véhiculent les images et les clichés, ces émergences palpables de l'inconnu et du non-dit.

(Lire la suite page 7.)

(1) Montpellier, Tours, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Marseille, Lyon, Caen, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg et Nancy.

Mgr LUSTIGER invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

Mgr Jean-Marie Lustiger, *archevêque de Paris, sera l'invité* de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde*, » diffusée dimanche 19 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'archevêque de Paris répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Woodrow du *Monde*, d'Olivier Mazerolle et de Robert Serrou de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Réforme

Le ministère de l'éducation nationale a publié le calendrier scolaire pour l'année 1983-1984. Il contient une innovation : pour la fin des congés d'été de 1984 figure la date de rentrée des élèves, mais pas celle des enseignants.

Cet oubli s'explique, nous dit-on, par de difficiles négociations en cours avec les syndicats. Ils ne veulent pas d'une « pré-rentrée » trop anticipée.

En attendant que les grands se soient mis d'accord, les enfants pourront toujours rêver à la plus radicale des réformes de l'enseignement : des écoles sans maîtres.

BRUNO FRAPPAT.

LE CONCOURS DU MINISTÈRE DES FINANCES

L'architecture et le président

Semaine fertile en prix d'architecture. *Alors qu'on attend l'annonce du* Grand Prix national pour 1982, et après le coup de théâtre de La Villette où le jury n'a pas su choisir entre les projets et a cru bon de désigner neuf premiers prix, avec session de rattrapage (curieuse procédure), le *choix du président de la République* pour le futur ministère des finances de Bercy a été officiellement annoncé le vendredi 17 décembre dans la soirée. C'est l'Atelier d'urbanisme et d'architecture de Bagnolet, qui a construit de nombreux logements et *équipements* publics, notamment dans la « banlieue rouge », qui l'emporte (1).

Après avoir reçu le jury le 22 novembre dernier, et *« recueilli, outre l'avis des ministres intéressés, le sentiment d'un certain nombre de personnalités qualifiées »*, précise le communiqué de l'Élysée, M. Mitterrand a retenu le projet qui avait la préférence des jurés pour sa *« composition à la fois forte et contemporaine, d'une échelle sans monumentalité excessive, bien intégrée au site. Il devrait figurer dans un proche avenir comme un élément majeur du paysage de l'est de Paris »*.

Bien que l'anonymat ait été officiellement respecté jusqu'à l'ouverture des urnes, le jeudi 16 décembre dans la soirée, les noms de trois des quatre équipes auteurs des projets présentés au choix final circulaient dans Paris depuis plusieurs semaines.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 12.)

(1) Le projet lauréat est signé Borja Huidobro, Paul Chemetov, Christian Devillers, Emile Duhart-Harosteguy et Jean-Baptiste Lacoudre de l'AUA. Les trois autres projets finalistes sont ceux de Christian Martel, Georges Pencreac'h et Robert Grosjean.

Le Monde

étranger

EUROPE

Union soviétique

LE REMANIEMENT A LA TÊTE DES ORGANES DE SÉCURITÉ

M. Tchebrikov succède à M. Fedortchouk à la direction du K.G.B.

L'agence Tass a annoncé, vendredi 17 décembre, que M. Chtchelokov, ministre de l'intérieur de l'U.R.S.S., était relevé de ses fonctions *« en liaison avec une autre affectation »* et remplacé par celui qui dirigeait depuis mai dernier le comité de la sécurité d'Etat (K.G.B.), M. Vitali Fedortchouk. La direction du K.G.B. a été confiée à M. Victor Tchebrikov, qui était depuis la même date premier vice-président de cette organisation.

Une défaite des « brejnéviens »

Le remue-ménage qui vient d'intervenir à la tête des organismes chargés de la sécurité intérieure est difficile à interpréter, tant les fonctions et le « profil » des hommes qui en ont la charge sont peu connus. Mais quelques observations peuvent être faites à ce stade.

La première est que les « brejnéviens ultras » subissent une défaite : M. Chtchelokov, qui vient de perdre sa place de ministre de l'intérieur après être resté seize ans à ce poste, était l'un de ceux-là, membre à la fois du « groupe de Dnepropetrovsk », région natale de Brejnev, et du « groupe de Moldavie », où l'ancien secrétaire général avait recruté des associés lors de son bref passage à la tête de cette République, de 1950 à 1952.

On peut tirer la même conclusion du fait que son remplacement n'a pas été confié à son premier adjoint, M. Iouri Tchourbanov, dont la rapide carrière dans les années 70 n'est certainement pas étrangère au fait qu'il avait épousé Galina Brejneva, fille du secrétaire général. Les observateurs à Moscou s'attendent qu'il perde, lui aussi, sa place, si ce n'est déjà fait.

La seconde observation est que ce remaniement n'est pas une promotion pour M. Fedortchouk, l'homme qui avait surpris tout le monde en sortant de l'ombre en mai dernier pour succéder à M. Andropov à la tête du K.G.B. M. Fedortchouk a beau avoir été nommé général d'armée, il prend un poste beaucoup moins important. Le ministre de l'intérieur de l'U.R.S.S. contrôle les milices en uniforme, les enquêtes de police sur les délits « normaux » et le secteur envié qui distribue les passeports pour l'étranger.

Mais le K.G.B. est, lui, une superpolice qui s'occupe à la fois de la répression politique à l'intérieur et de l'espionnage à l'étranger (une sorte de mariage de la D.G.S.E. et de la D.S.T. françaises, de la C.I.A et du F.B.I. américains), qui dirige l'important corps des gardes-frontières et se saisit d'autorité de tous les délits *« particulièrement importants »* : le bruit court que M. Andropov, lorsqu'il dirigeait le K.G.B., était particulièrement friand des enquêtes sur les grosses affaires de corruption que son administation retirait à l'office *« pour la lutte contre le pillage de la propriété socialiste »*, le célèbre O.B.Kh.S.S., qui dépend, lui, des « petits-cousins » du ministère de l'intérieur.

Un « client » de M. Andropov ?

Le rapide transfert de M. Fedortchouk, qui ne sera pas resté sept mois à la direction du K.G.B., donne à penser que sa nomination, en mai dernier, n'avait pas satisfait tout le monde. Sans doute était-elle une partie d'une compromis, dont l'autre — et principal — résultat avait été la promotion de M. Andropov au secrétariat du parti, en tandem avec M. Tchernenko, un rival qui avait à l'évidence les préférences de Brejnev pour la succession.

Et le comportement plus brutal adopté par le K.G.B. au cours de l'été (arrestation de nouveaux dissidents peu connus, réduction draconienne du trafic téléphonique avec l'étranger, quasi-interruption de l'émigration juive) avait donné à penser que la supervision de ce secteur était passée en d'autres mains.

En outre, la session plénière du comité central tenue après la mort de Brejnev n'avait pas jugé utile de promouvoir M. Fedortchouk au comité central du parti. Certains ont sans doute fait valoir qu'il n'était pas tout à fait « légal » de recruter de nouveaux membres du parlement du parti entre deux congrès (seule la titularisation de suppléants est possible, comme cela a d'ailleurs été fait en novembre). Mais des cooptations de ce genre avaient eu lieu sous Krouchtchev.

On ne saurait en conclure pour autant que M. Tchebrikov, nouveau chef du K.G.B., est un « client personnel » de M. Andropov. Il est aussi un « Dnepropetrovskien », bien que d'une génération plus jeune que celle de Brejnev, et, s'il a fait son entrée au K.G.B. la même année que M. Andropov, sa promotion au rang de premier vice-président de l'organisation a été décidée en mai dernier seulement, peut-être comme une autre partie du vaste remaniement décidé à l'époque, après la mort de Souslov et le suicide de son collègue Tzvigoun, accusé de s'être intéressé d'un peu trop près aux relations de la famille Brejnev avec des trafiquants. M. Tchebrikov a été en tout cas préféré à l'autre premier vice-président du K.G.B., M. Tsinev, encore un homme de Dnepropetrovsk, mais cette fois de l'ancienne génération, et dont les débuts au K.G.B. remontent à 1953.

MICHEL TATU.

∴

● M. Victor Tchebrikov, *nouveau président du comité de la sécurité d'Etat de l'Union soviétique (K.G.B.), né en 1923, est membre du parti depuis 1944. Après avoir fait la guerre et servi dans l'armée rouge jusqu'en 1946, il a fait des études à l'Institut métallurgique de Dnepropetrovsk, qu'il a terminées en 1950. Sa carrière dans le parti a commencé dans la même région : il a été notamment second secrétaire, puis premier secrétaire du parti pour la ville de Dnepropetrovsk (de 1961 à 1963), secrétaire puis second secrétaire du comité régional de 1964 à 1967.*

C'est en 1967, année au cours de laquelle M. Andropov prend la direction de la police secrète, que M. Tchebrikov entre dans cette administration en tant que chef de la direction des cadres du K.G.B. En septembre 1968 il devient vice-président, en mai 1982, premier vice-président du K.G.B. Après avoir siégé au comité central comme membre suppléant depuis 1971, M. Tchebrikov avait été titularisé au dernier congrès en 1981.

∴

● M. Vitali Fedortchouk, *nouveau ministre de l'intérieur, est un Ukrainien né en 1918 ; il est membre du parti depuis 1940. Après avoir brièvement travaillé dans des journaux des régions de Jitomir et de Kiev, puis terminé 1939 une école militaire, il est entré à la même date dans les organes de la sécurité d'Etat où il a fait toute sa carrière, y compris pendant la guerre, à laquelle il a participé dans des fonctions non précisées.*

En 1970, il a été nommé à la tête du comité de la sécurité d'Etat d'Ukraine, poste auquel il a été maintenu jusqu'à sa nomination à la tête du K.G.B. d'Union soviétique à la place de M. Andropov en mai dernier. Il ne siège pas au comité central du parti, mais seulement au Soviet suprême, comme député de la région de Volynie.

∴

● M. Nicolas Chtchelokov, *qui vient de perdre ses fonctions de ministre de l'intérieur, est un Ukrainien, né en 1910 et membre du P.C. depuis 1931. Après avoir terminé en 1933 ses études à l'Institut métallurgique de Dnepropetrovsk, il a été ingénieur dans la même région, maire de Dnepropetrovsk de 1939 à 1941, puis, après la guerre, responsable économique en Ukraine. En 1951, il est devenu second secrétaire de l'organisation du parti en Moldavie, que dirigeait alors Brejnev. En 1966, il a été appelé par ce dernier pour devenir ministre de l'intérieur de l'U.R.S.S. Membre suppléant du comité central à partir de 1966, il avait été titularisé en 1968.*

● *Deux nouveaux vice-ministres des affaires étrangères* ont été nommés le jeudi 16 décembre. Il s'agit de M. Michel Kapitza, ancien professeur d'histoire et diplomate, âgé de soixante et un ans, et de M. Victor Komplektov, qui était chef de la section Etats-Unis au ministère des affaires étrangères. M. Kapitza a été ambassadeur au Pakistan en 1960-1961, puis successivement chef de la section Sud-Est asiatique et Extrême-Orient aux affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

DEUX BASKETTEUSES TCHÉCOSLOVAQUES CHOISISSENT DE RESTER EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Deux jeunes basketteuses du Sparta de Prague, dont l'équipe disputait le 15 décembre un match à Clermont-Ferrand contre l'A.S. montferrandaise, ont vraisemblablement choisi de rester en France. Blanka Tomsova, vingt-deux ans, vingt-cinq fois internationale, et Svatava Kysilkova, dix-huit ans, qui n'avait pas participé au match, avaient toutes deux regagné leur hôtel mercredi soir. C'est à 9 heures jeudi, alors que le car de l'équipe de Prague s'apprêtait à partir que leur absence a été remarquée.

Les deux basketteuses semblent avoir quitté l'hôtel entre 6 h 30 et 8 h 30, après avoir reçu la visite de trois personnes (Blanka Tomsova était déjà venue à Clermont-Ferrand, où elle avait noué des liens d'amitié dans les milieux sportifs). Alerté, le consulat de Tchécoslovaquie à Paris a seulement précisé qu'il se chargerait des démarches relatives aux recherches. Aucune demande d'asile n'avait encore été formulée ce vendredi en fin de matinée.

J.-P. R.

Pologne

M. Walesa affirme qu'« il ne peut agir que sur une voie pacifique »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le Diète, réunie en séance plénière ce samedi 18 décembre, devait adopter deux projets de loi sur la « suspension » de l'état de guerre. Le premier texte introduit la notion de suspension, qui n'existait pas dans la législation, et qui pourra dorénavant faire l'objet d'une décision du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) sur recommandation du gouvernement. Le second décret décrit l'ensemble des mesures d'exception applicables en période de « suspension », étant entendu que le pouvoir dispose à tout moment de la possibilité de rétablir la loi martiale dans toute sa rigueur.

La « suspension » de l'état de guerre, qui, selon le porte-parole du gouvernement, pourrait intervenir le 31 décembre, entraînera la libération — peut-être pour Noël — des quelque deux cents personnes encore en détention préventive, à l'exception de celles qui pourraient faire l'objet d'une mise en état d'arrestation pour activités contre l'Etat.

A Gdansk, la veille, M. Lech Walesa a pu tenir, dans son appartement, une conférence de presse alors que jusqu'à 11 heures du matin la police interdisait l'accès de son domicile. A 11 heures, une véritable colonne de journalistes arrive en voiture devant cet immeuble du quartier de Zaspa. On les laisse entrer après un simple contrôle d'identité. Visiblement, quelqu'un, en très haut lieu à Varsovie, a jugé que les méthodes précédentes produisaient un effet désastreux dans l'opinion occidentale.

Heureux de retrouver les journalistes, dont beaucoup l'avaient suivi dans sa carrière de dirigeant syndical depuis août 1980, M. Lech Walesa les a embrassés avec émotion.

« Grâce à votre amitié, dit-il, *et malgré les limites qui me sont imposées, je peux faire mille fois plus que mon voisin de palier, car je vous ai. Je ne parle qu'avec des amis, et vous êtes mes amis. Vous m'avez beaucoup aidé. »*

Accusant les autorités de l'avoir enlevé jeudi, M. Walesa a précisé qu'on l'avait tout d'abord emmené au parquet départemental. On voulait l'interroger sur des irrégularités financières dans la gestion du syndicat de Gdansk relevées par une commission de contrôle. Il a dit « qu'il avait fait exprès », *alors qu'il était président de Solidarité à Gdansk, « de ne pas toucher à ces choses, là : je n'avais même pas le temps de lire les lettres personnelles. Tout était fait par mon secrétariat »*. A 11 h 15, des civils *« très polis »* l'ont emmené en voiture, et jusqu'à 20 h 30, ont fait sans cesse des aller-retour sur la rocade périphérique de Gdansk et Gdynia. *« J'en suis rentré complètement ivre »*, a-t-il ajouté.

Il a affirmé qu'il continuerait son combat par *« des voies pacifiques »* et chercherait encore une « entente » avec un pouvoir qu'il n'a jamais souhaité « renverser ». Nous voulons aussi, a-t-il dit, *« le calme »* et le *« travail »*. *« Mais nous ne voulons pas que ce travail soit vain. Pour cela il nous faut des garanties, et pour l'instant nous ne voyons que des chars. »*

En ce qui concerne son attitude à l'égard des *« nouveaux syndicats »* et du mouvement patriotique de renaissance nationale (PRON — patronné par les autorités), M. Walesa a déclaré : *« Je suis pour le pluralisme syndical et c'est pour cela que je demande la possibilité de me trouver une place dans un syndicat. Je dois retourner à l'ancien syndicat* (Solidarité). *Le pluralisme est assuré. Je crois que tôt ou tard, plutôt tard que tôt, nous l'aurons. »* Quant au PRON, a-t-il dit, *« j'ai eu des propositions. Peut-être que ça m'intéressera un jour, mais pas aujourd'hui »*. Il a dit n'avoir pas reçu de réponse à ses deux lettres au général Jaruzelski. Il a fait une rapide allusion à quelques *« coups de téléphone »*, ajoutant que cela n'avait aucune importance.

Il a indiqué qu'il n'avait eu aucun contact avec la clandestinité. *« Ce serait trop dangereux »*, a-t-il dit. *« Nous sommes tous liés par les résolutions de notre syndicat, mais leur réalisation dépend des possibilités. Moi, je ne peux pas me cacher. Je ne peux agir que sur une voie pacifique. »* Il a profité de l'occasion pour réaffirmer *« sa fidélité »* à L'Eglise, tout en ajoutant que l'Eglise n'avait jamais exercé sur lui de pressions et que, quand elle lui avait donné des conseils, ils étaient bons. Il a dit aussi qu'il *« n'entendait pas les menaces qu'on pouvait proférer contre lui »*. Comme on l'interrogeait pour savoir s'il pourrait mener longtemps cette vie de *« personne privée »* constamment épiée, il a indiqué avec bonne humeur : *« Je n'aime pas la vie facile. Je continuerai, ma famille aussi, je suis inusable. »* En ce qui concerne ses projets immédiats, il a dit qu'il avait *« un reliquat de vacances jusqu'au 15 février »*.

Vendredi, au lendemain d'une journée d'extrême tension, Gdansk avait retrouvé son visage à peu près habituel : des queues devant les magasins et, un peu partout, des patrouilles de police. Un véhicule muni d'un canon à eau restait en position sur un terre-plein, à proximité de l'habitation de M. Walesa : à coup sûr, une *« personne privée »* pas comme les autres.

M. JOSPIN : la crise des pays de l'Est est celle du « modèle stalinien »

M. Lionel Jospin a contesté, jeudi 16 décembre, l'analyse avancée par M. Georges Marchais selon laquelle il y a *« crise du système capitaliste »*, alors que les sociétés socialistes ne connaîtraient que des *« difficultés sérieuses »*. Le secrétaire général du P.C.F. avait déclarée, vendredi 26 novembre devant l'Ecole centrale Maurice-Thorez : *« La solution des problèmes que connaissent les sociétés socialistes n'appelle pas la suppression du système, mais au contraire son approfondissement, son développement dans toutes ses dimensions, le déploiement de toutes ses potentialités. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste qui s'exprimait en conclusion du colloque sur la Pologne organisé par l'ISER (Institut socialiste d'études et de recherches) que dirige M. Jean Pronteau, a déclaré que, pour sa part, il *« aurait plutôt tendance à parler de crise dans les pays de l'Est et de difficultés dans les pays capitalistes »*. *« Il y a crise d'un modèle*, a-t-il dit. *Cette crise est exprimée en Pologne. Il s'agit du modèle stalinien qui n'a été remis en cause nulle part. »* M. Jospin concède que la crise économique que connaissent les pays occidentaux a des conséquences à l'intérieur même des pays de l'Est. Mais il estime qu'il existe *« un phénomène de crise qui appartient au système lui-même »*. Il en veut pour preuve *« le caractère endémique de la crise agricole, l'incapacité à élever la productivité de façon régulière, l'endettement massif, la remise en cause d'avantages matériels accordés aux masses »*. Il n'y a pas seulement crise économique dans les pays de l'Est, dit-il, mais aussi crise politique et sociale.

M. Jospin a ironisé sur la thèse développée par M. Marchais selon laquelle il est nécessaire de *« développer dans toutes ses dimensions »* le système des sociétés socialistes et d'en déployer *« toutes les potentialités »*. Que faut-il *« approfondir »* et *« déployer »*, s'est-il interrogé : la censure, le système du parti unique, *« la non-autorisation du droit de grève et du pluralisme syndical, l'absence d'élections libres »* ? *« Cela mérite discussion »*, a ajouté M. Jospin.

Le premier secrétaire du P.S. a réaffirmé que l'Est *« n'est plus une zone de stabilité »* et que la crise de ces pays *« est source de danger »*. *« C'est un facteur objectif de menace pour la paix »*, a-t-il dit.

M. Jospin a enfin estimé que le P.S. *« doit pousser le gouvernement à intégrer aux problèmes économiques (de l'aide financière demandée par le gouvernement polonais) la solution des problèmes sociaux et politiques en Pologne »*. — J.-Y. L.

Allemagne fédérale

Le « refus de la confiance » permet au chancelier Kohl de demander la dissolution du Parlement

Après quatre heures de débats sans éclats, le Bundestag a « refusé », le 17 décembre, la confiance au chancelier Kohl, qui avait donné la consigne d'abstention aux membres de la coalition. Seuls les sociaux-démocrates et quelques isolés ont pris part au vote en rejetant la motion déposée mardi par le chancelier. Celui-ci peut désormais se rendre auprès du président de la République pour lui exposer la situation et lui proposer de dissoudre le Parlement afin d'appeler les Allemands aux urnes le 6 mars.

Pour le chancelier, la mission de son présent gouvernement était limitée dans le temps. Il s'agissait de freiner la « course à l'abîme », de voter le budget et les lois qui l'accompagnent, de consolider les rapports avec les pays amis et de se présenter ensuite aux électeurs. La procédure un peu tortueuse suivie par M. Kohl a donné lieu à controverses jusque dans les rangs de la majorité, mais il a réussi à convaincre suffisamment de parlementaires pour que son scénario soit couronné de succès.

Un débat budgétaire animé

De notre correspondant

Bonn. — Le Conseil fédéral (Bundesrat) a ratifié le 17 décembre le budget pour 1983 et les lois l'accompagnant adoptées la veille par le Bundestag à une majorité de 266 voix contre 210 et 4 abstentions. Le débat budgétaire fut, de bout en bout, fort animé. Seuls les crédits du ministère des affaires interallemandes, lequel se réclame de la « continuité », ne portent pas à discussion. Sur tous les autres postes, gouvernement et opposition s'affrontent résolument.

Le budget des affaires sociales, le poste le plus lourd du budget, dont le total a atteint 353,2 milliards de deutschemarks et a donné lieu à une joute oratoire serrée entre l'expert social du S.P.D., M. Glombig, et le ministre des affaires sociales, M. Norbert Blüm. Le député social-démocrate a exprimé la crainte que le gouvernement actuel ne donne la priorité aux économies à réaliser au titre du budget social sur la protection adéquate des assurés.

Les contradictions budgétaires n'empêcheront pas le déficit d'atteindre 40,5 milliards de deutschemarks, mais dégageront néanmoins 5,5 millions d'investissements nouveaux, surtout dans le domaine du bâtiment, où de nouvelles lois sur les loyers, adoptées ces jours-ci, réservent aux propriétaires la part du lion. Les comptes d'épargne bénéficieront d'une remise de 2,5 %. Deux milliards de deutschemarks seront affectés à la construction de logements sociaux et de maisons individuelles « sociales ».

Le budget de la défense, le second selon le volume, a été adopté mercredi malgré le vote négatif des voix social-démocrates. Il n'augmente en termes courants que de 6,1 %. La Bundeswehr ressentira surtout dans le domaine du matériel les effets de cette relative austérité.

Un effort particulier devra être fourni pour rendre la profession militaire financièrement plus attractive. Des difficultés de recrutement parmi les jeunes incitent l'actuel ministre de la défense, M. Manfred Worner, à décider que, dès l'école, la jeunesse sera sensibilisée aux métiers des armes qui est un « service d'honneur ».

La R.D.A. organise déjà cette pré-mobilisation des esprits sur une grande échelle, comme l'a montré un film projeté jeudi soir par la télévision allemande et utilisant des documents provenant de Berlin-Est. Un pareil déploiement de séduction martiale est impossible en RFA.

Le bugdet 1983, qui n'est qu'une révision relativement modeste du projet déposé par la précédente coalition (on se souviendra que celle-ci éclata durant la première lecture dudit budget), n'indique que les intentions du nouveau gouvernement. Pour le ministre des finances, M. Stoltenberg, il s'agissait avant tout de « renverser la vapeur » et de modérer l'explosion de dépenses qui s'étaient accélérées au cours des trois dernières années. M. Stoltenberg a laissé entendre qu'il envisageait pour l'année prochaine des coupes plus importantes que celles qu'il a imposées cette année aux contribuables allemands.

ALAIN CLÉMENT.

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT CHADLI

J'ai clarifié avec M. Mitterrand ce qui pouvait préoccuper les deux pays

déclare le chef de l'Etat algérien

L'hymne national algérien, *Kassaman* (le Serment) qui fut aussi l'hymne national du F.L.N., a été joué pour la première fois à Paris, vendredi 17 décembre, à l'occasion de l'escale de travail du président Chadli Bendjedid. Il retentira à nouveau à l'automne 1983 lorsque le chef de l'Etat reviendra, cette fois, en visite officielle. Le principe d'une telle visite annoncée par le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, a été décidé au cours du déjeuner offert par M. Mitterrand en l'honneur de ses hôtes algériens et de leur suite.

« Il n'y a pas de nuage, ni même de brouillard léger, dans les relations franco-algériennes. Elles sont aussi bonnes qu'on peut le souhaiter », a déclaré M. Chadli à sa sortie de l'Elysée avant de préciser, il est vrai, qu'il *« avait clarifié avec le président Mitterrand ce qui pouvait préoccuper les deux pays »*.

Le point le plus délicat était celui des refoulements de ressortissants algériens à leur arrivée en France (*le Monde* des 16 et 17 décembre). Ces refoulements avaient valu à l'ambassadeur de France à Alger, M. Guy Georgi, d'être convoqué au ministère algérien de affaires étrangères à huit reprises en trois mois. C'est parce qu'ils désespéraient, semble-t-il, de voir aboutir les démarches diplomatiques que les dirigeants algériens ont pris le risque de donner une certaine publicité à l'affaire.

Au cours des entretiens, M. Chadli a réaffirmé que son pays, qui a suspendu l'émigration en 1973, *« n'a aucune volonté d'exporter de la main-d'œuvre en France »*. Il a souligné que l'Algérie, qui a créé, en 1980, une commission nationale pour la réinsertion, souhaite, au contraire, le retour de travailleurs qualifiés dont elle a besoin. Pour sa part, M. Mitterrand a donné des directives pour que la question des refoulements soit réglée dans les quinze jours. Les deux parties étant d'accord pour garantir la libre circulation tout en prémunissant la France contre l'entrée de « faux touristes », M. Vauzelles a annoncé qu'une mission se rendra, dès la semaine prochaine, à Alger et dans les autres capitales du Maghreb, pour mettre au point, en concertation, les règles permettant de faire respecter ces principes.

M. Mitterrand ayant soulevé la question de la vente des biens des Français installés de longue date en Algérie, le président Chadli a répondu qu'à sa connaissance le problème avait été réglé et que le Quai d'Orsay en avait été informé il y a quinze jours. Selon lui, l'Etat algérien rachèterait tout bien mis en vente et en transférerait le montant en France, en totalité et immédiatement. Des promesses du même genre ayant été faites dans le passé, mais leur application ayant été entravée au niveau de l'administration, il faut espérer que cette fois il n'y aura plus de blocage.

M. Mitterrand a également soulevé le problème des droits privés de ressortissants français vivant en Algérie (divorce, garde d'enfants, cimetières, etc.). A ce sujet, M. Vauzelle a exprimé le souhait qu'un *« progrès sensible »* puisse être réalisé d'ici à la fin de l'année.

« Un climat de confiance »

Le président Chadli s'est félicité de la bonne exécution des contrats économiques *« qui suivent leur cours normal »*. Toutefois, il a souhaité une amélioration de la coopération d'accompagnement (transferts de technologie, formation, etc.) qui ne semble pas encore bien rodée sur le terrain. M. Mitterrand a donné des instructions pour que la commission mixte de coopération technique, qui se réunira le 20 décembre, se préoccupe de ce point.

Le problème des manœuvres militaires franco-marocaines a également été réglé. Les Algériens avaient pris ombrage de ces exercices et avaient fait observer que les Etats-Unis, eux, les avaient informés un mois à l'avance qu'ils procéderaient également à des manœuvres avec les forces chérifiennes. En fait, les manœuvres effectuées par les deux pays n'étaient pas d'importance comparable ; en outre, les exercices franco-marocains relevaient de la routine, mais l'attention d'Alger a été attirée par le fait que Rabat, contrairement aux fois précédentes, les a mis en valeur en alertant la presse.

Dans le domaine international, les deux présidents ont évoqué le Proche-Orient et les dossiers africains. M. Vauzelle a précisé que M. Mitterrand avait insisté sur l'idée d'indépendance des nations et des peuples et, en particulier, sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, sur le rôle de l'O.U.A. pour le respect de l'indépendance des Africains et sur *« tout ce qui contribue à desserrer l'étau des superpuissances »*.

M. Vauzelle a enfin souligné *« le climat de confiance et d'amitié exceptionnel réaffirmé de manière spectaculaire »* entre les deux pays, à l'occasion de cette visite. Les Algériens lui ont fait écho. *« Il n'y a plus de malentendu*, nous a déclaré un membre de la délégation. *Cette rencontre a donné un souffle nouveau à une coopération amicale et confiante. Grâce à elle, la bille continue à rouler normalement. »*

PAUL BALTA.

● *Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang*, entame, à partir du dimanche 19 décembre, un voyage qui le conduira successivement en Egypte, en Algérie, au Maroc, en Guinée, au Zaïre, au Congo, en Zambie, au Zimbabwe, en Tanzanie et au Kenya. C'est la première fois, depuis le voyage de Zhou Enlaï, il y a dix-neuf ans, qu'un chef de gouvernement chinois se rend en visite officielle en Afrique. – *(A.F.P.)*.

Le refoulement de la vieille dame

Selon un témoignage digne de foi, les faits suivants se sont déroulés, le mercredi 15 décembre, à l'aéroport d'Orly-Sud :

Vers 18 heures, Mme Zaïna Meddaouari, une veuve âgée de soixante-six ans, originaire de la région de Michelet, en Grande-Kabylie (Algérie), débarque de l'avion Air-Algérie en provenance d'Alger (Vol 1 420) accompagnée de l'un de ses fils âgé de vingt-six ans. Elle vient rendre visite à sa fille, domiciliée à Elbeuf (Seine-Maritime), et à son autre fils résidant à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).

Ce dernier, en France depuis de nombreuses années, n'a vu sa mère qu'une fois en vingt-trois ans. Avant l'arrivée des passagers, il explique aux fonctionnaires en uniforme de la police de l'air et des frontières qu'il n'a pu envoyer à temps à sa mère – en raison d'obstacles administratifs de dernière heure – le certificat d'hébergement établi par la mairie d'Elbeuf en vue d'un court séjour en France de Mme Meddaouri et, son plus jeune fils. Il remet le document aux officiers. Réponse de ces derniers : *« Cette pièce n'est pas valable, elle porte uniquement la mention :* « Vu pour légalisation de la signature », *et le cachet de la mairie, mais non pas le visa du maire »*.

S'agit-il d'un oubli de la municipalité d'Elbeuf ? Les autorités ne veulent rien savoir, malgré la personnalité du fils de Mme Meddaouari, technicien d'aéronautique, en situation parfaitement régulière, et aussi de toutes les pièces nécessaires : permis de séjour, livret de famille, bulletin de salaire, quittance de loyer, etc.

A 19 h 15, la vieille dame algérienne est refoulée du territoire français, ainsi que son fils cadet. Tout en larmes, elle sera mise de force dans l'avion d'Alger, sans même avoir pu embrasser son autre fils de l'autre côté des guichets de la douane...

[A la division de la police de l'air et des frontières (PAF), on confirme que Mme Meddaouari et son fils ont bien été l'objet d'une mesure de « non-admission », leurs certificats d'hébergement ne portant qu'une légalisation de signature *« qui ne constitue pas une autorisation »*. Pour être valable aux termes du décret du 27 mai 1982, fait-on observer, ce certificat aurait dû porter la mention *« Vu pour accord sans objection »* et le visa (signature) du maire. On constate que de nombreuses mairies – est-ce intentionnel ? – s'abstiennent de faire figurer ce visa sur les documents et qu'il en résulte, selon le PAF, *« un plus grand nombre de refoulements »*. Une recommandation est, actuellement, en préparation au ministère de l'intérieur afin de clarifier les choses. – J.B.]

M. Jacques Thibau va quitter la direction des relations culturelles au Quai d'Orsay

M. Jacques Thibau va quitter la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des relations extérieures ; il avait pris ses fonctions le 24 décembre dernier. La nomination de son successeur interviendra, selon les sources les mieux informées, avant la fin de l'année, mais elle a déjà été différée deux fois, le choix du gouvernement n'étant pas définitivement arrêté. Le poste (pour lequel le nom de M. Jacques Boutet, conseiller d'État, ancien président de TF 1, a été avancé) est, en effet délicat, et le gouvernement ne voudrait pas que le départ de M. Thibau soit interprété comme un désaveu de sa politique.

En nommant M. Thibau au poste administratif le plus important du Quai d'Orsay, le gouvernement cherchait à animer une politique dynamique d'échanges culturels spécialement axée sur la francophonie et l'audiovisuel. Le directeur général doit cependant être aussi un administrateur, gérant un personnel de quelque 8 000 coopérants et 40 % du budget du Quai d'Orsay.

De fait, une crise devait éclater rapidement dans les services. Une forte majorité des cinq cent cinquante agents parisiens de la D.G.R.G.S.T., toutes tendances politiques confondues, déclenchera le 5 octobre une grève de vingt-quatre heures, sans précédent dans ce ministère. A l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O., le comité de grève dénonça dans des communiqués virulents (*le Monde* des 5 et 7 octobre) une désorganisation des services, d'autant plus profonde que la création d'un ministère chargé de la coopération et du développement (alors confié à M. Jean-Pierre Cot) avait entraîné une restructuration des tâches.

Les relations furent si tendues entre le directeur général d'une part, les fonctionnaires placés sous son autorité, mais aussi les principaux responsables du Quai d'Orsay, et les fonctionnaires d'autres ministères et organisations intéressés aux relations culturelles, d'autre part, que M. Cheysson chargea M. Viot, inspecteur général, d'établir un rapport et de lui faire connaître rapidement *« ses premières observations »*.

C'est au vu de celles-ci que le gouvernement a décidé de nommer un nouveau titulaire à la tête de la D.G.R.C.S.T.

M.D.

PROCHE-ORIENT

Israël

MARQUÉ PAR DE VIOLENTES QUERELLES INTERNES

Le trentième congrès sioniste s'est achevé dans la plus grande confusion

De notre correspondant

Jérusalem. – Le trentième congrès sioniste s'est achevé, le vendredi 17 décembre, dans la plus grande confusion. *« Honteux »*, *« Scandaleux »* : ces qualificatifs ont été prononcés fréquemment au fil des séances par nombre de délégués, eux-mêmes indignés du spectacle offert par le congrès, et ces mots sont la conclusion de la plupart des commentaires de la presse israélienne.

Le mouvement sioniste vivait depuis des années un profond malaise, on le savait, mais ses dirigeants n'ont jamais osé prendre la décision d'un examen salutaire réclamé par beaucoup. Une organisation sioniste, pour quoi faire, alors que l'Etat d'Israël existe et qu'il s'impose fermement au sein du mouvement par l'intermédiaire de ses représentants, qui, souvent, ne conçoivent de la part des délégués de la diaspora qu'un alignement pur et simple sur leur position, et alors que l'*« alya »* (l'émigration des juifs de l'étranger vers Israël) s'est presque arrêtée ou se trouve maintenant réduite à un niveau symbolique ? A l'ouverture du congrès, nombreux étaient ceux qui espéraient encore une remise en cause, mais, une fois de plus, elle n'a pas eu lieu. Bien plus, les clivages politiques – les mêmes qu'en Israël – se sont encore aggravés (*le Monde* du 9 décembre).

Le congrès a perdu son temps (neuf jours) en querelles internes virulentes et même violentes, puisque, à deux reprises, des congressistes en sont venus aux mains. L'âpreté du débat politique en Israël entre majorité et opposition est si forte qu'elle a complètement déteint sur le congrès, les représentants du Likoud, le parti de M. Begin, et ceux du parti travailliste n'ont cessé de s'affronter, les orateurs des deux camps étant systématiquement interrompus par les vociférations et les huées de l'autre camp. Et quand ce chahut s'est apaisé, il a été relancé par les protestations des groupes qui voulaient défendre la cause des sépharades (juifs originaires des pays arabes) et qui ont accusé les ashkénases (juifs originaires d'Europe) de faire de la *« discrimination »* – un reproche très ancien en Israël – en empêchant qu'ils soient représentés aux postes de l'exécutif, qui supervise l'organisation sioniste mondiale et l'appareil administrafif puissant qu'est l'Agence juive.

Pendant plusieurs jours, l'élection de l'exécutif n'a pu avoir lieu en raison de ces disputes, et ce n'est que, *in extremis*, dans la nuit du 16 au 17 décembre, après une négociation très difficile, que le Likoud s'est vu attribuer six sièges et le parti travailliste cinq, tandis que le mouvement Tami (sépharades), ayant menacé de quitter la coalition qui soutient M. Begin, a obtenu la promesse d'en détenir un.

Auparavant, le président de l'exécutif, M. Arye Dulzin (Likoud) avait dû, lui aussi, faire usage de la menace, déclarant qu'il était prêt à donner sa démission faute d'un compromis, finalement acquis de haute lutte à cinq heures du matin. M. Dulzin a été réélu pour quatre ans.

Une mise au point remarquée de M. Navon

Tout cela ne laissait guère de place aux discussions prévues à l'ordre du jour (également contesté). A propos de l'antisémitisme et de l'antisionisme, dont le développement préoccupe vivement les congressistes, le président de l'Etat d'Israël, M. Itzhak Navon, a fait une mise au point remarquée. Il a, en effet, sous forme d'avertissement, critiqué l'attitude de certains de ses compatriotes, *« y compris des personnalités officielles »*, quand ils affirment un peu hâtivement selon lui que *« le monde entier est contre nous »*. M Navon a dénoncé une pareille attitude parce qu'elle *« tend à nous dégager de la responsabilité de nos actes »*.

M. Begin et les membres du gouvernement pouvaient se sentir visés, le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a attaqué la politique annexioniste du premier ministre en mettant l'accent sur le *« danger démographique »* : les juifs pourraient être un jour minoritaires par rapport aux Arabes dans le cadre du *« grand Israël »* voulu par M. Begin. Ce dernier a répliqué en niant catégoriquement ce danger et en déclarant que les statisticiens s'étaient souvent trompés dans leurs prédictions en ne tenant pas compte du phénomène croissant d'émigration chez les Palestiniens, qu'ils s'en aillent vers les Etats du golfe Persique ou vers les autres pays.

De là à penser que la politique du président de la République dans les territoires occupés était en partie fondée sur la dispersion des Palestiniens, il n'y avait qu'un pas que certains dans l'auditoire ont franchi. Les travaillistes ont tenté de faire adopter une résolution dénonçant l'entreprise actuelle du gouvernement en Cisjordanie et à Gaza et souhaitant que l'effort financier considérable qu'il s'impose soit plutôt consacré au développement de la Galilée.

Les représentants sépharades ont fait une proposition similaire en demandant que les crédits alloués aux territoires occupés soient destinés à la rénovation des quartiers pauvres des grandes villes israéliennes, un projet de M. Begin lui-même, vieux de cinq ans et dont la réalisation reste embryonnaire. Mais ces résolutions, après de longues tractations, ont, en définitive, été très édulcorées dans le souci de maintenir un consensus apparent et de ne pas ternir davantage l'image du congrès.

Il est vrai que ce trentième congrès sioniste avait déjà failli sombrer dans le ridicule quand, par exemple, il fut sauvé d'un pugilat général par les femmes du mouvement Hadassah, qui ont entonné l'hymne national pour obliger les hommes à plus de retenue. Rien n'aura été épargné à cette assemblée, pas même, à la suite d'une malheureuse substitution de cassette, la diffusion sur le circuit de télévision intérieure d'un film porno à la place d'un documentaire sur les implantations.

FRANCIS CORNU.

● *Un étudiant palestinien de dix-huit ans, Samir Tajlak*, a été tué ce samedi matin 18 décembre, par balle, au cours d'une manifestation à Naplouse, en Cisjordanie, apprend-on de source palestinienne.

Un épisode de la guerre des nerfs entre Jérusalem et Washington

De notre correspondant

Jérusalem. – La guerre des nerfs à laquelle se livrent Israéliens et Américains depuis plusieurs semaines à propos des pourparlers entre Jérusalem et Beyrouth a connu un rebondissement inattendu le 17 décembre et a paru tourner à l'avantage du gouvernement de M. Begin. C'est du moins l'impression que celui-ci a voulu donner.

Le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, a réservé une surprise à l'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, venu une nouvelle fois – après avoir échoué le mois dernier – pour organiser le retrait, ou du moins un désengagement, des troupes étrangères au Liban – israéliennes, syriennes et palestiniennes. Au cours de la soirée de jeudi, au début de la réunion prévue entre la délégation américaine et les principaux membres du gouvernement israélien, alors que M. Habib s'apprêtait à présenter quelques *« idées nouvelles »* pour essayer de mettre fin au différend qui oppose Jérusalem et Beyrouth tant sur la procédure que sur le fond des pourparlers à venir, M. Sharon a révélé qu'il rentrait de Beyrouth, qu'il avait rencontré en secret des *« officiels »* libanais et avait enregistré des *« progrès sensibles »* durant ces conversations. C'était évidemment une façon de laisser entendre qu'Israël n'avait pas besoin de la médiation américaine pour parvenir à un accord avec le Liban. Le gouvernement israélien n'a jamais caché qu'il préférait des négociations *« directes »* avec les dirigeants libanais.

Auparavant, M. Sharon, au cours d'une tournée d'inspection de l'armée israélienne dans le Chouf, avait confié à un correspondant militaire : *« Nous sommes aujourd'hui très près d'entamer des négociations directes avec le Liban sur des questions politiques et de sécurité, et cela peut nous mener à un second traité de paix avec un pays arabe. »* Quelques heures plus tôt, en s'adressant aux délégués du congrès sioniste, le premier ministre, M. Menahem Begin, avait, lui aussi, faut preuve d'un optimisme certain. Il avait, en effet, souligné qu'il existait désormais *« de bonnes chances de parvenir à un accord avec le Liban, pour permettre une évacuation simultanée des forces syriennes et israéliennes après le départ des troupes de l'O.L.P.* (de la Bekaa et du Nord-Liban) ».

Un bluff ?

De la part de M. Sharon, s'agissait-il d'un coup de bluff ? Certains observateurs israéliens le pensent. Avait-il réellement rencontré des représentants du gouvernement libanais ? Les points de vue s'étaient-ils vraiment rapprochés alors que, jusqu'à ces derniers jours, la discussion était bloquée parce que les Israéliens exigeaient, notamment, que les pourparlers aient lieu en partie à Jérusalem, et que les Libanais refusaient cette condition pour ne pas donner un tour trop *« politique »* et *« formel »* aux rapports israélo-libanais ? Autant de questions qui n'ont pas encore trouvé de réponses. D'autant que les propos attribués à M. Sharon ont été démentis par un porte-parole du ministère de la défense et que la radio officielle libanaise a, pour sa part, qualifié les « révélations » de M. Sharon d'*« informations suspectes répandues par Israël pour des raisons bien connues »*. – F. C.

ASIE

Chine

A travers les steppes de Mongolie intérieure

III. — *Baotou : cœur d'acier*

La steppe mongole, parsemée de quelques centres industriels, a connu plus que bien d'autres régions de la Chine les avatars de la révolution culturelle, et l'influence « gauchiste » y est plus persistante qu'ailleurs (*le Monde* des 17 et 18 décembre). Mais les autorités ont fait des efforts pour tenter de réparer les erreurs du passé.

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Baotou. — Située au pied des monts Quingshan (les montagnes Bleues), à quelque 150 kilomètres à l'ouest de Huhhot, capitale de la province, la ville de Baotou symbolise, aux yeux du pouvoir communiste, la Mongolie intérieure de demain : moderne, industrialisée et, au fond, fort peu mongole.

L'endroit, autrefois, devait être plutôt sauvage, si l'on en juge par son appellation. Baotou signifierait en mongol : « *le lieu où courent les cerfs* ». Hélas ! Ces gracieux cervidés ne hantent plus, depuis belle lurette, les alentours de ce qui est devenu aujourd'hui une vaste agglomération industrielle : et il faut vraiment une vigilance extrême pour apercevoir, de temps à autre, dans ses faubourgs, un cheval — c'est pourtant l'animal mongol par excellence ! — voire un chameau tirant tristement une carriole et son paysan.

L'ombre de Mao

Des avenues larges comme des fleuves, des immeubles imposants abritant, ici un hôtel, là des instituts d'enseignement ou des palais de la culture et, continuant à planer sur la cité, l'ombre de Mao, dont plusieurs énormes statues se dressent toujours en différents points de la ville : ainsi se présente Baotou, cœur d'acier de la région autonome de Mongolie intérieure, où les produits pour les minorités nationales sont relégués au rayon « *folklore* » du grand magasin local. La population de la ville (1,5 million d'habitants), nous dit fièrement l'un de ses responsables, se compose de vingt-huit nationalités outre les Hans, mais ceux-ci, ajoute-t-il, représentent 96 % du total...

De ses origines de bourgade tapie à la lisière de la steppe et du morceau de plaine qu'arrose la boucle en U renversé du fleuve Jaune, Baotou conserve toutefois partiellement la marque : c'est la vieille ville, ville basse, dédale de venelles (les *hutongs*) et de maisons en terre séchée, écrasée, en cette saison, de chaleur et de poussière. Plutôt que de reconstruire, les nouveaux planificateurs ont préféré fonder, à plusieurs kilomètres de là, deux nouveaux centres urbains. Entre ces trois parties de la ville qui s'étendent sur une superficie de 134 kilomètres carrés, on peut voir encore quelques terrains vagues et des champs de blé. A l'agglomération ont été, en outre, rattachées plusieurs petites villes des environs vouées à des activités minières (fer, charbon) et des districts ruraux qui portent l'étendue de l'ensemble à 10 000 kilomètres carrés.

Pour attirer rapidement en ces lieux une population nombreuse, il fallait un grand projet. Le culte de l'industrie lourde qui régnait dans les années 50 et l'amitié sino-soviétique, encore vigoureuse à cette époque, fournirent la solution : l'édification d'un immense combinat sidérurgique, destiné à devenir la base du développement industriel futur de la région autonome. Construit avec l'aide d'experts russes, ce complexe s'est érigé au fil des ans — et malgré les désagréments causés par la rupture avec Moscou — en véritable Etat dans l'Etat.

Autant de salariés que chez Toyota

S'étendant sur une superficie de 5 kilomètres carrés, ce combinat, il emploie, dans ses trente-quatre unités de production, plus de cinquante mille salariés, soit autant que la firme Toyota au Japon, mais pas exactement avec la même efficacité, cela va sans dire. Au total, il fait vivre entre deux cent mille et deux cent cinquante mille personnes, dont beaucoup logent à proximité de leur lieu de travail dans des immeubles sans grâce, semblables à ceux que l'on peut voir, de nos jours, dans toutes les banlieues industrielles du monde.

C'est en 1960, nous dit M. Ge Hongwen, vice-président du combinat, qu'a eu lieu la première coulée d'acier. La production s'est élevée, en 1981, à 1,2 million de tonnes pour la fonte et à peu près autant pour l'acier. Le minerai de fer vient de la mine de Bayun, située sur le territoire de la commune. Comme beaucoup de grands ensembles industriels en Chine, celui-ci possède, pour son personnel et leurs familles, ses propres écoles, ses jardins d'enfants, et même ce qui est appelé une « *université* », ainsi qu'un hôpital de 1 100 lits et deux dispensaires.

Malgré l'assurance donnée par le vice-président — nommé et non élu, de même que l'ensemble de la direction — selon laquelle la situation financière de l'entreprise s'est améliorée depuis la chute de la « bande des quatre », ses dirigeants se trouvent confrontés à des choix d'une grande importance pour leur propre avenir économique, et par conséquent celui de la ville, voire de la région, mais dont ils ne sont pas les seuls maîtres.

D'une part, il leur faut s'adapter à la politique de « *réajustement* » qui tend, depuis deux, trois ans, à favoriser l'industrie légère. Tant bien que mal, ils ont essayé de s'accommoder de cette situation : l'accent, assure-t-on, est mis davantage sur la qualité, de nouvelles productions ont été mises en route (par exemple, des structures en acier pour les maisons des paysans, des éléments pour la fabrication de bicyclettes et de machines à coudre), un plus grand souci des problèmes de pollution s'est manifesté. Mais, à l'évidence, la production demeure encore inadaptée aux conditions nouvelles, comme l'indique, notamment, la persistance de stocks assez importants que n'expliquent pas seulement les difficultés d'acheminement dues à la saturation des lignes ferroviaires reliant Baotou à Pékin à l'est, et à Lanzhou à l'ouest.

Une autre question angoissante, qui se pose ici comme dans d'autres villes du pays, est de savoir comment réaliser la modernisation de l'entreprise. Une brève visite de la fonderie et de l'un des laminoirs suffit pour donner une idée de l'état archaïque des installations. En particulier, le vaste atelier de fonderie, ouvert à tous les vents et où règne un désordre inimaginable, qui évoque les descriptions par Zola des forges du siècle dernier : les hommes s'approchent à découvert des fourneaux rougeoyants chauffés à 1 000 degrés, une poussière ferreuse, soulevée par le vent venu du dehors, emplit les poumons, les promeneurs passent, sans que cela trouble quiconque, à côté de cuves abandonnées, mais encore brûlantes. Au milieu de ce fatras, des slogans vantent les succès de la production et, comble d'ironie, les vertus de la sécurité du travail.

Qu'il faille rénover, restucturer, réformer, cela paraît l'évidence même. Mais comment et avec qui ? Les Russes sont partis en 1960 et ne sont pas revenus. Aujourd'hui encore, il n'y aurait aucun contact avec eux, affirme-t-on sur place. Faire appel aux Japonais, aux Américains ou aux Européens, cela risque de coûter très cher. Alors ?

Encore la Grande Muraille

Les difficultés de la reconversion viennent du gigantisme même du projet. De même que, dans l'agriculture, la primauté donnée, dans le passé, à l'extension des surfaces céréalières a fini par avoir des conséquences néfastes, de même, dans l'industrie, la priorité absolue accordée pendant longtemps au secteur « lourd » n'est pas sans inconvénients pour le développement futur de la région. Sur les deux cent quatre-vingt-dix mille salariés d'industrie de la ville de Baotou, deux cent mille sont employés dans l'industrie lourde. Il n'y a, dans toute cette cité de plus d'un million d'habitants que 255 petites entreprises individuelles. Après trois années de réajustement, la valeur de la production de l'industrie légère ne représente pas plus de 23 % de la valeur de la production industrielle totale. Cela marque certes un doublement par rapport à 1979, mais nos interlocuteurs se montrent plutôt sceptiques sur les possibilités de continuer à ce rythme. « *Ici, c'est une place forte de l'industrie lourde et, même à l'avenir, l'industrie légère ne la dépassera jamais* », nous affirme avec assurance un responsable local de la planification.

Par son caractère absolu, cette profession de foi paraît typique d'une certaine mentalité rencontrée, de Baotou à Xilinhot en passant par Huhehot, tout au long de ce voyage. Province-frontière, région de minorités nationales, donc région sensible, malgré la forte prépondérance han, la Mongolie chinoise donne l'impression, en dépit de son ouverture récente, d'être en retard sur l'histoire, comme la télévision locale qui, dans le meilleur des cas, retransmet les programmes de Pékin avec deux jours de délai. Comme si l'obstacle de la Grande Muraille, conçue pour protéger la capitale chinoise des invasions « barbares » du Nord, était toujours aussi difficile à franchir.

De ce décalage, nous avons eu de multiples exemples, comme ce slogan relevé au passage : « *Menons jusqu'au bout la révolution prolétarienne sous la direction du président Mao !* », qui fait sourire tant, il paraît aujourd'hui désuet et incongru. Comme fait sourire, mais pour d'autres raisons cette affichette lue dans un village : « *Le dentiste est arrivé. Il vient de Zhejiang. Il soigne, répare, arrache. Il habite à l'hôtel.* »

Lentement, la Mongolie intérieure sort d'une longue convalescence. Mais, sur la voie du progrès, des problèmes redoutables l'attendent : déséquilibre écologique, intégration de la jeune génération mongole au monde chinois, adaptation industrielle. Si l'état d'arriération d'autrefois a été, semble-t-il, pour l'essentiel supprimé, bien du chemin reste à accomplir pour que cette région devienne, comme le voudrait le pouvoir, l'une des plus prospères du pays

FIN

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- LE RETOUR AU RÉGIME CIVIL RESTE FIXÉ A 1984. — Les affrontements qui ont marqué la manifestation du 16 décembre à Buenos-Aires n'entraveront pas le retour, prévu pour 1984, au régime civil, a déclaré vendredi 17 décembre le général Carlos Cerda, sous-secrétaire d'État à l'intérieur. Le bilan des heurts du 16 décembre reste d'un mort et plusieurs dizaines de blessés. Les proches de la seconde personne morte vendredi dans un hôpital de Buenos-Aires après la manifestation ont précisé que le décès était dû à une chute accidentelle. — *(AFP)*.

Nouvelle-Zélande

- M. BILL ROWLING, chef du parti travailliste et ancien premier ministre en 1974-75, a annoncé qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat, écrit ce samedi 18 décembre le quotidien britannique, *The Guardian*. L'élection d'un nouveau chef du Labour est prévue pour février prochain, et l'adjoint de M. Rowling, M. David Lange, semble bien placé pour l'emporter.

Suriname

- SUSPENSION DE L'AIDE AMÉRICAINE. — Les États-Unis ont décidé de suspendre leur aide militaire et économique au Suriname, qui s'élève actuellement à 1,5 million de dollars, a annoncé vendredi 17 décembre le département d'État. Cette aide ne sera pas rétablie « *tant que les responsables du Suriname n'auront pas fourni des explications sur les récents événements et sur l'orientation politique du régime* », a déclaré un porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg. Washington avait vivement déploré les exécutions publiques d'au moins 25 personnes qui ont suivi le coup de force militaire intervenu le 8 décembre dans l'ancienne Guyane néerlandaise. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

- EXPULSION DE L'ATTACHÉ NAVAL BRITANNIQUE. — Le capitaine Bruce Richardson a été prié, vendredi 17 décembre, de quitter l'U.R.S.S. d'ici à une semaine. Cette mesure est visiblement prise en représailles de l'expulsion par la Grande-Bretagne, il y a deux semaines, du capitaine Zotov, attaché naval soviétique à Londres.

Vatican

- LE PAPE REÇOIT LE MINISTRE HONGROIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le pape Jean-Paul II s'est entretenu, vendredi 17 décembre, pendant près d'une demi-heure avec M. Frigyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, qu'il recevait en audience privée. Après son entretien avec le souverain pontife, M. Puja a été reçu par le cardinal secrétaire d'État Agostino Casaroli. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le ministre des affaires étrangères a rencontré des responsables mozambicains

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Pas de commentaires. Nous avons fait le tour de nos problèmes communs.* » Voilà tout ce que M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déclaré, vendredi 17 décembre, à Pretoria, après avoir rencontré, des officiels mozambicains à Komatipoort, principal poste frontière entre les deux pays. La délégation de Pretoria comprenait également le directeur général des affaires étrangères, M. Van Dalsen, et au moins un officier supérieur. On ignore l'identité des émissaires mozambicains.

La reprise du dialogue direct entre Maputo et Pretoria, interrompu depuis le 11 décembre 1981, vise notamment pour Pretoria à s'assurer, sinon une impossible coopération, du moins la neutralité de son voisin à l'égard de l'A.N.C. (Congrès national africain). Pretoria joue alternativement de la menace d'asphyxie économique et de l'intimidation militaire. L'Afrique du Sud offre également, malgré ses démentis, un soutien logistique à la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.), qui mène la vie de plus en plus dure au gouvernement du président Machel.

Pour ce dernier, les quatre mille à cinq mille rebelles « *antimarxistes* » de la R.N.M. sont entraînés, ravitaillés et conseillés par l'Afrique du Sud. Leur station de radio, Africa libre, émettrait d'ailleurs à partir des collines du Transvaal. Relativement peu nombreux mais bien armés et efficaces, les maquisards de la R.N.M. sont parvenus ces derniers mois à paralyser par intermittence les trafics ferroviaire et routier entre le Mozambique et ses voisins du Nord. L'oléoduc entre le port de Beira et la ville de Mutare (au Zimbabwe) est périodiquement mis hors d'usage. A la suite de ces perturbations, le Zimbabwe vient d'ailleurs d'introduire un nouveau rationnement de l'essence.

Second partenaire commercial du Mozambique, l'Afrique du Sud y a détaché des techniciens pour en gérer les ports et les chemins de fer. Le port de Maputo rapporte au pays entre 40 et 50 millions de rands (1) par an. 40 % environ des rentrées de devises étrangères au Mozambique sont libellées en rands sud-africains.

Près de quarante mille ressortissants mozambicains travaillent au pays de l'apartheid. Plusieurs milliers d'ouvriers agricoles tentent chaque année de traverser clandestinement la frontière pour se faire employer par les fermiers blancs de l'est du Transvaal, qui viennent cependant d'être fermement invités par leur gouvernement à régulariser avant le 31 décembre, sous peine de lourdes amendes, la situation de plus de cinq mille travailleurs « illégaux ».

Aux prises avec une économie à la dérive, miné de l'intérieur par les attaques de ses dissidents et les spectaculaires défections de certains de ses cadres, le régime de Maputo a craint un moment une intervention militaire de Pretoria.

Des unités tanzaniennes et zimbabwéennes ont été appelées à la rescousse. En mai, le président Machel s'est rendu à La Havane et, tout récemment, M. Fidel Castro a laissé entendre qu'une force cubaine « *internationaliste* » pourrait se rendre à Maputo. Jugée « *intolérable* » par Pretoria, cette éventualité se trouve probablement à l'origine de la rencontre de Komatipoort.

En l'absence de déclaration officielle, la plus grande circonspection s'impose, mais il n'est pas interdit de penser que l'A.N.C. pourrait, une nouvelle fois, faire les frais d'un *modus vivendi* retrouvé entre les deux pays. Il n'y a pas si longtemps, après tout, que M. Machel déclarait : « *Les Sud-Africains blancs sont des Africains comme nous. C'est l'apartheid qui est notre ennemi (...) Sa destruction devra provenir des forces intérieures d'Afrique du Sud.* »

PATRICE CLAUDE.

(1) 1 rand = 9 francs.

Côte-d'Ivoire

QUATRE SOMMETS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE A YAMOUSSOUKRO

Yamoussoukro *(Reuter)*. — Quatre conférences d'organisations de l'Afrique de l'Ouest francophone se tiendront du dimanche 19 au mardi 21 décembre, dans cette ville du centre de la Côte-d'Ivoire. Ces quatre sommets de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), de l'accord de non-agression et d'assistance en matière militaire (ANAD), de l'Union monétaire ouest-africain (UMOA) et de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) réuniront au total neuf chefs d'État : les présidents Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Diouf (Sénégal), Kountché (Niger), Traoré (Mali), Ouedraogo (Haute-Volta), Ould Haidala (Mauritanie), Eyadema (Togo), Kérékou (Bénin) et Habyarimana (Rwanda).

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. TOMAS BORGE : « Reagan veut nous détruire mais il ne sait pas comment s'y prendre »

Managua. — M. Tomas Borge, cinquante-deux ans, est l'un des neuf « comandantes » qui composent la direction du Front sandiniste et l'un des chefs historiques de la révolution. Ministre de l'intérieur depuis la chute de Somoza en juillet 1979, il dirige la lutte contre les tenants de l'ancien régime et tous ceux qui ont rejoint le camp de la « contre-révolution ». Nous l'avons interrogé sur la situation militaire de son pays.

« Croyez-vous que les Américains vont vous attaquer ?

— Je ne le crois pas. Je ne crois pas non plus que les Honduriens vont engager leur armée contre nous. Ils auraient trop à perdre. Face à notre peuple qui serait motivé parce qu'il défendrait son territoire, ils enverraient au combat des paysans qui ne sauraient pas pourquoi ils se battent dans un pays qui ne serait pas le leur.

— Et les manœuvres militaires conjointes des Etats-Unis et du Honduras ?

— C'était pour nous impressionner. Et aussi sans doute pour que nous nous trompions de cible, pour nous faire croire que l'agression viendrait de ce côté-là.

— Vous avez affaire à combien de somozistes en armes ?

— Il y en a cinq mille au Honduras et un millier en permanence sur notre territoire.

— Si les cinq mille envahissent le pays, que se passera-t-il ?

— Nous leur opposerons deux cent mille hommes et alors il n'y aura plus de frontière.

— Que cherche Reagan à votre avis ?

— Il veut nous détruire, mais il ne sait pas comment s'y prendre. Alors il tâte un peu de tous les moyens. Ce qu'il ignore, c'est que nous sommes habitués au danger et que le danger nous stimule. Il nous permet en outre de mobiliser notre population. Dans leur désir d'en finir avec notre révolution, les Américains peuvent mettre le feu à toute l'Amérique centrale, mais ils seront finalement les perdants : car les peuples alors secoueront leur tyrannie et retrouveront leur dignité.

— Est-ce que M. Reagan ne cherche pas à vous radicaliser ?

— Si c'est le cas, il n'a rien compris à notre révolution. Quoi qu'il fasse, nous ne serons ni plus ni moins radicaux. Nous ne parlons pas de pluralisme politique et d'économie mixte pour faire plaisir aux Américains. Il s'agit de notre programme et nous le maintiendrons quelle que soit la politique de M. Reagan.

— Le pluralisme, cela veut dire des élections. Quelles élections ?

— Nous ne savons pas encore. Nous étudierons le système électoral d'autres pays pour mettre au point des élections adaptées à la réalité du nôtre.

— Votre conception du pluralisme implique-t-elle la possibilité pour l'opposition d'accéder au pouvoir ?

— Pour être franc avec vous, je ne pense pas quelle en aura les conditions.

— Pourquoi les Indiens Moskitos se sont-ils révoltés contre vous ?

— Quand la révolution est arrivée sur la côte atlantique, elle ne savait rien des Indiens. Elle n'avait aucune connaissance ethnologique. Elle a donc commis des maladresses, utilisé des méthodes parfois expéditives. Les Moskitos se sont rebellés, certains ont pris les armes contre nous. Nous avons été obligés de réprimer. Il n'est pas dans la nature ni dans les intentions de notre révolution de réprimer, mais nous avons dû le faire. »

Ch. V.

DE LA GUÉRILLA A LA GUERRE

(Suite de la première page.)

Il y a eu, en une semaine, douze morts dans les rangs sandinistes. Il semble que ce soit la moyenne hebdomadaire des victimes depuis que les somozistes ont attaqué en force. On aurait dénombré environ trois cents morts depuis le début de l'année.

Les « contras » ont bien choisi en détruisant des entrepôts alimentaires, en s'attaquant même à des barrages. Le Front sandiniste a dû envoyer six mille jeunes pour cueillir le café, la main-d'œuvre habituelle ayant été éloignée par les combats.

De l'avis général, les « contras » sont parfaitement entraînés et équipés. Ils disposent d'hélicoptères et sans doute d'avions : on a découvert dans des zones qu'ils avaient occupées des pistes pour DC-3. Depuis plusieurs mois, un millier d'entre eux se sont infiltrés dans le département septentrional de Jinotega et même dans celui de Matagalpa — au centre du pays — pour faire de l'action psychologique auprès des paysans et tenter de les gagner à leur cause.

Selon l'opposition nicaraguayenne « *Les antisandinistes ont plus de moyens que n'en avaient les sandinistes quand ils se battaient contre Somoza*, dit un des dirigeants du parti conservateur, M. Alfonso Calero. *Ils ont plus d'hommes et plus d'armes.* » Il est vrai que l'armée sandiniste est aussi plus nombreuse que ne l'était la garde nationale du défunt dictateur. On remarque néanmoins que ce sont des miliciens — des volontaires en principe — qui sont souvent en première ligne contre les somozistes et que leur entraînement, voire leur équipement, laissent beaucoup à désirer.

CHARLES VANHECKE.

États-Unis

LE SÉNAT A VOTÉ SOUS CONDITIONS LES CRÉDITS DU MISSILE MX

(De notre correspondant.)

Washington. — Contraint de tenir compte des réticences du Congrès, M. Reagan a annoncé, vendredi 17 décembre, la création d'une commission spéciale qui aura pour tâche de définir le meilleur mode de déploiement du missile MX. Le président est donc prêt à abandonner le système du « *dense pack* » (groupement serré) en faveur duquel il s'était prononcé il y a un mois.

Après le rejet, le 7 décembre, par la Chambre des représentants des crédits destinés à la fabrication des cinq premiers MX, qui a constitué un sévère échec pour M. Reagan, les sénateurs ont accordé vendredi une demi-victoire au président. Par 56 voix contre 42, ils ont voté les 998 millions de dollars destinés à la construction des cinq MX, mais en spécifiant que cette somme ne pouvait être dépensée tout de suite : le déblocage des crédits n'interviendra qu'après un accord entre la Chambre et le Sénat sur le mode de déploiement de la future fusée intercontinentale.

Le Sénat a demandé à M. Reagan de lui soumettre le 1er mars prochain une étude détaillée sur le mode de déploiement retenu. Le Congrès se donnera alors quarante cinq jours pour voter.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les négociations entre le P.S. et le P.C.

M. Jospin et M. Marchais concluront un accord politique

Les négociateurs socialistes et communistes chargés de préparer un accord entre les deux partis pour les élections municipales de mars prochain se sont réunis vendredi 17 décembre au siège du P.S. MM. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., et Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., ont annoncé, après trois heures et demie de discussions, qu'une rencontre au sommet aura lieu la semaine prochaine entre MM. Lionel Jospin et Georges Marchais.

Après les décisions du comité directeur du parti socialiste, qui avait réduit de dix-huit à onze le nombre de villes de plus de trente mille habitants où les socialistes tenteraient d'enlever la mairie aux communistes, ceux-ci avaient observé, par la voix de M. Laurent, qu'était ainsi créé un *« contexte de progression vers un accord »*.

Le dirigeant communiste avait indiqué toutefois que la décision du comité directeur autorisant la présentation de listes socialistes *« dans des villes comme Nîmes, Sartrouville ou Sevran »* constituait une *« dernière difficulté »*.

Cette « difficulté » a été évoquée vendredi au cours de la réunion du groupe de travail, les communistes insistant particulièrement sur le cas de Nîmes. Il s'agit, après Saint-Étienne, Le Havre, Reims, Le Mans et Amiens, de la ville la plus importante que gère le P.C.F.

Le comité directeur du P.S. avait renoncé à disputer aux communistes la mairie de Saint-Étienne et celle du Mans (acquises par le P.C.F., en 1977, à la tête de listes d'union de la gauche), ainsi que celle d'Amiens. Une « primaire » est prévue à Reims, ville gagnée en 1977 et que le P.C.F. n'a pas beaucoup d'espoir de conserver.

Reste Nîmes, où les communistes soulignent que M. Emile Jourdan, maire depuis 1965, avait été réélu député, en juin 1981, alors que M. Mitterrand avait devancé M. Marchais, au premier tour de l'élection présidentielle dans cette ville et alors que les circonstances étaient très favorables au P.S.

La décision des dirigeants socialistes pour Le Mans avait été inspirée par deux types de considérations. Comme l'a souligné M. Jospin, jeudi, sur Antenne 2, Le Mans est la seule grande ville de l'Ouest gérée par le P.C.F. Or il est clair, depuis le début des négociations – d'abord sur la loi électorale, puis sur un accord P.S.-P.C.F. – que, pour les dirigeants socialistes, les élections municipales ne doivent pas être l'occasion d'acculer les communistes, mais, au contraire, de confirmer l'union pratiquée au gouvernement et au Parlement.

En second lieu, les communistes avaient laissé entendre que, ajoutée au refus opposé par les socialistes de Laval, d'Angers et de Saint-Malo à la constitution de listes communes avec le P.C.F., une « primaire » au Mans ne pourrait que heurter l'électorat communiste, lequel risquait de manifester sa mauvaise humeur, en particulier à Nantes, ville où la réélection de la municipalité d'union dirigée par le P.S. s'annonce difficile.

Plusieurs maires communistes de villes de la région parisienne, où le comité directeur du P.S. a prévu des « primaires », ont réagi, vendredi, à cette perspective. Mme Paulette Chemier a affirmé qu'*« il y a encore une possibilité de créer une liste d'union autour du maire sortant »* à Athis-Mons (Essonne).

Au cours d'une conférence de presse réunissant MM. Claude Favretto (Lagny) et Bernard Vergnaud (Sevran), M. François Asensi, premier secrétaire de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, a déclaré que le P.C.F. *« ne peut se résoudre »* à des « primaires » dans ces villes, et il a invité le P.S. à continuer les négociations.

Ces déclarations n'ont pas été reprises par *l'Humanité*, samedi, ce qui semble indiquer que la direction du P.C.F. se place, actuellement, dans la perspective de l'accord qui doit être conclu la semaine prochaine, sans qu'il soit interdit, pour autant, aux organisations locales, de poursuivre leur action sur le thème de l'union autour du maire sortant. Les communistes ont toujours indiqué, au demeurant, que les « primaires » constituent, à leurs yeux, des exceptions à l'accord politique national qui doit être conclu, et non pas une possibilité qui puisse être admise officiellement dans cet accord.

Les dirigeants socialistes et communistes auront encore « du grain à moudre » lors de leur rencontre au sommet. Il ne s'agira pas, pour eux, de parapher un document déjà établi. Parmi les autres problèmes à examiner, il y a celui des villes détenues par l'opposition et où il y a contestation sur la tête de liste entre le P.S. et le P.C.F. (c'était le cas, par exemple, à Rouen, à Sotteville, à Maubeuge, à Douai, à Puteaux et à Issy-les-Moulineaux).

Les négociations sont également difficiles à Paris, où le P.C.F. revendique des têtes de liste et s'accommode mal de l'éventuelle présence de M. Fiszbin, exclu « de fait » du parti communiste, sur la liste du dix-neuvième arrondissement.

P. J.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a indiqué, mercredi 15 décembre, dans une interview accordée à FR 3, à Nantes, que son organisation présentera ses propres listes ou soutiendra des listes communes d'extrême gauche, pour les élections municipales, dans soixante villes, dont Nantes.

CANTAL

AURILLAC. – M. René Souchon, député socialiste de la première circonscription, vice-président du conseil régional d'Auvergne et maire sortant, a annoncé qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat.

Après un débat sur les sondages

UNE LETTRE DE M. JÉROME JAFFRÉ, DIRECTEUR DES ÉTUDES POLITIQUES DE LA SOFRES

Après la parution dans le Monde *du 18 décembre d'un article dans lequel M. François Loncle, député de l'Eure (P.S.) et président de l'intergroupe d'étude des problèmes d'information à l'Assemblée nationale, mettait en cause certaines méthodes de la Sofres, le directeur des études politiques de cet institut, M. Jérôme Jaffré, nous a adressé la lettre suivante :*

Ayant pris connaissance avec stupeur des déclarations de M. François Loncle à l'Association des anciens de Sciences-Po, la Sofres tient à faire savoir que ces allégations sont dénuées de tout fondement.

Créé en février 1971, le baromètre mensuel *Figaro*-Sofres mesure, depuis cette date, l'état de l'opinion et la popularité des principales personnalités politiques. Il constitue ainsi, depuis près de douze ans, un instrument de connaissance sur l'opinion, précieux et incontestable.

Les personnalités, qui figurent en petit nombre au baromètre *Figaro*-Sofres, sont choisies en fonction de leur popularité dans l'opinion et des fonctions politiques qu'elles exercent. C'est en sa qualité de président d'une formation politique importante que M. Robert Fabre a occupé, durant plusieurs mois, la dernière place des leaders de l'opposition d'alors avec 7 % des réponses. Au fil des ans, sa popularité a progressé ou reculé, selon la conjoncture politique ou son action personnelle, comme le montrerait aisément un examen attentif de la chronologie.

Le débat sur les sondages est nécessaire et les critiques peuvent être fécondes. Mais la Sofres déplore qu'un député, président de surcroît d'un intergroupe sur les problèmes d'information, ait cru bon de l'alimenter en recourant à la calomnie.

LYON : la « sagesse » de M. Barre...

De notre correspondant régional

Lyon. – Une semaine d'attente pour un communiqué... d'attente. Les responsables de la droite lyonnaise espéraient depuis lundi dernier, une prise de position de M. Raymond Barre, à propos du conflit entre M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, maire sortant, et M. Michel Noir, député R.P.R. En d'autres termes, entre l'U.D.F. et les « apolitiques » d'une part, le R.P.R., d'autre part.

Plus que jamais fidèle à son image de « rassembleur », l'ancien premier ministre a adressé vendredi 17 décembre à l'agence France-Presse un texte indiquant : *« A la suite des nombreux entretiens que j'ai eus depuis le début de la semaine, j'ai pu mesurer la déception et l'inquiétude que provoque à Lyon la perspective de primaires au sein de l'opposition. Rien ne sépare fondamentalement, au plan des principes, les futurs concurrents. Cependant, leur affrontement électoral risque de provoquer les abstentions, de favoriser l'actuelle majorité, de peser sur la question future de la ville.*

« Mon attitude à l'égard des prochaines élections municipales ayant été à diverses reprises clairement exprimée, je n'en suis que plus libre pour lancer un ultime appel en faveur de l'union de tous ceux qui, à Lyon, participent à l'opposition nationale qu'ils appartiennent ou non à une formation politique. »

M. Barre a ajouté qu'il a écrit aux deux adversaires pour *« qu'ils procèdent à un nouvel examen de la situation et recherchent les bases d'un accord permettant d'unir sur une même liste les représentants de toutes les tendances politiques de l'opposition ainsi que des personnalités socio-professionnelles jouissant à Lyon d'une autorité indiscutée. Lyon,* conclut le député de la quatrième circonscription, *souhaite l'union et le renouveau. J'espère ardemment que son vœu sera satisfait »*.

« C'est une excellente déclaration » a commenté à chaud M. Noir qui n'exclut pas ultérieurement un soutien de M. Barre à ses listes, *« surtout si dans certains arrondissements nous parvenons à établir des listes paritaires R.P.R.-U.D.F. »*. *« C'est un événement politique »*, assure même le député de la Croix-Rousse. Il est vrai que dans l'entourage du maire on laissait prévoir un soutien très ferme à M. Francisque Collomb... A l'hôtel de ville, on se contentait, vendredi soir, de *« prendre acte »* du communiqué de M. Barre en attendant son courrier.

Il semble que la position médiane de l'ancien premier ministre soit à moyen terme difficile à maintenir. En effet, on imagine mal un accord de dernière minute entre deux camps qui ont affirmé à plusieurs reprises et séparément être allés au bout des concessions. M. Barre ne peut à l'évidence prendre le risque politique... d'attendre le deuxième tour.

En outre, il faudra encore une fois tenter de percer un mystère. Qui sont ces *« personnalités socio-professionnelles jouissant à Lyon d'une autorité indiscutée ? »* Des « politiques » à la mode Francisque Collomb ? Des socio-professionnels que le R.P.R. est prêt à accueillir ? Ou plus simplement des « barristes » convaincus ?

Parmi les premiers, on pourrait reconnaître M. André Soulier, porte-parole des « apolitiques » qui n'entendent pas être *« les silencieux de l'église municipale »*. Les seconds correspondraient, selon M. Noir, à quelques-unes des têtes de liste qu'il propose. Quant à la dernière hypothèse, elle compliquerait encore un « dosage », qui avait été la source déclarée des accords Collomb-Noir.

« Dans tout cela, pas grand-chose de nouveau, nous a déclaré M. Gérard Collomb, député, tête de file socialiste. *Les seuls « bons » socio-professionnels sont... les plus proches de chacun des camps. Le jeu de chat perché continue avec des variantes à deux ou trois. Le troisième étant à géométrie variable, tantôt M. Chirac, tantôt M. Barre. »* *« Quand parlera-t-on de problèmes concrets ? »* conclut M. Gérard Collomb.

CLAUDE RÉGENT.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commémoration de l'abolition de l'esclavage

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 17 décembre, le projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Le gouvernement avait prévu de prendre comme date anniversaire le 27 avril 1848, qui est la date du décret par lequel le gouvernement provisoire de la Seconde République mit fin effectivement à l'esclavage, grâce à l'action de Victor Schoelcher, alors sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

Le Sénat a modifié cette date (*le Monde* du 5 juin 1982), préférant prendre comme référence celle du *« 16 pluviôse An II »* (4 février 1794), qui correspond à un décret de la Convention nationale dû à l'initiative de l'abbé Grégoire. Mais, comme l'a rappelé à l'Assemblée nationale M. Rouquet (P.S., Val-de-Marne), rapporteur de la commission des lois, ce dernier décret est resté lettre morte, à la suite du coup d'Etat du 18 brumaire. En outre, la loi du 10 mai 1802 rétablissait la traite et l'esclavage. D'autre part, le Sénat avait prévu de commémorer aussi *« l'érection de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion en départements français »*.

M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, a justifié la date choisie par le gouvernement, en indiquant notamment : *« Il vaut mieux commémorer les actes que les intentions »*. Sur proposition de la commission des lois, l'Assemblée a rétabli le texte suivant : *« La commémoration de l'abolition de l'esclavage fait l'objet d'une journée fériée dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, ainsi que dans la collectivité territoriale de Mayotte. Un décret fixe la date de cette commémoration pour chacune des collectivités territoriales visées ci-dessus. »*

Un débat assez polémique a précédé ce vote, une partie de l'opposition reprenant à son compte la référence de la départementalisation et reliant celle-ci au débat sur le projet de loi relatif à la décentralisation outre-mer. M. Emmanuelli a, d'autre part, confirmé que cette commémoration fera l'objet, en métropole, d'une *« journée nationale »*.

Textes divers

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, vendredi 17 décembre, les projets de loi suivants :

● *P.L.M. (organisation administrative).* En troisième lecture, le projet relatif à l'organisation administrative de Paris, Lyon et Marseille et des établissements publics de coopération intercommunale. Ce texte ne diffère pas de celui que les députés ont adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 11 décembre).

● *P.L.M. (code électoral).* En troisième lecture, le projet portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille. Ce texte est identique à celui que les députés ont adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 11 décembre).

● *Nouvelle-Calédonie et Polynésie.* En deuxième lecture et dans le texte du Sénat (*le Monde* des 27 novembre et 17 décembre), le projet modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française.

● *Formation professionnelle des artisans.* En deuxième lecture et dans le texte du Sénat (*le Monde* des 25 novembre et 17 décembre), le projet sur la formation professionnelle des artisans.

● *Renouvellement des baux commerciaux.* L'Assemblée a également adopté en première lecture le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1983. Ce texte (qui n'est donc pas définitif) fixe à 2,55 le taux de variation des baux commerciaux non supérieurs à neuf ans qui viendront à échéance en 1983. Ce taux, prévu par un décret de 1953 modifié en 1972, résulte normalement d'un calcul complexe. Aussi, depuis 1975, l'habitude a-t-elle été prise de le déterminer tous les ans par voie législative. L'année dernière, il avait été fixé à 2,55. Il aurait donc dû être fixé à 2,79 cette année. Le taux de 2,55 a cependant été maintenu, a expliqué M. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, de façon à assurer *« une rémunération équitable des propriétaires »* permettant la conservation du patrimoine immobilier, tout en évitant d'*« alourdir les charge des entreprises commerciales et artisanales »*.

AU SÉNAT

● Répartition des compétences de l'Etat entre les collectivités locales : vote définitif du projet.
● I.V.G. et transports intérieurs : questions préalables adoptées.

Le Sénat a examiné et voté, vendredi 17 décembre, les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de M. Gaston Defferre concernant la répartition des compétences de l'Etat entre les collectivités locales.

Le rapporteur, M. Girod (Gauche dém., Aisne), souligne les conditions dans lesquelles, en dix-huit heures de discussion, la commission mixte paritaire (C.M.P.) a réussi à s'entendre sur un texte commun. Il déplore l'intervention postérieure du gouvernement qui a remis en question cet effort exceptionnel de conciliation. Quatre amendements gouvernementaux, qui concernent les moyens financiers des collectivités locales, vont, en effet, directement, estime-t-il, à l'encontre des décisions de la C.M.P. et sont inacceptables.

« Si la Constitution, répond le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, *n'a pas prévu que le gouvernement assistât aux C.M.P. c'est pour qu'il ne fût pas lié par leurs décisions... Je ferai,* ajoute-t-il, *mon possible pour aller dans le sens souhaité au sujet des contingents d'aide sociale mais je ne puis m'engager à obtenir les 500 millions de francs nécessaires pour la révision des barèmes de cette aide sociale. »*

M. Jozeau-Marigné (R.I., Manche), président de la commission des lois, déclare notamment : *« Revenir sur un accord en commission mixte paritaire, surtout un accord unanime, n'est pas admissible. C'est en tout cas l'attitude et la réaction que le Sénat unanime a toujours eues quel que fût le gouvernement. »*

En définitive, M. Gaston Defferre obtient néanmoins le vote de son projet, Par 122 voix contre une et 172 abstentions (R.I., Union centriste, R.P.R.), le Sénat adopte le texte de la commission mixte paritaire assorti des amendements du gouvernement.

Après avoir débattu d'une question orale sur la situation de l'industrie textile, à l'occasion de laquelle M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, souligne que la *« tendance au déclin »* a été stoppée, le Sénat entreprend l'examen du projet de loi sur le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) par la Sécurité sociale.

Comme elle l'avait fait devant l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 12-13 décembre), Mme Roudy, ministre des droits de la femme, a défendu son projet, montrant notamment que l'I.V.G. n'avait pas d'effets *« notables »* sur la natalité.

M. Schwint (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, faute de volontaires, doit présenter lui-même un rapport qui, contre son opinion personnelle conclut *« qu'il n'y a pas lieu à délibérer »*, et rejette le texte en lui opposant la question préalable.

Dans la discussion générale, on entend M. Collet (R.P.R., Paris) reprocher à Mme Roudy de vouloir donner satisfaction *« à une phalange hystérique »*. M. Chérioux (R.P.R., Paris) accuse le gouvernement de pratiquer une politique familiale de régression. M. Guillard (R.I., Loire-Atlantique) pose le problème moral de la femme stérile, qui souffre de n'avoir pas d'enfant et que, dit-il, on va *« imposer »* pour aider à provoquer la mort d'*« innocents »*.

Mme Goldet (P.S., Paris) estime que si l'on raisonne comme l'orateur précédent, on peut aussi se scandaliser d'être *« imposé »* pour les tabagiques, pour les alcooliques ou les fous du volant, quand soi-même on ne l'est pas.

M. Le Cozannet (Un. cent., Côtes-du-Nord) condamne dans cette mesure *« un détournement des ressources de la Sécurité sociale »*. Mme Beaudeau (P.C., Val-d'Oise) pense au contraire que le développement de l'éducation sexuelle sur la contraception fera baisser le nombre des I.V.G., et que la mesure proposée réduira la dépense globale entraînée par les avortements clandestins qui n'ont pas disparu.

« Les femmes vont recevoir un droit, souligne le ministre, Mme Roudy. *Elles conservent leur liberté et leur responsabilité. Considérez-les comme des adultes ! »*

M. Jacques Pelletier, président du groupe de la gauche démocratique, annonce que, *« quoique hostiles »* à la mesure proposée, nombre de ses amis s'abstiendront sur la question préalable, procédure dont ils ne veulent pas abuser.

Cette question préalable est alors votée par 175 voix contre 109 et 17 abstentions.

En séance de nuit, par 170 voix contre 107 et 24 abstentions, le Sénat a adopté une seconde question préalable opposée à la poursuite de la délibération sur le projet de loi d'orientation des transports intérieurs adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture (*le Monde* du 18 décembre). Le rapporteur, M. Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne) a estimé que, après l'échec de la C.M.P. et le vote des députés revenant au texte qu'ils avaient approuvé en première lecture, un débat en seconde lecture serait *« long et inutile »*.

Auparavant, la Haute Assemblée avait décidé de créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées, conformément à l'avis du rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Chérioux (R.P.R., Paris) et comme le demandaient les sénateurs R.P.R., R.I. et MM. Cantegrit, Girod et Moutet, tous trois membres du groupe de la Gauche démocratique. Les sénateurs communistes et socialistes, convenant de l'utilité d'une telle commission mais hostiles à sa création avant les élections municipales, se sont abstenus.

A. G.

L'ADOPTION DU RAPPORT BONNEMAISON

Soixante et une propositions pour améliorer la sécurité

Installée au mois de mai dernier et chargée d'une mission d'étude sur la sécurité, la commission présidée par M. Gilbert Bonnemaison, député (P.S.) de la Seine-Saint-Denis et maire d'Epinay-sur-Seine a adopté ses conclusions vendredi 17 décembre. Voici l'essentiel des soixante et une propositions qu'ont retenues les maires des quatre familles politiques qui composaient cette commission (le Monde *du 4 décembre) et dont le premier ministre est maintenant saisi.*

● **Environnement social et cadre de vie**

— Avoir une nouvelle politique du logement dont les élus locaux auraient la maîtrise, avec notamment une répartition équitable des logements sociaux entre les communes et un encouragement à la réhabilitation.

— Développer des équipements socio-éducatifs dans les grands ensembles.

— Etudier à l'échelon communal dans une cellule multidisciplinaire les problèmes de la circulation.

— Développer l'éclairage public, les voies piétonnes.

— Prendre des mesures pour renforcer la sécurité dans les transports publics et les parkings.

— Faire participer les médias à la prévention de la délinquance.

— Doter d'un statut les personnels d'animation et d'action sociale, et coordonner les interventions des travailleurs sociaux.

— Favoriser une répartition harmonieuse des immigrés dans les programmes de logements sociaux, instaurer une politique d'alphabétisation, améliorer l'intégration des enfants d'immigrés au système scolaire.

— Mettre en place un programme d'accueil des nomades.

— Accroître la prévention en matière de drogue et d'alcoolisme, qui posent souvent des problèmes analogues.

● **Protection de la jeunesse**

— Enseigner aux familles qui le souhaitent leurs droits et devoirs, la gestion de leur budget, en instituant de cours du soir et avec l'aide des médias.

— Réduire les effectifs des établissements scolaires et encourager les rencontres à l'intérieur des écoles.

— Mener des expériences de pédagogie nouvelle. Adapter l'instruction civique au monde contemporain.

— Revoir l'admission des jeunes inadaptés sociaux au service national (qu'ils n'en soient pas sytématiquement écartés, qu'ils puissent aussi être orientés vers certaines formes de services civils).

— Réviser les conditions de prise en charge de certains jeunes (par exemple possibilité de formation itinérante inspirée du modèle « apprentis compagnons du Tour de France »).

— Poursuivre et étendre les actions de prévention de l'été 1982, développer les bureaux d'accueil pour la jeunesse et faciliter l'acquisition d'une formation professionnelle de base.

— Utiliser de façon continue les équipements publics, ainsi que les locaux scolaires en dehors des heures de classe.

● **Réforme et méthode administratives**

— Améliorer la fiabilité des statistiques de la criminalité.

— Transférer aux collectivités locales certaines activités administratives effectuées par la police d'Etat. (cartes d'identité, cartes de séjour, passeports, contrôles du stationnement et surveillance des sorties d'écoles par exemple).

— Améliorer l'accueil et l'information du public dans les commissariats de police, revoir la formation des policiers, développer l'îlotage, modifier le statut des agents de police municipale.

— Définir la place des sociétés de gardiennage dans la société, le vide juridique actuel n'étant pas satisfaisant.

— Préciser la réglementation des armes, le nombre des accidents mortels occasionnés par les détenteurs d'armes étant en augmentation.

● **Les questions judiciaires**

— Améliorer l'apport de la justice à la prévention et renforcer les effectifs de la magistrature.

— Organiser les travaux d'intérêt général.

— Organiser l'aide pratique et morale aux victimes de la délinquance, améliorer l'aide financière en leur faveur.

— Instaurer une procédure de recours gratuit en cas de refus de couverture de risques de vol (le refus d'assurer certains biens favorise l'autodéfense).

— Donner à la population et aux élus locaux une meilleure connaissance de la prison.

● **L'organisation permanente de la prévention**

— Créer un conseil national de prévention de la délinquance ainsi que des conseils départementaux et des conseils communaux.

— Doter les instances de prévention d'un fonds national de prévention.

— Faire participer les demandeurs d'emploi à la prévention (que des chômeurs âgés de cinquante ans puissent, par exemple, encadrer le service de travail d'intérêt général et participer à des activités d'animation).

Les ministres européens veulent empêcher les importations de peaux de bébés phoques

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'environnement de la Communauté européenne sont convenus, dans la nuit du vendredi 17 décembre à Bruxelles, de prendre les mesures nécessaires et possibles pour empêcher les importations de peaux de bébés phoques.

Le texte, pour le moins confus, adopté par les Dix masque mal leurs divergences sur l'idée du Parlement européen, reprise par la Commission de Bruxelles sous la forme d'une proposition de règlement communautaire, d'arrêter le commerce avec le Canada. En réalité, la formule retenue laisse une grande marge de manœuvre aux Etats membres, alors qu'une réglementation proprement dite de la C.E.E. leur aurait imposé un véritable embargo.

Ainsi, les Allemands, qui craignaient des mesures de rétorsion du Canada dans le secteur de la pêche, ne pourront pas appliquer la « décision » des Dix, leur législation nationale, affirme-t-on à Bruxelles, ne leur permettant pas de prendre une mesure de ce genre. Les Britanniques, qui assurent pour une grande part le traitement des peaux, ont conclu avec leurs industries un accord de suspension des importations pour un an. La chasse des bébés phoques au Groenland n'est pas non plus touchée, puisque seuls sont concernés les animaux de moins de trois mois.

Pour l'avenir, les Dix s'en remettent aux conclusions des scientifiques sur les méthodes d'abattage et la préservation de l'espèce avant de revoir le dossier. C'est, en quelque sorte, leur façon de répondre à l'aide-mémoire d'Ottawa, transmis il y a quelques jours, qui demande l'ouverture de discussions avec les autorités de la C.E.E. Le document parle aussi de la possibilité, pour le gouvernement canadien, de recourir à l'arbitrage du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) au cas où la Communauté déciderait de fermer ses frontières aux importations de peaux de bébés phoques. — M. S.



JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Les geôliers du baron Empain ont été condamnés à des peines sévères

Il aura fallu près de cinq heures à la cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini, pour rendre son verdict dans le procès des geôliers du baron Empain. Un verdict sans ambiguïté, puisque tous les accusés ont été déclarés coupables et condamnés, pour les principaux, à des peines sévères, suivant ainsi pratiquement totalement les réquisitions de l'avocat général, M. Jean Libouban.

Alain Caillol et Bernard Guillon se sont vu infliger vingt années de réclusion criminelle, Georges Bertoncini quinze ans et François Caillol treize ans. Marc Le Gayan et sa sœur Marie-Annick ont, pour leur part, été condamnés à cinq ans de réclusion criminelle, dont trois assortis du sursis pour la jeune femme. Quant à Robert Matheron et Andrée Boniface, qui n'étaient poursuivis que pour recel de malfaiteurs, la cour leur a infligé respectivement deux ans d'emprisonnement et dix-huit mois avec sursis. Tous les accusés ont bénéficié des circonstances atténuantes.

Ce verdict a été accueilli dans le plus grand calme, tant par les accusés que par le public. De son côté, le baron Edouard-Jean Empain est resté discret après la décision de la cour. Il a déclaré, dans un entretien accordé à Antenne 2, que *« la foi [l'] avait beaucoup aidé à résister pendant les très longues heures de sa captivité »*. Il a ajouté : *« Alors, quand vous posez une question à un catholique, si le pardon existe, la réponse va de soi. Bien sûr qu'il existe. »*

Les zones d'ombre d'un rapt crapuleux

Le baron a pardonné, mais la justice est passée. Elle a tranché sans équivoque, estimant que ceux qui n'ont cessé de nier — à l'exception de Georges Bertoncini — leur participation à cette séquestration particulièrement inhumaine étaient coupables. Leurs dénégations n'ont pas été retenues. Il est vrai que le faisceau d'indices accumulé était troublant et que les explications avancées par les accusés n'étaient souvent guère convaincantes. Pourtant François Caillol et Bernard Guillon, qui avaient été remis en liberté au mois de mai 1981, espéraient sans doute pouvoir convaincre. Ils se sont constitués prisonniers au début du procès. Ils resteront en prison.

Pour Bernard Guillon, la déposition du baron Empain a été déterminante, puisqu'il a affirmé catégoriquement avoir reconnu sa voix. Il est le seul à avoir été désigné formellement. On pourra épiloguer longtemps sur la certitude de pouvoir reconnaître *« à cent pour cent une voix »*, comme l'a déclaré la victime. M[e] Thierry Lévy a eu beau, au cours d'une remarquable plaidoirie, parler d' *« erreur de bonne foi de M. Empain »* ; Bernard Guillon a eu beau dire à la fin des débats qu'il était innocent, que *« M. Empain fait erreur »*, rien n'y a fait. La conviction de l'industriel, le fait qu'il ait précisé : *« Reconnaître à 98 %, cela n'est pas suffisant. Il faut reconnaître à 100 % et j'ai reconnu la voix de Bernard Guillon à 100 % »*, a sans doute pesé lourd.

François Caillol dans sa déclaration finale a réaffirmé n'avoir eu *« connaissance de cette affaire à aucun moment »*. Il a rappelé que, après une dizaine d'années passées au total en prison, il avait fait, en 1974, une promesse à sa femme, celle de rompre avec la délinquance. *« Depuis*, a-t-il dit, *ma vie est ailleurs. Je m'en tiens à cette promesse. »* Il est le seul, parmi les principaux accusés, pour lequel la cour a réduit la peine réclamée. Son désir de vivre en homme tranquille, sa réintégration dans la société, son attitude au cours des débats et enfin le touchant témoignage de son épouse lui ont sans doute fait gagner deux ans.

En revanche, pour son frère, la cour a refusé d'entendre sa requête. *« Aujourd'hui*, avait-il déclaré, *je peux prendre ma place dans la société comme un citoyen responsable. Je vous demande de me faire confiance. C'est difficile, je le sais, car je n'ai rien à offrir en contrepartie. »* C'est sans doute vrai qu'Alain Caillol avait, selon son expression citée par M[e] Georges Kiejman, *« mis vingt ans à mettre ses pas dans ses pas »*. Mais la cour a estimé qu'il avait joué un rôle important dans cette affaire en faisant partie de l'équipe chargée de récupérer la rançon. Etait-il l'un des cerveaux, comme l'a affirmé l'accusation, ou un malfaiteur d'occasion ?

Des « Branquignols »

Après seize jours de débats, il est en tout cas évident que les accusés n'avaient, à eux seuls, pas l'envergure de mettre sur pied un tel projet. M[e] Kiejman, qui les a qualifiés de *« membres de la troupe des Branquignols »*, a estimé qu'ils faisaient partie de la deuxième équipe, de celle *« qui ne s'intéressait qu'à un objectif, l'argent »*. La première avait selon lui d'autres objectifs. *« Comment oublier*, a déclaré M[e] Kiejman, *que derrière ceux-là il y avait des cerveaux pour qui quatre-vingts millions ne représentaient peut-être pas l'essentiel. »*

Au cours de sa plaidoirie, il a rappelé les modalités de la prise de contrôle par Paribas de l'empire Empain-Schneider, le 26 février 1981, par le rachat de 35 % des actions du holding l'Auxiliaire d'entreprise industrielle et financière qui possédait 44 % de Schneider. Ce rachat avait à l'époque été estimé à une somme légèrement supérieure à 71 millions de francs, soit sa valeur boursière, c'est-à-dire en fait autour de 80 millions de francs, soit le montant de la rançon initiale. Une simple coïncidence ? C'est vraisemblable. Il n'empêche que M[e] Kiejman voit là *« la dimension d'une affaire qui n'a jamais été recherchée »*. C'est peut-être chercher beaucoup de machiavélisme dans un rapt qui a toutes les apparences d'un fait divers crapuleux.

Malgré tout, on peut déplorer que les débats n'aient pas permis de faire toute la lumière sur les tractations qui ont eu lieu au sein du groupe Empain-Schneider lors de la séquestration de son président. Les auditions de MM. René Engen et Jean-Jacques Bierry n'ont guère été approfondies. Des témoins importants comme MM. Raymond Vuillez et Pierre Salik, amis du baron Empain, n'ont pas été entendus, de même que M. Max Fernet, un ancien policier qui joua le rôle de « conseiller technique » lors des négociations. Le baron Empain lui-même avait déclaré en avril 1980 qu'il n'avait *« jamais réussi à savoir ce qui s'était vraiment passé »* au sein de son groupe pendant sa séquestration. Après le procès, le mystère reste entier. Et cette seconde dimension de l'affaire aurait mérité d'être quelque peu fouillée. Elle fait partie des zones d'ombre du dossier maintenant refermé.

Auteurs inconnus

On pourrait en citer d'autres. Pourquoi certaines lettres écrites par le baron pendant sa détention n'ont-elles pas été rendues publiques ? Enfin comment se fait-il qu'aucune expertise balistique n'ait été effectuée du côté de la police après la fusillade sur l'autoroute du Sud ?

Il est vrai que le coup de filet opéré par la police est loin d'avoir été complet. Les auteurs du rapt ne sont pas connus. La justice a dû se contenter des protagonistes qu'elle avait sous la main. Ont-ils payé pour les autres ? On ne peut en aucune manière prétendre cela même si l'accusation n'a pas été en mesure d'établir de preuves formelles, en raison principalement, d'une défense acharnée des accusés pris ensuite au piège de leurs contradictions. Il n'empêche que les condamnations sont lourdes si l'on estime, comme l'a fait M[e] Jacques Martin, qu'elles sont fondées sur *« des invraisemblances »* dans l'attitude des accusés avant, pendant et après la séquestration.

Il reste que cette affaire aura mis en lumière la personnalité d'un homme qui fut tout puissant et est aujourd'hui en bas d'un piedestal érigé par une famille illustre. Un capitaine d'industrie devenu le patron d'une entreprise d'une quinzaine d'ouvriers, Air-Matériel, qui commercialise des pièces d'aéronautique civile et militaire. Les soixante-trois jours de séquestration de cette figure de capitalisme auront marqué à jamais cet héritier sûr de lui et arrogant à qui rien ne résistait. Comment ne pas songer à ce qu'il disait six mois après sa libération, au moment même où viennent d'être condamnés ceux qui sont en fait les artisans de sa chute : *« La privation de liberté est un état insupportable. Maintenant j'ai beaucoup plus tendance à trouver que les punitions que la justice inflige sont très sévères. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

ÉDUCATION

Le syndicat C.G.T. de l'enseignement technique rappelle à M. Savary que le temps perdu ne se rattrape pas

De notre correspondant

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a participé, le jeudi 16 décembre aux travaux du vingt-quatrième congrès national du Syndicat des enseignants techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) qui rassemble cinq cents délégués depuis le début de la semaine à Nantes. La venue du numéro un de la C.G.T. (M. Georges Séguy avait déjà participé au congrès de 1980 à Chalon-sur-Saône) confirme l'attention soutenue portée par la confédération à son syndicat d'enseignants.

Le sujet délicat de la syndicalisation à la C.G.T. de tous les enseignants qui le souhaitent, et qui sont actuellement regroupés dans la tendance « Unité et action » de la FEN, n'a été qu'effleuré à Nantes. *« Cela requiert du doigté et un sens des réalités profondes »*, a dit M. Henri Krasucki, en mandatant le secrétaire général, M. Gérard Montant, pour conduire une réforme de structures syndicales et organiser des sections C.G.T. d'établissement. Ces sections pourraient se regrouper autour de syndicats départementaux, dont l'union remplacerait l'actuel syndicat national. *« Cela ne se fera pas en un jour, mais c'est une sacrée révolution dans le syndicalisme enseignant C.G.T. et dans la fonction publique »*, a précisé M. Gérard Montant. S'adressant aux militants qui seraient tentés de voir dans cette proposition des arguments supplémentaires pour conduire à bien et rapidement la syndicalisation de tous les enseignants « cégétistes » à la C.G.T., il a précisé : *« Attention de ne pas freiner l'évolution des choses en voulant aller trop vite... Vous risqueriez alors de figer l'évolution nécessaire, ce qui serait préjudiciable pour tous... »*

Après une analyse des résultats des élections prud'homales, M. Krasucki a lancé un appel général à la mobilisation pour *« réussir le changement »*.

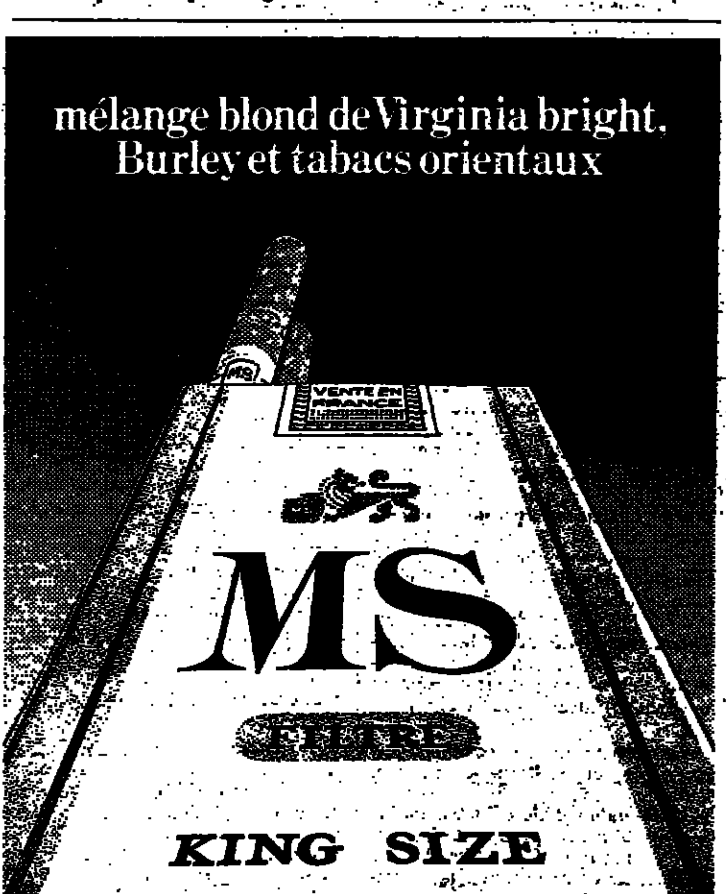
Au S.N.E.T.P.-C.G.T. l'heure n'est donc pas au défaitisme ni à la grogne. Pourtant les congressistes ont dit clairement que sur certains dossiers, comme celui des auxiliaires (près de 30 % des enseignants du technique), la déception est grande. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a eu droit à d'autres griefs, notamment celui de n'avoir pas engagé, avec assez d'opiniâtreté, un grand débat sur la rénovation de l'enseignement technique. La C.G.T. attendait, à l'instar de ce qui a été fait pour la recherche, une réflexion profonde sur la formation professionnelle — élément fondamental de la *« nouvelle croissance »* qui permettra la sortie de la crise. Le S.N.E.T.P.-C.G.T. a décidé, pour suppléer à ce manquement, de lancer prochainement une campagne de réflexion pour aboutir en mai 1983 à une *« relance nationale »* sur la rénovation des enseignements technologiques.

« Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que rien n'est figé. Un non peut précéder un oui pour peu qu'on s'en donne la peine », a dit M. Gérard Montant en s'en prenant à ceux qui répètent en leitmotiv *« rien n'a changé »*. Et à ceux qui reprochent au S.N.E.T.P.-C.G.T., mordant hier, de peindre aujourd'hui les réalités en rose, il a lancé : *« Il y a des acquis. Ce ne sont pas des dons mais des conquêtes. »*

C'est lors de la réflexion sur l'enseignement et sa pratique que le syndicat a le mieux traduit cette nouvelle démarche. Par exemple l'alternance, hier vilipendée par la C.G.T. en raison des risques d'exploitation patronale, est aujourd'hui admise comme moyen d'ouverture sur la vie et les réalités économiques et sociales. L'apprentissage s'il est toujours considéré comme une voie « anormale » parce qu'il s'appuie sur l'échec scolaire, est maintenant présenté comme un moyen de qualification au moins aussi bon que les stages de formation pour les seize-dix-huit ans de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle.

A l'intention de M. Savary, le S.N.E.T.P.-C.G.T. a dit avec fermeté que le temps perdu ne se rattrape pas : *« Ce qui est compréhensible dans les six mois de l'installation du ministère est inquiétant au bout d'un an. Cela va devenir une faute politique grave au bout de dix-huit mois. »*

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.



SCIENCES

L'APPLICATION DE LA LOI D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE

L'INSERM s'adapte à ses nouvelles missions

Une réorganisation administrative de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) vient d'être annoncée par son directeur général, M. Philippe Lazar. Ce dernier l'a présentée comme un moyen d'adapter l'organisme qu'il dirige aux missions qui résultent de la loi d'orientation et de programmation de la recherche votée il y a six mois par le Parlement, sans attendre la publication du décret de réforme de l'INSERM.

Ce dernier texte fera de l'INSERM un établissement public à caractère scientifique et technologique, ce qui requiert l'avis du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie. Ce Conseil vient tout juste d'être créé ; sa consultation, puis celle du Conseil d'Etat, s'ajouteront aux divers délais administratifs et ne laissent guère envisager une publication du décret de réforme avant quelques mois.

La nouvelle organisation de l'INSERM adapte l'organisme aux activités de transfert que prévoit la loi : valorisation des recherches, diffusion de l'information, formation par et pour la recherche. Quatre missions sont chargées du développement des activités de transfert : la mission de valorisation économique et sociale couvre les relations des laboratoires avec l'industrie, d'une part, le système de santé et de protection sociale, d'autre part ; la mission d'information et de communication s'occupe de la documentation et de son automatisation, des relations avec la presse et avec l'édition, des colloques ; la mission de la formation sera d'abord une cellule de réflexion et d'analyse de ce qui existe dans son domaine, puis s'occupera de le développer.

Une quatrième mission, dite des relations internationales, est plus particulièrement chargée, outre les activités que son nom implique, d'assurer la participation de l'INSERM au programme mobilisateur « recherche et innovation au service du développement du tiers-monde ». Un secrétaire général, M. Michel Dodet, coiffe l'ensemble de cette structure administrative.

L'organisation ainsi mise en place est proche de celle qui a été récemment créée au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), avec des différences, tenant pour l'essentiel à la différence de taille des deux organismes — en gros quatre mille agents à l'INSERM contre vingt-quatre mille au C.N.R.S. (*le Monde* du 26 novembre).

Les structures destinées à développer les activités de transfert sont moins fortes à l'INSERM qu'au C.N.R.S. En particulier, il ne devrait pas être institué, en principe, de commission chargée d'évaluer l'action des chercheurs en matière de transfert. M. Lazar estime que les commissions scientifiques qui évaluent l'activité de recherche sont à même de prendre en compte l'ensemble des missions assignées aux chercheurs, eu égard à leur caractère déjà très interdisciplinaire.

Le directeur général a, au passage, précisé sa conception des relations entre ces commissions, les unités de recherche et l'administration de l'INSERM. Il souhaite que les commissions fassent une « *évaluation plus sévère* » des projets présentés par les unités, des membres de la commission se rendant sur place pour en discuter avec le directeur d'unité et les futurs conseils de laboratoire. Cette évaluation aboutirait à un document ayant valeur contractuelle, sur la base duquel la direction générale affecterait pour plusieurs années les moyens nécessaires à l'unité en question. Un des objectifs de cette programmation est d'éviter que les chercheurs ne consacrent une part importante de leur temps à prospecter de multiples sources de financement.

Abordant ensuite le développement prévu des recherches, M. Lazar a indiqué six axes privilégiés. Trois correspondent à des programmes mobilisateurs définis par le ministère de la recherche et de l'industrie : biotechnologie, avec insistance sur les cellules eucaryotes ; condition de travail et emploi, au titre du sous-programme « travail et santé » ; aide au développement du tiers-monde. Trois autres sont plus spécifiques : recherche clinique ; médicaments ; sciences humaines et sociales appliquées aux problèmes de santé.

OCÉANOGRAPHIE : LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION.

Les Etats-Unis et la France ont décidé, vendredi 17 décembre, de prolonger leur collaboration dans le domaine de la recherche océanographique pour les deux ans à venir. Un accord a été conclu à Washington entre la National Oceanic and Atmospheric Administration et le Centre national pour l'exploitation des océans. Les recherches menées en commun porteront sur la genèse des processus hydrothermaux dont un certain nombre ont déjà été découverts au cours des précédentes campagnes franco-américaines et sur des gisements de sulfure présents dans le Pacifique.

A cet effet, les bâtiments de surface des deux organismes concentreront leurs efforts, en 1983, sur la dorsale sous-marine s'étendant du large de l'État d'Oregon (États-Unis) à l'île de Pâques, tandis que l'année suivante il sera fait appel aux submersibles américain *Alvin* et à la soucoupe plongeante française *Cyana* pour étudier l'activité sous-marine de cette région et celle qui se manifeste le long de la dorsale du Pacifique oriental. Il est à noter que, en 1984, la France et les États-Unis devraient aussi disposer pour leurs recherches de deux nouveaux submersibles capables de plonger à une profondeur de 6 000 mètres.

FANTASTIQUES MINÉRAUX

Une fantastique collection de minéraux géants, et donc rares, vient d'arriver au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Les soixante-dix huit pièces pesant au total 25 tonnes — la plus grosse pèse 4 tonnes — proviennent du Brésil. Elles ont été rassemblées par M. Ilea Deleff, un exportateur brésilien qui a choisi de les vendre au Muséum dont la collection de minéraux était déjà l'une des plus riches du monde.

Au printemps prochain, ces minéraux géants seront exposés au Muséum.

MEDECINE

Les « remèdes parallèles » contre le cancer

(Suite de la première page.)

Le caractère tabou du concept et le nombre des échecs thérapeutiques font apparaître, plus que nulle part ailleurs, un profond divorce : celui de la « médecine officielle » et des « médecines parallèles ».

Plusieurs médecines ? Des « parallèles » ? Le fait est acquis, mais les frontières sont mouvantes autant qu'imprécises. A en croire les schémas les plus simples, on aurait, d'un côté — celui de la respectabilité et des honneurs, — la médecine officiellement enseignée et officiellement exercée, et, de l'autre — celui de l'ombre et du secret, — les médecines « *douces* », « *non invasives* » ou « *respectant l'individu* ». Le divorce étant consommé, la médecine académique devient nécessairement « *dure* », « *invasive* » et « *sanglante* », oubliant qu'elle s'est fixée pour but de soigner l'être humain et ne raisonnant plus qu'« *organe par organe* ».

La réalité est beaucoup plus complexe. Force est de constater que les accusations de sectarisme ou de charlatanisme, qu'elles soient formulées par l'un ou l'autre camp, ne sont pas toujours sans fondement. Dans le domaine du diagnostic et des traitements des affections cancéreuses, les positions sont depuis longtemps marquées. Au fur et à mesure que se développait la cancérologie officielle, que s'institutionnalisait la prise en charge des malades et que se « professionnalisait » ce secteur d'activité, naissaient, en marge de l'institution, des théories originales. Exclus — volontairement ou non — de la communauté scientifique, leurs défenseurs étaient soutenus par les malades et les familles pour lesquels la médecine officielle n'avait pas su trouver de réponse suffisante.

C'est ainsi que se sont développés des « écoles » ou des procédés portant le plus souvent le nom du fondateur ou du concepteur (Vernes, Mattei, Heitan, Villequez, Pinel, Gernez, etc.). S'il semble acquis que des soulagements — voire des guérisons — ont pu être obtenus, les conditions de reproductibilité n'ont jamais été définies. Mise à part l'inefficacité, les critiques des « médecines officielles » portaient sur les retards occasionnés par ces thérapeutiques dans le recours aux traitements conventionnels et le coût parfois élevé qui en résultait.

Les « physiâtrons » du docteur Solomidès

De cet ensemble, il faut détacher la théorie du docteur Solomidès, compte tenu, notamment, du phénomène quasi religieux auquel elle a donné lieu et de l'écho qu'elle a trouvé dans le public. Le point majeur de discorde résidait dans la volonté manifestée par les « *solomidiens* » de voir officiellement reconnue comme médicaments une gamme de substances dénommées « *physiâtrons synthétiques* ». Régulièrement, naissaient des polémiques sur l'existence et les résultats d'une expérimentation de ces produits sur des animaux. Les règles actuelles de la mise sur le marché d'un médicament imposent, en effet, la réalisation de plusieurs études préalables, analytiques et toxicologiques.

Où situer le blocage ? Il y a quelques années deux manifestes « *réclamant solennellement l'expérimentation réelle dans le délai le plus rapproché des médicaments mis au point par le docteur Jean Solomidès* » étaient publiés, signés par près d'un millier de personnes, hommes politiques, médecins, soignants et responsables de mouvements associatifs (2).

En avril 1981, M. Mitterrand répondait dans le même sens (voir encadré). Quelques jours avant le 10 mai, sa réponse était publiée dans la revue *Remèdes*, organe de défense des « *malades en péril* », dont les responsables indiquaient : « *Le vote* [à l'élection présidentielle] *est affaire de conscience, mais il nous a semblé indispensable de porter à la connaissance de nos lecteurs cette prise de position intéressante.* » Les résultats de l'élection, le lancement par le ministre de la santé d'une concertation nationale sur le cancer avec un thème consacré aux « médecins parallèles », bref, la possibilité d'un dialogue et l'espoir d'une ouverture ont été vécus comme une chance à ne pas manquer, une occasion inespérée de vaincre les réticences du corps médical spécialisé.

Comment sera ressentie l'annonce faite le 17 décembre à Besançon selon laquelle la filiale pharmaceutique d'Elf-Aquitaine offrirait gracieusement la possibilité d'une expertise clinique des substances qu'on voudrait bien lui confier. Les études pourraient être menées selon un cahier des charges dans les centres de Montpellier, Bordeaux, Toulouse ou Milan en l'absence de tout *a priori*. Cette proposition qui s'inscrirait dans le cadre de l'intérêt que porte cette firme aux « médecines douces » s'assortit de clauses particulières concernant l'éventuel développement industriel et commercial des substances. D'autre part, une commission nationale pourrait être constituée, chargée du recueil et de l'analyse des dossiers médicaux des malades « *abandonnés* » par la médecine officielle et « *sauvés* » par les thérapeutiques parallèles.

Ce qui apparaît comme une ouverture indéniable risque d'être ressenti comme un piège par les associations qui ont déjà leur propre circuit de fabrication et de commercialisation. Les premières réactions observées à Besançon sont à cet égard significatives.

JEAN-YVES NAU.

(2) Le Journal *le Matin* avait publié ces manifestes le 28 mars 1979 et les 8 et 10 décembre 1980.

LA PARTICIPATION DE M. MITTERRAND

M. Jack Ralite, ministre de la santé, avait annoncé, en juin dernier, le lancement officiel de la concertation nationale sur le cancer. Celle-ci fera l'objet d'une importante réunion de synthèse le 21 février 1983 au siège de l'UNESCO à Paris. Sera ensuite organisée une soirée télévisée entièrement consacrée au cancer, à laquelle participeront notamment MM. François Mitterrand et Jack Ralite.

LES ENGAGEMENTS SOCIALISTES

En réponse à une lettre adressée par des amis du docteur Solomidès, M. François Mitterrand, alors candidat à l'élection pour la présidence de la République, écrivait, le 22 avril 1981, que, s'il était élu, « *les* « physiatrons » *synthétiques du docteur Solomidès seraient expérimentés dans les conditions du droit commun* ». Il soulignait aussi : « *L'ordre des médecins sera supprimé dès que le Parlement, saisi très tôt par le gouvernement, aura adopté le projet de loi en ce sens* » et « *d'autre part, je n'exclus pas la recréation de la profession d'herboriste pour laquelle mes amis socialistes ont entrepris les études nécessaires préalablement au dépôt d'une proposition de loi* ».

Depuis, à la demande de l'Elysée, une réunion a eu lieu entre des responsables de l'Institut Solomidès et le docteur Jean-Claude Salomon, animateur de la Concertation nationale sur le cancer.

En décembre 1980, le quotidien *le Matin* publiait un manifeste en faveur de l'expérimentation des produits du docteur Solomidès. On y trouvait notamment les noms de MM. Pierre Mauroy, alors député et maire de Lille ; Christian Pierret, député des Vosges ; Jacques-Antoine Gau, alors député et maire de Voiron (décédé le 29 mai 1981) ; Yves Tavernier, alors membre du comité directeur du parti socialiste, et de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire générale du parti socialiste unifié. — J.-Y. N.

DÉFENSE

M. HERNU DEMANDE A L'ARMÉE DE TERRE D'ÉVOLUER AVEC SON TEMPS

« *Si la future loi de programmation militaire peut introduire des inflexions dans les concepts d'emploi des forces, ce ne sera pas, je le dis bien nettement, au détriment de l'armée de terre.* » C'est ce que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a déclaré, vendredi 17 décembre, lors de sa visite de certaines unités à Épinal et à Saint-Dié, dans les Vosges.

« *L'idée d'une armée de terre bien équipée, dotée d'une capacité de feu accrue, plus mobile, où la polyvalence des forces sera renforcée, doit être admise de tous. Gardez-vous de ceux qui sèment le doute par des informations dépassées, incomplètes ou par de pures inventions complaisamment colportées ici et là, pour des raisons que je souhaiterais dénuées d'arrière-pensées* », a ajouté M. Hernu qui a invité l'armée de terre à « *évoluer avec son temps* ».

« *La mobilité doit être accrue grâce à un renforcement des moyens aéroterrestres. J'ai demandé*, a précisé le ministre de la défense, *au Groupe de planification et d'études stratégiques et aux états-majors d'étudier ce domaine. Pour l'instant, aucune décision définitive n'a été prise. Des études poussées sont en cours de réalisation portant sur la constitution d'une force d'hélicoptères antichars et d'appui-protection, regroupant des moyens aujourd'hui relativement dispersés et des moyens nouveaux. Mais il demeure que la défense des frontières nécessite un corps de bataille solide, à base d'unités blindées modernisées, installé de part et d'autre du Rhin.* »

M. Hernu a ensuite indiqué que « *la tâche de défendre en surface le territoire national doit être mieux partagée entre la gendarmerie et l'armée de terre. A la gendarmerie, le renseignement, la protection des installations, la neutralisation de commandos infiltrés. A l'armée de terre de combattre les éléments les plus importants. Cette question fait également l'objet d'études communes.* »

SPORTS

SKI. — *La Suissesse Erika Hess a gagné, vendredi 17 décembre, le slalom spécial féminin de Piancavallo (Italie) avec un temps de 1 min. 47 sec. 4 ; elle a devancé de 4/100 de seconde la Française Perrine Pelen et de 87/100 de seconde l'Américaine Christin Cooper.*

Le combiné (la descente de San Sicario et le slalom de Piancavallo) a été gagné par Christin Cooper devant Erika Hess, qui est en tête de la Coupe du monde avec 105 points.

TENNIS. — *L'Américaine Chris Evert-Lloyd s'est qualifiée pour les demi-finales du Masters féminin (tournoi des maîtres) en battant, vendredi 17 décembre, à East-Rutherford (New-Jersey), sa compatriote Pam Shriver (6-2, 6-3). Elle sera opposée à l'Américaine Tracy Austin, qui a battu Andrea Jaeger (6-4, 6-4). L'autre demi-finale sera jouée par l'Américaine Martina Navratilova et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova.*

FAITS DIVERS

INONDATIONS DANS PLUSIEURS RÉGIONS

- LES VOIES SUR BERGES SONT FERMÉES A PARIS
- LE PLAN ORSEC EST DÉCLENCHÉ EN HAUTE-SAONE

Le radoucissement de la température et d'importantes chutes de pluie ont provoqué dans plusieurs régions de France une augmentation rapide du débit des cours d'eau et des inondations graves. Les prévisions météorologiques pour la fin de cette semaine annoncent de nouveaux passages pluvieux. La situation devrait donc encore se dégrader.

● *A Paris*, la Seine monte de 60 centimètres par jour. Elle devrait atteindre dans la journée du 19 décembre la cote de 4,20 mètres. Des portions des voies sur berge ont été fermées à la circulation et notamment, rive gauche, les accès « Concorde » et « Invalides » et, rive droite, depuis les Tuileries jusqu'au boulevard Morland.

● *La Saône* provoquera, lundi 20 décembre, des inondations graves. Dans cette perspective, le plan ORSEC a été déclenché dans le département de la Haute-Saône. Dans le Doubs, la route nationale 84 a été recouverte par les eaux en plusieurs endroits.

● *Le Rhin* débite, en basse Alsace, 2 500 mètres cubes par seconde alors qu'à l'habitude sa capacité n'excède pas 900 mètres cubes en cette saison. La navigation pourrait être interrompue.

● *La Charente* a envahi les bas quartiers des villes de Saintes, de Cognac et d'Angoulême. Le plan ORSEC pourrait être déclenché dans les départements de Charente et de Charente-Maritime.

● *La Dordogne*, la Corrèze et la Vézère poursuivent leurs crues qui devraient provoquer l'évacuation d'habitations à Montignac (Dordogne) et l'interruption du trafic sur la route nationale 89.

● *Dans le Loiret*, M. Emile Boffin, soixante-huit ans, président-directeur général des Sablières de Puy-la-Laud, a été emporté par le courant en tentant de franchir avec son véhicule tout-terrain une rivière en crue, près de Girolles. Son corps n'a pas été retrouvé.

Faits et jugements

LE MEURTRIER D'UN CAMBRIOLEUR EST INCARCÉRÉ

M. Charles Bernard, un libraire de Gonesse (Val-d'Oise), membre de l'association Légitime défense, qui avait abattu un cambrioleur, Yazid Chougri, le mercredi 15 décembre, avec son pistolet 7,65, a été inculpé, le vendredi 17 décembre, de « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » et écroué à la maison d'arrêt de Pontoise. M. Bernard, qui se trouvait dans son appartement face au malfaiteur, avait tiré à deux reprises sans l'atteindre. M. Chougri fut blessé mortellement par un troisième coup de feu alors qu'il s'enfuyait par la fenêtre.

● *Le meurtrier de deux gendarmes jugé irresponsable.* — Francis Oribuela, qui, le 16 septembre dernier, avait tué deux gendarmes, Gérard Chollon et Robert Joffre, dans la commune de Saint-Astier (Dordogne) (*le Monde* du 17 septembre), a été reconnu irresponsable de ses actes par le juge d'instruction de Périgueux chargé de ce dossier.

● *Des gendarmes condamnés.* — Trois gendarmes de la brigade de Rognac (Bouches-du-Rhône), MM. François Boisse, Flavien Hardouin et Jean-Marie Vezzani, inculpés de coups et blessures avec armes, après avoir menacé et blessé, dans la nuit du 6 au 7 mai, M. Serge Py, interpellé dans une affaire de chèques volés (*le Monde* du 27 mai), ont été condamnés respectivement par le tribunal correctionnel de Nîmes à seize mois d'emprisonnement, dont neuf avec sursis ; dix mois, dont sept avec sursis, et huit mois, dont cinq avec sursis.

● *Condamnation d'un propriétaire de chiens dangereux.* — Le propriétaire de trois chiens (deux bergers belges et un berger allemand), qui avaient mordu et gravement blessé, en février dernier à Althen-des-Paluds (Vaucluse), une jeune femme enceinte de sept mois (*le Monde* du 4 février), a été condamné, jeudi 16 décembre par le tribunal correctionnel de Carpentras, à trois jours de prison ferme, quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende.

Deux sympathisants présumés du groupe Orly sont remis en liberté

La chambre d'accusation de Paris a fait libérer MM. Charles-Antoine Sansonetti et Katchadour Gulumian — assistés de Mes Germaine Sénéchal et Patrick Devedjian — en les plaçant sous contrôle judiciaire par un arrêt rendu le 17 décembre. La chambre d'accusation examinait en appel une ordonnance du juge d'instruction de Bobigny du 2 décembre, qui avait accordé la liberté au premier, mais l'avait refusée au second. Les deux inculpés avaient été appréhendés à la suite de l'explosion, le 30 juillet, d'une bombe qui avait entraîné la mort d'un membre présumé du groupe Orly, Pierre Gulumian, frère de Katchadour, à Gagny (Seine-Saint-Denis), dans le pavillon des Sansonetti (*le Monde* des 3 et 6 août).

culture

FESTIVAL « AFRIQUE NOIRE » A GRENOBLE

De l'art vaudou au pop'art...

Elsa Wolliaston a un corps lourd et puissant. Elle arrive par le côté, pénètre dans l'espace encerclé de bougies, poussée par le battement du « djembe ». Elle marche le visage clos, la tête seule ondulant, bras repliés. Un parcours long, deux ou trois fois coupé, brusquement, de mouvements qui partent de la nuque, cassent son corps, la font tournoyer comme une torche. Elle va jusqu'à toucher le batteur (Louis Cesar Ewande) mais s'éloigne, déséquilibrée : il la rattrape d'un son claqué sur le tambour : le djembe reprend son rythme. Le temps devient interminable. Le regard se laisse fasciner par des mouvements infimes et qui n'aboutissent pas.

Elle revient, passant cette fois de la folie égarée, un peu théâtrale, à une frénésie presque joyeuse. Flûte, batterie, djembe. Elsa, le corps malmené, les pieds plats, est en relation avec les forces de la nature. Relation étrange, solitaire, qui trouble profondément les Africains présents, choque même certains, enracinés dans une conception collective de la danse. Elsa Wolliaston ne cherche pas à plaire. Cette Africaine, née à la Jamaïque d'un père kényan et d'une mère panaméenne, danseuse cérémoniale, a été initiée dès l'enfance au culte animiste, puis est devenue l'élève du maître Yoruba, Baba Tunji Olantuji, au Nigeria, avant de travailler la danse contemporaine aux États-Unis et à Paris (Merce Cunningham, Katherine Dunham, Franck Wagner, Jerome Andrews...). Elle est professeur, chorégraphe, membre enfin de la compagnie Ma-Danse Rituel Theatre qui effectue des recherches à partir du théâtre no japonais.

La ville de Grenoble propose ainsi jusqu'au 10 janvier, sous le titre « Festival Afrique Noire », une confrontation entre les arts traditionnels et les expressions contemporaines. Quelque soixante films, une trentaine de spectacles — théâtre, danse, musique —, plus de vingt expositions, sans compter colloques et débats. Un festival « éclaté » (trop même), difficile à classer, mais d'une diversité propre à casser quelques stéréotypes : ce que voulaient précisément Pierre Gaudibert, conservateur du musée de Grenoble, initiateur du projet, et Ayi Francisco d'Almeida, coordonnateur de l'ensemble des activités, maître d'œuvre en particulier de la programmation « cinéma ».

Le festival a été l'objet d'un débat vif au sein de la communauté africaine, importante dans le département. Plusieurs fédérations et associations ont ainsi critiqué son aspect trop esthétisant et un « collectif africain » s'est même constitué pour le dénoncer. Intégré par la suite au festival, ce dernier a organisé des débats, très critiques et suivis, sur la santé, tous les grands problèmes de l'Afrique et ses relations avec l'Occident.

Pourtant, Ayi Francisco d'Almeida a voulu *« ouvrir une brèche dans l'ignorance et l'indifférence des images et des sons venus d'Afrique »*. Très marqué à son arrivée en métropole par le décalage entre l'Afrique réelle et celle que s'est construite la mémoire collective française, ce jeune Togolais travaille depuis plusieurs années à démonter le mécanisme de constitution des stéréotypes. Avec une soixantaine de films classés par thèmes (le regard colonial, cinéma et littérature, l'Afrique en mouvement, le cinéma anti-impérialiste, la femme), à travers plusieurs rétrospectives (Sambene Ousmane, Med Hondo, Jean Rouch...), il a cherché a confronter des regards d'Africains et ceux d'hommes qui les ont côtoyés, ou ont lutté avec eux. Même esprit de confrontation dans la musique (des musiciens actuels comme Akendengue, Oryema, Manu Dibango, ont succédé à des griots traditionnels), et dans les arts plastiques, domaine privilégié de Pierre Gaudibert et Jean-Claude Foulon.

Au musée de Grenoble, on peut voir, sans esprit de hiérarchie, des statuettes magiques du Bénin (certaines assez impressionnantes avec leurs petits piquets fichés dans le corps, destinés à provoquer toutes sortes de bienfaits ou de maux, caractéristiques du culte vaudou), des sculptures de différentes ethnies, surtout de Côte-d'Ivoire, choix d'œuvres venant de la collection Guerre, de Marseille, et de collections particulières sélectionnées par Jacques Kerchache, pièces somptueuses (le tellem, jumeaux tutélaires dont l'origine remonte au treizième siècle), essentielles pour comprendre la cosmogonie africaine ; Et aussi des peintures et sculptures contemporaines, et ce que Pierre Gaudibert appelle *« une sorte de pop'art africain »*, ces enseignes populaires comme on en voit aujourd'hui dans toute l'Afrique : des peintures satiriques sur les nouvelles bureaucraties politiques.

Il y a une étonnante collection de sculptures vaudou en bois laqué, pièces de taille moyenne, réalisées par un artiste, prêtre, guérisseur et devin, Agbagli Kossi, et rassemblées par un Autrichien, Gert Chesi, divinités diverses, animaux peints à l'huile ou à la laque d'auto, dans des couleurs acides, rose, mauve, vert pomme. Plus discrète est la collection de « fixés sous verre » du Sénégal, de Jean-Loup Pivin. Portraits de marabouts, de grandes figures historiques ou de notables, scènes bibliques. Très stylisées, ces peintures aux couleurs vives font penser à l'imagerie chiite. Un art urbain, vraisemblablement importé du Maghreb, voire d'Orient, et très vivant au Sénégal bien que menacé de dégénérescence par les commandes européennes.

Beaucoup d'images, de sons, de discussions. On ne tirera pas le bilan d'une manifestation aussi considérable et qui n'est pas terminée. Dire que l'échange s'est fait entre le public francais et le public africain serait excessif. Les débats politiques ont attiré davantage les Africains. Les Francais ont préféré ceux sur les thérapies africaines ou sur la culture. Pour beaucoup, le raffinement de certaines sculptures a été une véritable révélation.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Les expositions du musée de Grenoble durent jusqu'au 10 janvier.

MUSIQUE

AU THÉATRE DU ROND-POINT

La jeune école polonaise

Conçus, à l'origine, pour accompagner l'exposition « Une entreprise d'art vivant : le musée de Lodz » (qui aura lieu seulement en 1983, au Centre Pompidou), les deux concerts que l'Ensemble Intercontemporain vient de consacrer à la musique polonaise n'avaient pas pour objet de présenter les courants les plus récents d'une école dont on connaît la vitalité, ni d'offrir une rétrospective complète. Mais de mêler les tendances divergentes et, peut-être, en brouillant les pistes, de contredire l'opinion qui voudrait que tout soit contenu dans la production de Penderecki, longtemps tenu pour le fer de lance de l'avant-garde.

Tableau vivant *(1981-1982) de Zygmunt Krauze oppose deux groupes de musiciens accordés à un quart de ton de différence l'un de l'autre : la confrontation perpétuelle, presque note à note, dans des nuances diverses et des assemblages subtils, de ces deux univers, exerce, en dépit de ce que cela peut avoir de fastidieux pour les interprètes, une sorte de fascination sur l'auditeur mis à même d'apprécier des différences infinitésimales.* Vivace e Cantilena *(1974) de Krzysztof Baculewski, pour flûte, piano et quintette à cordes, ne se laisse pas décrire aussi aisément ; on y est plutôt sensible au raffinement d'une écriture déliée, à la sobriété du langage, à la mélancolie qui résulte d'un centre d'attraction sous-jacent et dont l'allusion très elliptique au* Prélude *en* la *mineur de Chopin sera l'aboutissement logique et naturel.*

Le Kammerkonzert *(1981) de Marcin Blazewicz, enfin, forme le contraste le plus radical avec l'œuvre précédente : des sons glissés repris obstinément dans la nuance* fortissimo, *une tension qui ne se relâche jamais — comme un océan instrumental déchaîné, — mais qui évolue de manière continue et se transforme sans perdre de sa force première. Placés sous la direction d'Alexandre Myrat, les musiciens de l'Ensemble Intercontemporain ont su garder jusqu'à la fin toute la fraicheur nécessaire pour aborder des œuvres aussi diverses qu'exigeantes.*

GÉRARD CONDÉ.

YURI EGOROV ET MICHEL PLASSON

Une étoffe exceptionnelle

« Nous étions quelques-uns à attendre avec curiosité et un peu d'inquiétude la première apparition à Paris, pour « Prestige de la musique », de Yuri Egorov, ce pianiste russe de vingt-huit ans, fixé en Hollande depuis 1978, après son admirable récital de l'an passé dans les jardins de La Roque d'Anthéron. Son interprétation du Concerto en fa mineur, *de Chopin, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Michel Plasson, ne nous a ni déçu ni comblé ; elle confirme seulement que les chemins d'un grand artiste sont longs et divers.*

L'étonnement est venu de ce jeu durci, de ce toucher « carré », un peu minéral, qui accompagnait une entrée de grand style. Question de piano, mais aussi souci de donner une vaste ampleur à ce concerto que certains jouent avec une élégance un peu étriquée, voire souffreteuse. Dans le larghetto, on retrouvait le beau phrasé pur et parfait, mais non pas la transparence, tandis que le geste, le mouvement de la musique, prenaient une dimension nouvelle. Et, dans le final, où renaissait le toucher très intériorisé, c'était au contraire telle figure rythmique, telle volée de traits qui semblaient manquer de substance.

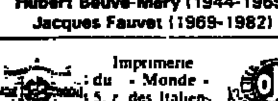
C'est ainsi qu'un pianiste, aussi prodigieusement doué soit-il, progresse de façon quelque peu déconcertante : dans ce combat avec la matière instrumentale et l'esprit, il mûrit sur certains points, recule sur d'autres, investit lentement les œuvres. Mais lorsqu'en bis Egorov joua Feu d'artifice, *de Claude Debussy, la splendeur du piano, l'ampleur du lyrisme, l'extrême poésie qui transfigure cette page relativement mineure, attestaient de son étoffe exceptionnelle.*

Si le Nouvel Orchestre de Paris et Michel Plasson n'ont pas toujours paru très à l'aise dans Chopin, l'Ouverture du carnaval romain, *de Berlioz, la* Troisième Symphonie, *de Roussel, et le* Boléro, *de Ravel, superbes « machines à jouer », convenaient parfaitement à un orchestre de plus en plus harmonieux, galvanisé par un chef qui condense à ce point l'énergie et l'intensité de la musique dans son corps et dans ses gestes. Peut-être, cependant, son dynamisme l'amène-t-il à imposer des rythmes un peu écrasés, au début de la symphonie de Roussel et dans certaines progressions du* Boléro, *où il faudrait des figures plus souples, glissantes ou rebondissantes. Mais quelles belles fêtes il a su peindre dans ces grandes œuvres françaises !*

JACQUES LONCHAMPT.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire n° 57 437
ISSN : 0026 - 9360.

ROCK

SIOUXSIE AND THE BANSHEES

La tempête et l'accalmie

Il régnait une atmosphère asphyxiante de chaleur moite au concert de Siouxsie and the Banshees, le 16 décembre à la Mutualité. On l'a vue, cette Anglaise inquiétante et mystérieuse, cachée derrière son maquillage de louve, lançant d'une voix tourmentée ses climats de tensions et d'excès, de rêves et de cauchemars, entretenus par les Banshees dont le guitariste était remplacé par celui de Cure, Robert Smith.

Rescapée de la première vague punk (elle faisait partie en 1976 du Bromley Contingent, ce groupe de fans aujourd'hui légendaire qui suivait partout les Sex Pistols), Siouxsie Sioux s'est refusée à enregistrer pendant longtemps. Elle a gardé de cette époque la noirceur et l'électricité, une beauté convulsive qui évolue aujourd'hui vers des sphères plus mélodiques aux couleurs romantiques.

Loin des blondeurs tapageuses à la Debbie Harry ou Kim Wilde, Siouxsie Sioux n'appartient pas à cette famille du rock au féminin, elle fait le rock sans distinction ni qualification, à son image, sombre et passionnée. Avec son groupe, radical et catégorique, elle excelle dans l'art de créer un univers exaspéré et torturé, fait de tempête et d'accalmie.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Polydor.

CINÉMA

MENACES SUR LE FILM CANADIEN

L'O.N.F. démantelé

L'Office national du film canadien (O.N.F.) tel qu'il existe actuellement risque de disparaître dans un avenir proche si sont mises en pratique les recommandations d'un rapport officiel rédigé par le compositeur Louis Applebaum et l'écrivain Jacques Hébert. A suivre ce rapport, récemment publié à Ottawa, les « dépouilles » de l'O.N.F. seraient partagées entre divers organismes et son budget considérablement réduit. Radio-Canada, la télévision d'Etat, subirait un sort moins sévère, mais n'aurait plus le droit de produire ses propres émissions dramatiques. On s'explique mal dans le cas de l'O.N.F. des mesures aussi draconiennes, qui font table rase d'un passé glorieux comme des immenses possibilités encore offertes par cet outil unique au monde.

Selon les vœux du rapport Applebaum-Hébert, l'O.N.F. se consacrera désormais exclusivement à l'exploration technologique et à la production de courts métrages expérimentaux. On y formera éventuellement des jeunes cinéastes. Mais il ne pourra plus entrer en concurrence avec l'industrie privée, ne produira plus de longs métrages de fiction.

Radio-Canada hérite de la filmothèque et de la vidéothèque qui constituent un véritable trésor. La S.D.I.C.C. (Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, variante de notre fonds d'aide à la production) recevra une partie de l'ancien budget de l'O.N.F., qui perdra également ses antennes à travers le Canada (les services régionaux) comme dans le monde. Les bureaux de l'O.N.F. à l'étranger seront rebaptisés Film Canada et serviront d'agences pour la promotion et la diffusion de toute la production canadienne.

Pour l'écrivain et cinéaste Jacques Godbout, nous assistons à « *un mouvement du balancier en faveur de la privatisation comme dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher et les Etats-Unis de Ronald Reagan. L'O.N.F., organisme à caractère socialiste dans un univers capitaliste, dérange* ».

Créé en 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale, par le cinéaste écossais John Grierson, fondateur du mouvement documentaire anglais des années 30, l'O.N.F. a pour mission « *de produire et de distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations* ». Il joue aussitôt un rôle essentiel dans l'effort de guerre du pays. Un autre Ecossais, Norman McLaren, y révèle son sens pédagogique et son génie du cinéma d'animation : le Canada devient la terre d'élection d'un art synthétique où images, sons, musique, sont entièrement recréés.

Parallèlement, et avec l'avènement de la télévision, l'O.N.F. développe, avant même les Américains et les Français, ses propres recherches sur ce qu'il appelera *candid eye* (aux États-Unis ce sera la *living camera*, en France le *cinéma-vérité*).

« Hollywood Nord »

La section française de l'O.N.F., qui a émigré dans les années 50 d'Ottawa à Montréal, reprend le flambeau des Canadiens anglais et jette les bases du futur cinéma québécois. Les cinéastes s'appellent Michel Brault, Claude Jutra, Gilles Groulx, Claude Fournier, mais aussi Arthur Lamothe, Gilles Carle, Bernard Gosselin, Pierre Perrault. Si Claude Jutra tourne à compte d'auteur *A tout prendre* (1963), qu'il dédie à Norman McLaren et Jean Rouch, c'est à l'O.N.F. qu'il signe un peu plus tard *Mon oncle Antoine*. Pour Pierre Perrault, qui donne une dimension nouvelle au film documentaire, « *l'O.N.F. est un endroit exceptionnel. Il permet de faire un cinéma inconcevable nulle part ailleurs.* ».

Et nous n'avons pas cité Denys Arcand, Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Leduc, venus à un moment ou à un autre y prouver leur talent. Les uns ont quitté depuis longtemps l'Office, d'autres y retournent de temps à autre, certains y travaillent régulièrement. Le drame, comme nous le fait remarquer Jacques Godbout, « *c'est que nous avons tellement critiqué la maison que cette critique a servi d'alibi et se retourne aujourd'hui contre nous.* ».

Contrairement aux affirmations du rapport Applebaum-Hébert, la capacité de l'O.N.F. de prendre des initiatives audacieuses n'est nullement tarie. Nous pensons d'abord à la série de co-productions entre le Canada et le Mexique que supervisa dans les années 70 Jean-Marc Garand, l'actuel responsable de la section française, réussite exemplaire d'une collaboration entre deux pays que rapproche un même voisinage avec un encombrant voisin, les États-Unis. Ou encore à l'ensemble de la production féminine d'Anne-Claire Poirier, l'auteur de *Mourir à tue-tête*, assez platement rebaptisé chez nous *le Viol*. Et au succès considérable, en octobre dernier, du dernier film de Pierre Perrault, *la Bête lumineuse*, montré en circuit commercial à travers le Québec. L'O.N.F. forme un tout même si, on peut le regretter, les Canadiens anglais y tiennent un rôle moins important que par le passé.

Le gouvernement canadien paraît vouloir créer un « Hollywood Nord », selon la formule ironique des Australiens que des milliers de kilomètres mettent à l'abri de pareille tentation. La perpétuation de l'abri fiscal *(tax shelter)* source de tant d'œuvres médiocres d'où l'on efface la moindre référence locale, mais que l'on espère moraliser par un strict contrôle du fameux « contenu canadien », reste la panacée. L'argent récupéré de l'O.N.F. contribuerait à cette opération et, par l'entremise de la S.D.I.C.C., servirait de contrepoids aux abus éventuels de producteurs sans scrupules. Le créateur individuel doit rester soumis aux caprices de l'argent : dans ce cas, effectivement l'O.N.F. n'a plus aucun rôle à jouer.

LOUIS MARCORELLES.

PHOTO

AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Claude Batho, la pharaonne

Quand Claude Batho a présenté, en 1977, aux éditions Des Femmes, son livre *le Moment des choses* et, chez Agathe Gaillard, les photos du livre, elle avait encore peu photographié. Peu dans tous les sens : elle n'était pas allée loin, pas plus loin que les murs de sa maison et que l'enclos de son jardin, que le visage de ses filles et des vieilles femmes du voisinage, elle vivait à la campagne. Si peu de photographes savent photographier ce qu'ils connaissent, et vont chercher des choses inconnues qui en deviennent obtuses, Claude Batho, elle, a photographié les choses de rien, du ménage, de la cuisine, qui ne coupaient pas sa vie de femme. Le linge mouillé et l'épreuve qui doit sécher dans la douche, l'éponge qui devra récurer la baignoire après s'être usée à nettoyer l'épreuve, puis l'image de l'éponge, les légumes à éplucher, les fleurs à tailler, la salade à secouer, la fillette à baigner, tout cela s'est glissé dans la photo, en douceur, en suivant le rythme des jours. Claude Batho usait de la photo comme d'une passoire magique qui retenait non seulement les petits cailloux du temps, mais l'air lui-même, l'onde, la respiration.

Vers 1980, la machine s'est mise à tourner à plein régime, comme sous l'effet d'une embolie, mais toujours en silence : l'œil de l'obturateur est resté ouvert à toute heure du jour, devant toute tâche, et devant le moindre repli de solitude ou de souffrance, dans une sorte de boulimie vitale. Claude Batho allait mourir, et l'objectif affamé s'est mis à puiser dans le champ le plus rétréci de l'existence tout ce qui pouvait la retenir à la vie, tout solide, toute évidence, et en même temps tout signe qui pouvait l'amener vers le seuil de la mort, sans violence, oiseaux, opacité lénifiante des brumes, chats, accompagnateurs muets du voyage.

Dans sa maison, secrètement, et par la photographie, qui embaume l'instant, elle est devenue sa propre pharaonne, l'architecte de sa pyramide, la servante des toilettes funèbres, fleurs, miroirs, draps blancs, reflets de plus en plus ténus, au revoir chuchotés, souffles qui s'épuisent dans la glace froide, elle a tout préparé pour quitter son foyer sans remords, en paix avec les choses reconnues.

Il y a, à rôder dans les salles de l'exposition qui lui est consacrée au Musée d'art moderne, ou entre les pages du nouvel album des éditions Des Femmes, une grâce très mystérieuse, un fluide, les trois petits tours et puis s'en va d'une âme inconnue qui est devenue chère.

HERVÉ GUIBERT.

★ « Claude Batho photographe », 1967-1981, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (16e). Jusqu'au 30 janvier.

★ Un album relié aux éditions Des Femmes, 220 F.

DANSE

LES AMOURS DE FRANZ, aux Champs-Elysées.

L'écurie Petit

Roland Petit à Paris : d'immenses affiches l'annoncent dans le métro et sur les murs. Pour être directeur du Ballet national de Marseille, Roland Petit n'en tient pas moins à l'estime de la capitale. La tournée parisienne s'est ouverte sur *les Amours de Franz*, ballet créé à Marseille voici un an et qui se revoit avec plaisir. Cette évocation en demi-teinte de quelques moments de la vie tourmentée de Schubert ne nous apprend rien en matière de chorégraphie, mais elle correspond, dans la production de Roland Petit, à un passage calme et harmonieux.

Il a composé une suite de tableaux viennois, couleur pastel, tout entiers consacrés à la joie de danser. Des valses-caprices, des menuets, un alerte trio, lui ont inspiré un jaillissement de cabrioles battues, de petits brisés, de ronds de jambe et autres pas de virtuosité, exécutés par une écurie de jeunes pur-sang nerveux parmi lesquels se distinguent Gille Cochinaire, Jean-Pierre Aviotte et Thierry Le Floch. On retrouve la griffe du maître, son goût de la broderie surpiquée, une gestuelle volubile.

Dans ce cheminement un peu diffus, Denys Ganio fait une apparition de qualité, tandis que la séquence des amours ancillaires tranche sur le reste du ballet par son style vigoureux et ses amples déplacements. Elle met en valeur la technique de Florence Faure et de Pascale Leroy. Le rôle de la *femme*, symbole de l'amour de la musique et de la mort, fut créé par Dominique Khalfouni ; elle lui apporte du mystère et une légère touche pathétique.

Sacrifiant au vedettariat, Roland Petit a invité également pour Paris Carla Fracci, étoile de la Scala. Tout dans le masque, professionnelle et froide, elle ne s'intègre pas au reste de la troupe et gèle le dernier tableau, qui ressemble plus à une vitrine de Noël qu'à une vision céleste. Mais, pour défendre ce ballet parfois un peu mièvre, il y a Jean-Charles Gil. Excellent danseur, souple et précis, il est si habité par le personnage de Schubert qu'il en gomme la convention.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. A partir du 20 décembre. Soirée Debussy.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COCU MAGNIFIQUE. – Carré Silvia Monfort (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim. : 16 h.
LA DIXIÈME DE BEETHOVEN. – Madeleine (265-07-09), sam., dim., 15 h et sam., 20 h 45.
L'HERBE ROUGE. – Petit Montparnasse (320-89-90), sam., 21 h 15, dim., 16 h.
LES FOURMIDABLES. – Deux Portes (361-49-92), sam., 20 h 30.
LEONCE ET LENA. – Bastille (357-42-14), sam., 22 h 30.
ULYSSE. – Centre Georges-Pompidou (277-12-35), sam., 20 h 30, dim., 16 h.
SUPERDUPONT. – Odéon (325-70-32), sam., 20 h 30, dim., 15 h.
FARID CHOPEL. – Palace (246-10-87), sam. dim., 20 h 30.
MÉFAITS D'HIVER. – Arc (723-61-27), sam., 20 h 30, dim., 18 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 20 h : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe ; sam., 20 h 30 : Andromaque.
CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Père.
TEP (797-96-06), sam., 20 h : les Possédés I ; dim., 15 h : les Possédés II ; dim., 20 h : l'Enfance de Gorki.
PETIT TEP (797-96-06), sam., 20 h 30, dim., 15 h : Lettre de Chine ; Porte close.
BEAUBOURG (277-12-35), débats et rencontres - musée sam., Journées de culture russe en France : 18 h 30 : Le Théâtre russe en France : la Mort joyeuse ; 20 h 30 : La musique russe en France ; de 14 h à 18 h : Animations-enfants ; dim. : Journées de culture russe en France : 15 h 30 : l'Église orthodoxe en France ; 16 h 30 : Les icônes russes en France ; 18 h 30 : Chœurs orthodoxes ; 20 h 30 : Les Russes écrivains français. – Cinéma-vidéo : sam., dim., 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; dim., 15 h : Peinture-poésie ; dim., 19 h : Dennis Oppenheim ; sam., dim., 15 h : La Russie et les Russes dans le cinéma français. Concerts : dim., 18 h 30 : Mélodie pour chant et piano d'après P. Eluard.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette : dim., 14 h : la Veuve joyeuse.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (sam.) 20 h 30, (Dim.) 17 h : Du bon usage des domestiques.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (sam.) 21 h, (sam. et dim.) 16 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53) (sam.) 20 h 30 : le Malentendu ; (Dim.) 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (sam.) 21 h (dim.) 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (sam.) 20 h 30 Ma Elo. Salle L.-Jouvet, (sam.) 21 h : Platonov ou l'homme sans pé (dernière).
BOUFFES PARISIENS (296-60-2?) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 18 h ? : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) (sam.) 20 h, (dim.) 1? : Correspondance. - Théâtre du Soleil (374-24-08), (sam.) 18 h 30 : la Nuit des rois ; (dim.) 15 h 30 : Richard II. – Atelier du chaudron (328-97-04) (dim.) 20 h 30, (dim.) 16 h : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (sam.) 20 h 30 : Justi-filles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (sam., dim.) 20 h 30 : Pincette le bourreau (dernière).
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (sam.) 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (5?8-38-69) Resserre (sam.) 20 h 30 : Cendrouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h 30 Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (sam.) 20 h 45 (dim.) 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (sam.) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (sam.) 20 h 30 : Moi.
CONSTANCE (258-97-62) (sam.) 21 h, (dim.) 17 h : Pinok et Matho.
DAUNOU (261-69-14) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h : la Dernière Nuit d'été.
ELDORADO (208-45-42) (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 et 18 h : les Rats.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (sam.) 22 h, (dim.) 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (sam.) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Paillasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) (sam.) 20 h 30 : Léonce et Léna (dernière).
FONTAINE (874-74-40) (sam.) 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (sam.) 18 h 30, (dim.) 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (sam.) 20 h 45, (dim.) 16 h 30 : Vive les femmes ; (sam.) 22 h, (dim.) 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51) (sam.) 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h 30 : la Poule à Jupiter.
HUCHETTE (326-38-99) (sam.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque. (sam.) 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h : L. Rosman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), (sam.) 20 h 30 ; (dim.) 17 heures : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34) : I. – (sam.) 19 h : Moth ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – (sam.) 18 h 30 : Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite salle. (sam.) 18 h 30 : Parlons français, 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), (sam.) 21 h : l'Éducation de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (sam.) 21 h, (dim.) 15 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), (sam.) 21 h 15, (sam.) 18 h 15 (dim.) 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), (sam.) 21 h, (dim.) 15 h : R. Devos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), (sam.) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (sam.) 20 h 45, (sam.) 19 h 15 et 22 h, (dim.) 15 h 30 : Chauvre France.
PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), (sam.) 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (sam.) 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (sam.) 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44), (dim.) 20 h 30 : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (sam.) 20 h 45, (dim.) 15 h : le Charivari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : les Petits Oiseaux (dernière).
STUDIO BERTRAND (783-99-16) (sam.) 20 h 30 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (sam.) 20 h 45, (dim.) 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), (sam.) 20 h 30 : la Voix humaine ; (dim.) 18 h 30, (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : la Maison de poupée (dernière) ; (sam.) 22 h, (dim.) 17 h : A. Allais (dernière) ; (sam.) 17 h, (dim.) 20 h 30 : Français, encore un effort.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14) (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h : Granit.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), (sam.) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DU LYS (327-88-61), (sam.) 19 h, (dim.) 15 h : Voyage en Dualie (dernière le 19) ; 22 h 30, (dim.) 15 h : L'Enfant.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), (sam.) 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉÂTRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (sam.) 20 h 45, (dim.) 14 h 30 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉÂTRE DE PARIS (loc. 274-22-77) Grande Salle, (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25), (sam.) 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55) (sam.) 17 h et 20 h 30, (dim.) 15 h 30 : Enjeux la vie.
THÉÂTRE DES 400 COUPS (633-01-21), (sam.) 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : les Strauss ; (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : Camera Oscura.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : Lorenzaccio (dernière).
THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48), (sam.) 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
THÉÂTRE DE LA VILLA (542-79-56), (sam.) 21 h, (dim.) 17 h : Arlequin valet de deux maîtres.
VARIÉTÉS (233-09-92), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 18 h 30 : Chéri.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), (sam., dim.) 18 h 30 : Elle dit qu'elle est seule.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h : Het Penta Teater.
CENTRE KIRON (523-54-20), (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h 30 : La pierre qui chante.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), (sam.) 20 h 45 : C. Vidon.
CISP (343-19-01), (sam.) 20 h 45 : Chorégraphiquement vôtre.
GRAND PALAIS (261-54-10), (dim.) 17 h, 18 h, 19 h : Arbres-Papier.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77) (sam., dim.) 21 h : Ballet national de Marseille R. Petit.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Dry (Milan, Vallet, Fuenllana, Pisador, etc.) ; 21 h : E. Valetti, D. Cobbi.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : E. Bergel (Strauss, Prokofiev, Chopin).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : R. Oleg, J. Pomet, F. Guye, J.-M. Luisada (Haydn, Schubert, Mendelssohn).
ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-MONTMARTRE, 21 h : Orchestre de chambre Ad Artem de Paris (Bach, Haydn, Schubert).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble la Stravaganza (Vivaldi, Boismortier, Telemann).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : C. Martin (Sor, de Falla, Albeniz).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : Kun Woo Paik (Rachmaninov, Scriabine).

Samedi 18 - Dimanche 19 décembre

RANELAGH, 15 h et 20 h 30 : Orchestre français d'opéra (Pergolèse, Mozart).

DIMANCHE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Quatuor à cordes du Nord (Mozart, Borodine, Beethoven).
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 11 h : Chœurs de l'Orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Brahms, Britten).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : la Grande Écurie et la Chambre du roy (Vivaldi).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : J.-M. Guerre (Walther, Brahms, Bach, Mendelssohn).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h : U. Reinemann, N. Lee (Bruch, Grieg, Mendelssohn).
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 17 h : Ensemble instrumental ancien et Chorale « Cum Jubilo » (Bach, Charpentier).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Chorale de l'E.N.M.P. (Poulenc, Schubert).
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : G. Robert (Buxtehude, Bach).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 16h : F. Richez, M.-F. Giret, A. Host (Bach, Duparc, Ionesco...).
ÉGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : H. Siemens (Bach, Dupré).
SORBONNE, Grand amphithéâtre, 17 h 30 : Chœur et ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne (Mauduit, Gervaise, Lassus...).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h : Orchestre Colonne : Rudolf Barshaï, Bella Davidovich (Schumann, concerto pour piano ; Beethoven, symphonie n° 6).
RANELAGH, 15 h : Orchestre français d'opéra (Pergolèse, Mozart).

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

FONTENAY-LE-FLEURY, CC P. Neruda, (sam.) 21 h : La Grande Ecurie et la chambre du Roy (Mozart).
VILLE D'AVRAY, château, (dim.) 21 h : Ensemble Contrastes (Schönberg, Berg, Webern).

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE ST-SÉVERIN, (dim.) 10 h et à 12 h : Chœur d'hommes, Chœur d'enfants du Conservatoire national de Boulogne, M. Bouvard, D. Probst, dir : A. Louvier (Louvier).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296–12–27)

JEUNE THÉATRE NATIONAL, (271-51-00) (sam.) 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : Raskolnikoff de R. Wiene ; 17 h : Ils aimaient la vie, de A. Wajda ; 19 h, Hommage à J. Huston : le Piège ; 21 h : l'Homme qui voulut être roi.

DIMANCHE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : A Girl's Folly de M. Tourneur ; 17 h : l'Emploi, de E. Olmi ; 19 h, hommage à J. Huston : le Malin ; 21 h : A nous la victoire.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Feu Mathias Pascal de M. L'Herbier ; 17 h, jeune cinéma italien : Vagabondi de C. Mazzacurati ; 19 h, Festival des trois continents-Nantes 82 : le Chant de la nostalgie de H. Mauro ; 21 h : Au sud de mon corps de P.C. Saraceni.

DIMANCHE

15 h, le Brasier ardent de I. Mosjoukine et A. Volkov ; 17 h, jeune cinéma italien : Porta portese de G. Vinciguerra ; 19 h, Festival des trois continents-Nantes 82 : le Don de dieu de G.J.M. Kabore ; 21 h, Lumière éteinte de Ph. van Khoa.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM N° 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 7e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxeville, 20e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Quartier latin Pathé, 5e (326-84-65).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE, film américain de John Huston. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA, film français de Jean Valère : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE, film inédit de Robert Z. Léonard (1931). V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE, film américain de Clint Eastwood. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MUTANT (*), film américain de Allan Holzman. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
OPÉRATION GREEN ICE, film américain d'Ernst Day. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON, film américain de Steven Lisberger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33.88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
THE THING (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
APOCALYPSE NOW (A.,v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., vf.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83), H.Sp.
LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA DEROBADE (Fr.) Club, 9e (770-81-47).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. vf.) (**) Arcades, 2e (233-39-36).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A.,v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
MACADAM COW-BOY (A., v.o) : Champo, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 6e (354-47-62).
SAMSON ET DALILA (A., vf.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Images, 18e (522-47-94).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

COMMUNICATION

Les quotidiens régionaux face aux nouveaux médias

II. — La contre-offensive sur écran

par YVES AGNES

Les quatre-vingts quotidiens régionaux et départementaux ont généralement bien défendu leurs territoires face à la poussée des moyens audiovisuels. Ils ont investi le nouveau « créneau » des radios locales privées (*le Monde* du 18 décembre). Un autre danger les menace : la télématique. A travers les expériences en cours se dessine le visage de nouvelles entreprises de communication, aux supports diversifiés.

« *Nous sommes partisans de toutes les expériences, ouverts à toutes les nouveautés et à toutes les concurrences.* » Le propos est de M. Jean-Pierre Coudurier, patron du *Télégramme de Brest et de l'Ouest*, l'un des quotidiens régionaux qui a le plus accru sa diffusion ces dernières années, malgré la présence du puissant voisin *Ouest-France*, lui aussi en progression. Que de chemin parcouru depuis cinq ans, quand a commencé à poindre cette nouvelle menace : la télématique ! Danger réel. La possibilité d'avoir accès, sur son écran de télévision, à des banques de données ou à des systèmes d'information automatisés permet d'attaquer la presse régionale sur ses terrains de prédilection : l'information-service et la petite annonce. Avec deux atouts supplémentaires : la possibilité d'actualiser en permanence et l'interactivité, cette relation positive entre le système et celui qui l'interroge.

Le premier réflexe est d'inquiétude et de révolte. M. François-Régis Hutin, le bouillant directeur général de *Ouest-France*, occupe le devant de la scène dans une croisade contre les nouveaux médias. Aujourd'hui encore, il ne manque pas d'arguments. « *Quel est le journal qui peut aujourd'hui « se payer » tous ces supports, satellites de télévision, réseaux câblés, radios locales, télématique... ? Seul l'Etat peut et est en train de le faire, et merci pour la liberté d'expression à terme ! Ou encore de puissants groupes privés, pour gagner de l'argent et non pour assurer un service.* » Et M. Hutin de fustiger « *les tuyaux, les faisceaux vides pour Goldoraks nippo-américains* » et « *la culture de l'Etat payée par l'Etat* ». Il craint en particulier que les nouveaux modes de communication « *n'accroissent le brouhaha et l'affolement du public* », au lieu de lui permettre, comme doit le faire un journal, « *de se repérer dans la masse d'informations, dans la violence des images et des textes* ».

Deuxième temps : autour de quelques directeurs la « nouvelle vague » de la P.Q.R. (presse quotidienne régionale), notamment M. Bernard Roux à Amiens, M. Jacques Saint-Cricq à Tours, M. Jean-François Lemoine à Bordeaux, M. Dominique Claudius-Petit à Nantes... — se forge une approche plus « positive » du problème, partant du constat que la télématique (comme les autres nouveaux médias) est une donnée désormais inéluctable. La Direction générale des télécommunications (D.G.T.) met au point l'annuaire électronique, le micro-ordinateur se développe dans les entreprises et chez les particuliers, les expériences étrangères se multiplient... Là comme ailleurs, disent-ils, il faut être présent, si nous ne voulons pas que d'autres prennent notre place. Quelques expériences sont menées dans les foires et salons. La presse participe à l'expérience menée par la D.G.T. à Vélizy ; elle crée un instrument de travail commun aux quotidiens de Paris et de province, le C.T.I.R. (Comité technique intersyndical pour la recherche de la presse quotidienne), dirigé par M. Jean-Claude Gayet. En octobre 1981, l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale publie un Livre blanc sur la télématique, et une déclaration où elle affirme le rôle prioritaire que doit jouer la P.Q.R. dans son développement.

« Il faut foncer »

Les conditions sont alors réunies pour une troisième étape : la mise en place effective de systèmes télématiques par les journaux eux-mêmes. D'autant que les pouvoirs publics poussent à la roue. La D.G.T. trouve ainsi des partenaires sérieux pour tester en vraie grandeur ses terminaux Minitel et étendre rapidement son réseau avec un contenu plus attractif que l'annuaire du téléphone ; le gouvernement, contrairement au cas des radios privées locales, ouvre largement les portes. « *Les entreprises de presse disposent des meilleurs éléments pour constituer des banques de données et veulent être les premiers utilisateurs de la télématique*, nous confirme M. Georges Fillioud, ministre de la communication. *Soit. Toutes les demandes ont reçu depuis un an un avis favorable et cela va continuer.* » « *Il faut foncer*, ajoute de son côté M. Jérôme Clément, conseiller de M. Mauroy à Matignon. *Il est très important que les responsables de journaux le comprennent.* »

On assiste aujourd'hui à une floraison d'initiatives d'un bout à l'autre de l'Hexagone, avec déjà une bonne douzaine de réalisations ou de projets intéressants. Ainsi *La Dépêche du Midi* a constitué un groupement d'intérêt économique (avec notamment la Caisse régionale d'assurance mutuelle, la Chambre d'agriculture et le Crédit Agricole) et diffuse à partir d'un centre serveur un service d'informations et de petites annonces ; 60 terminaux ont été installés par la D.G.T. à Toulouse. *Le Courrier Picard* prépare pour 1983 un réseau de télématique avec l'Agence nationale pour l'emploi (*Le Monde* du 28 octobre). *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, avec la chambre régionale du commerce et d'industrie, installe 300 terminaux et dix « boutiques télématiques » dans les agences de la « N. R. » : cette banque de données sera destinée aux entreprises et sera donc axée principalement sur des informations les concernant. (*Le Monde* du 24 septembre).

Aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, est mise en route une opération du type Vélizy, dans le quartier de l'Esplanade à Strasbourg, avec 600 terminaux. Au *Télégramme*, une banque de données sera opérationnelle en janvier 1983, avec des informations locales et régionales, les petites annonces, le fichier des réponses que donne chaque année le service « courrier des lecteurs » (50 000 réponses en 1981 dans le journal, par courrier et par téléphone). *La Presse de la Manche* met au point deux banques de données sur les événements de la région et les biographies de personnalités. *Le Provençal* a doublé sa documentation informatisée d'une banque de données grand public (ENEE : électricité, énergies, nouvelles énergies) ; sa filiale SEMI a réalisé pour la chambre de commerce un fichier de renseignements pour les entreprises. Le groupe *Sud-Ouest* a monté un journal électronique pour les récentes Olympiades de bridge à Biarritz, et créé un groupement d'intérêt économique (Atlantel) ; celui-ci, associé au G. CAM (filiale de la Caisse des dépôts et consignations), développe actuellement un centre serveur, Télésud, qui sera relié à la fin de l'année à près d'un millier de terminaux Minitel dans les administrations, dans les entreprises, dans les écoles et chez les particuliers.

A travers ces diverses initiatives se dessine la stratégie des quotidiens régionaux. D'une part, mettre en place aussi rapidement que possible des centres serveurs. Ils en ont la capacité, à la fois en raison de leur puissance informatique (acquise grâce à la modernisation des procédés d'impression) et en raison de leur spécificité : ils disposent de quantités d'informations et d'un réseau d'informateurs incomparable, en plus du savoir-faire acquis dans l'écrit pour la collecte et le traitement de ces informations. « *Il faut utiliser notre implantation, nos réseaux, notre notoriété, notre monopole* », estime M. Olivier Metzger, secrétaire général des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. D'autre part, miser dans un premier temps sur les milieux professionnels, les seuls capables aujourd'hui d'être des clients. En attendant le développement de la télématique à domicile, par l'intermédiaire des terminaux-annuaires de D.G.T. « *Ce qui intéresse tout le monde*, commente M. Jean-Claude Gayet, *c'est le grand public. Il faut survivre en attendant, et se préparer.* »

Etre prêt pour l'échéance, car « *il y a une place à prendre* », selon l'expression de M. Constant Vautravers, un pionnier, directeur du développement du *Provençal*. C'est ce qui revient sans cesse dans la bouche des patrons de la presse régionale. Et d'ici là investir (le minimum) (1) et former du personnel. Ainsi *la Voix du Nord* (Lille) et *l'Union* (Reims) ont-ils commencé par une formation (plus de cent personnes à *la Voix du Nord*) à la télématique.

Cette stratégie reçoit l'aide de la D.G.T., qui prend généralement en charge l'équipement en terminaux. La puissante direction générale des télécommunications n'est plus le grand méchant loup, mais un allié avec qui l'on travaille en confiance.

L'engagement résolu des quotidiens régionaux dans l'aventure des nouveaux moyens de communication suffira-t-elle à conjurer le péril ? Pour M. Louis Guéry, directeur des études au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, l'un des meilleurs spécialistes de ces questions, « *les journaux se sont rassurés à bon compte en affirmant qu'ils détenaient l'information et qu'ils étaient les mieux placés. Ils se trompent. Pour la première fois, les sources de l'information, en particulier les institutions, ne sont plus obligées de passer par un intermédiaire — le journaliste, le journal — pour renseigner le public* ». Les « régionaux » ont toutefois un avantage, c'est qu'on peut grâce à eux trouver des informations de toutes sortes chez un seul « fournisseur ». C'est cet avantage qu'ils comptent bien préserver. En partant les premiers.

Parmi les succès, la création d'une commission du suivi des expériences télématiques, où la presse a déjà obtenu gain de cause sur deux principes : que chaque partenaire ne puisse faire que ce qui est dans la nature de son objet social ; que la diffusion de petites annonces ne soit autorisée que pour les journaux reconnus par la commission paritaire des publications et agences de presse. « *Nous voulons faire triompher l'idée*, déclare en outre M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain* et président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, *que la télématique est un nouveau média et non un service de communication privée. C'est un point de vue difficile à faire admettre à nos partenaires.* »

Un atout : le professionnalisme

Désormais sans complexe, la P.Q.R. commence à envisager l'avenir à plus long terme. « *Il est indispensable que les journaux évoluent pour devenir de petites entreprises multimédias. Nous n'avons pas le droit d'hésiter* ». M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, affirme bien haut ce que la plupart de ses collègues commencent aussi à penser. « *Notre métier*, renchérit M. Louis-Guy Gayan, directeur du développement du groupe Sud-Ouest, *c'est la communication. Si jusqu'ici nous avons fait de l'écrit, c'est qu'on ne nous a pas permis de faire autre chose. Avec les radios, l'écriture électronique, la voie s'ouvre. Nous avons une position offensive, qui s'appuie sur un atout : notre professionnalisme.* »

Cela tombe bien : le gouvernement et la majorité veulent compléter la récente loi sur la communication audiovisuelle (29 juillet 1982) par une refonte de la législation sur la presse. La loi de juillet 1981 et les ordonnances de la Libération sont devenues, estime-t-on, inadaptées à la situation actuelle. Un propos que ne désavouerait pas M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, pour qui « *il n'y a pas de différence de nature entre l'écrit et l'audiovisuel* ». M. Georges Fillioud a donc l'intention de « *remettre à plat* » la question et de préparer un nouveau cadre juridique pour les « *entreprises de communication* ». Une concertation doit être organisée à partir du début de l'année 1983, pour aboutir dans les deux ans à un texte législatif. En même temps, on reconsidérerait le régime des aides à la presse, en tenant davantage compte de la pluralité des situations.

Tout n'est pas aussi simple pour autant. La presse régionale veut par dessus toute chose maintenir la position dominante qu'elle a conquise et préservée. Certains estiment qu'elle exerce bien souvent un monopole de fait, contraire à une conception pluraliste de l'information. « *Le service public FR 3 n'est pas à la hauteur pour exercer un contre-pouvoir dans les régions*, estime M. Bernard Schreiner, député (P.S.) des Yvelines et rapporteur de la loi sur la communication audiovisuelle. *Si la P.Q.R. veut être partie prenante des nouveaux médias, il faut revoir les règles du jeu* ». Un nouvel équilibre qui impliquerait notamment aux yeux du député la libération de la publicité sur l'ensemble des médias : radios locales, télévision, programmes de télédistribution par câble...

La bataille des nouveaux médias ne fait que commencer.

FIN

(1) *Le Courrier picard* va investir 4 millions de francs, y compris un nouvel appareillage informatique ; *Sud-Ouest* prévoit 600 000 F en 1983 pour les dépenses de fonctionnement de Télésud et a investi 250 000 F en 1982 ; *les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont investi 500 000 F dans leur opération : *La Presse de la Manche* 60 000 F.

Samedi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse
Emission de Michel Polac.
Droit de réponse aux vieux. Une quinzaine de personne du troisième âge auront la parole. Mme Georgina Dufoix secrétaire d'Etat à la solidarité, participe au débat.

21 h 50 Série : Dallas.
Série américaine de G. Hellstrom.

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : A Beyrouth, des enfants pas comme les autres ; Jean-Paul II, les suites d'un attentat ; En Suisse, des prisonniers soviétiques en sursis ; La télévision des autres sera celle de Thaïlande et le grand témoin de la semaine Claude Imbert, directeur de la rédaction du Point.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec, autour de Sheila, M. Schuman, C. Dumont, P. Chatel, R. Didier, Popeck...



21 h 50 Téléfilm : La secte des possédés.
Réal. W.A. Graham (2e partie).
Avec P. Boothe, N. Beatty, I. Cara, V. Cartwright...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Comment cacher sa joie à l'enterrement d'un être cher.

20 h 35 On sort ce soir... Exercices de style
de R. Queneau, mise en scène J. Seiler, avec D. Lebrun, J. Boudet, J. Seiler au Théâtre Montparnasse, réal. M. Bluwal (coprod. ministère de la culture).



22 h 20 Journal.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Cassation pour cuivres *de Petrovitch, par les Philharmonistes de Châteauroux sous la direction de Y. Komives.*

FRANCE CULTURE

19 h 25 Jazz à l'ancienne.
20 h Il y a cent ans, Léon Gambetta, de C. Dufresne. Avec R. Pellegrin, N. Nerval, A. Tainsi...
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 30 novembre 1982) « Orphée aux enfers » d'Offenbach par le Nouvel Orchestre philharmonique : chœurs et maîtrise de Radio-France ; dir. J. Valdes ; chef de chœurs : M. Lasserre de Rozel ; chef de la maîtrise : H. Farge ; chef de chant : M. Panhoz ; premier violon : J. Estournet ; réal. : E. Fremy ; sol. P. Dange, M. Jaclin, M. Battraini, T. Raffalli, A. Hcoyd, T. Cedelle, T. Dran ;
23 h 15 La nuit sur France-Musique : musiques de nuit.
0 h 15, Poissons d'or.

Dimanche 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la paroisse Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (Paris 7e).
Prédicateur : P. Bernard Goureau.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Noël ensemble
(et à 15 h 40, 18 h 40 et 19 h 45).
13 h 30 Série : Starsky et Hutch.
14 h 25 Jeu : Qui êtes-vous ?
15 h 5 Sports Dimanche.
Spécial sport en France ; Patinage ; Tiercé à Vincennes ; Cross du *Figaro.*
17 h Pour vous.
17 h 40 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut. Avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Rosny...
Un visage pour deux hommes (dernier épisode).
18 h 50 Les animaux du monde.
Histoire des oies blanches et des renards bleus.
19 h 20 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Concours Mozart.
20 h 40 Cinéma : le Retour du grand blond.
Film français d'Yves Robert (1974), avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy (rediffusion).
21 h 50 Pleins feux : spécial fêtes.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu
22 h 35 Documentaire : Les arts du feu et de la lumière.
Réal. : J. Vigoureux.
23 h Journal.
23 h 20 A Bible ouverte.
Emission du rabbin J. Eisenberg.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45).
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, série : l'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Le mythomane.
L'émir est arrivé. (Redif.).
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.

20 h 35 Portrait : Brigitte Bardot telle quelle.
d'A. Bougrain-Dubourg, réal. C. Poubeau.
21 h 35 Mœurs en direct : 33 tours et puis s'en vont.
Une enquête de L. Rotcage, réal. B. Bouthier, avec la participation du Fonds de création du ministère de la culture.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Spécial année 82, les meilleurs chanteurs et les extraits des reportages que vous avez aimés.
12 h 15 D'un soleil à l'autre.
Magazine agricole de J.-C. Wideman.
13 h Les Jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche
Voix publique : la création et les médias avec François Aubral et Jean-François Kahn ; 16 h, Musique : les Arts florissants, V. Spivakov, le Quatuor Ivaldi, F. Lott ; 17 h, littérature : L. Privat (*l'Itinéraire*), D. Boulanger (*Table d'hôte* et *Hôtel de l'image*) et G.-O. Châteaureynaud (*la Faculté des songes*).
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
Revue de presse ; portrait d'E. Ionesco ; l'utilisation intelligente des flashs ; concours.
18 h 45 L'éch[illegible] des bananes.
Avec Classix Nouveau, Level 42, Renaud, Coz, Farid Chopel...
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Fanny Hill.
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Compatissons aux misères humaines à peu de frais.
20 h 35 A la recherche du temps présent : don d'amour, don de vie
Réal. D. Berkani.
21 h 35 Aspects du court métrage français
M. Marco, de R. [illegible]dic, « scènes non exhaustives de la vie d'un chien », de P. Bonneau.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit : Madame Bovary.
Film américain de V. Minnelli (1949), avec J. Jones, J. Mason, Van Heflin, L. Jourdan, C. Kent (v.o. sous-titrée. N. rediffusion).
0 h 25 Prélude à la nuit.
Chorale interuniversitaire de Varsovie : *Exultate Deo*, d'A. Scarlatti, et *My Lord, what a morning !* de Williams.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, La Comédie-Française présente : « Léonora ou les dangers de la vertu », de M. Jouhandeau. Avec G. Casile, C. Salviat, G. Winter, G. Descrières...
17 h 30 Rencontre avec... le général de Boissieu.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Pierre Maille.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Dotremont, par R. Farabet.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, D'une oreille l'autre.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par F. Vitoux ; œuvres de Rossini.
19 h, Jazz vivant ; Le Jazzet et les Modern Jazz Masters.
20 h, Les chants de la Terre. Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné au Festspielhaus de Vienne le 16 août 1982) : « Der Wein, air pour soprano et orchestre », de Berg ; « Concerto pour piano et orchestre », de Mozart ; « Symphonie n° 4 » de Mendelssohn ; par l'Orchestre symphonique de Vienne, direction : G. Rojdestvenski, solistes : S. Hass, soprano ; V. Postnikova, piano.
22 h 30 La nuit sur France-Musique ; Musiques de nuit ; œuvres de Beethoven ; 3 h, Entre guillemets ; 0 h 5 Un voyage en hiver.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 h.

LUNDI 20 DÉCEMBRE

— *M. Edmond Hervé*, ministre de l'énergie, est l'invité du journal de R.M.C. à 12 h 45.

— *Mgr Lustiger*, archevêque de Paris, participe au journal de T.F. 1 à 13 h.

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est reçu à [illegible] « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Les publications de l'observatoire économique de Paris

Voici les dernières publications de l'observatoire économique de Paris :

● *Extraits et tableaux des comptes nationaux 1981.* 84 p., 20 F.

● *Tableaux économiques de l'Ile-de-France 1982.* — Ce complément des tableaux de l'économie française permet au lecteur de retrouver aisément les principales données concernant la région parisienne et ses départements. Juin 1982, 102 p., 20 F.

● *Propage-modèle détaillé de l'appareil productif français.* — Propage (modèle de projections multisectorielles annuelles glissantes) est un modèle économométrique de très grande taille (plus de 5 800 équations) destiné à étudier et à prévoir l'évolution du système productif français à moyen terme. Projections détaillées en quarante branches à horizon de cinq à dix ans. Juillet 1982, 260 p., 55 F.

● *Perspectives à l'horizon 1987. — Quel sera le visage* de l'appareil productif français en 1987 ? La durée du travail dans chaque branche ? L'emploi industriel dans chaque région ? Octobre 1982, 148 p., 60 F.

● *Les comptes de l'industrie. La situation de l'industrie française en 1981.* — Après un essai de mesure de l'impact de la crise sur le développement de longue période de l'industrie française, la première partie est consacrée à l'analyse de l'année 1981. La deuxième partie est constituée de vingt-trois cahiers sectoriels commentés. Août 1982, 224 p., 48 F.

● *Les comptes de l'agriculture française en 1981.* — Août 1982, 235 p., 45 F.

● *Inventaire communal 1979-1980. Cartographie : équipement des départements.* — L'inventaire communal est une enquête relative au cadre de vie et à l'environnement au niveau des communes. Août 1982, 189 p., 45 F.

● *Modélisation macroéconomique des structures financières (le modèle DEFI).* — Le modèle DEFI, intégré avec Mini-D.M.S., s'efforce de mieux rendre compte des contraintes financières et de leur effet sur l'évolution économique. Juillet 1982, 341 p., 56 F.

● *Emploi salarié par région au 31 décembre 1980.* — Ouvrage annuel, donnant les effectifs salariés par région, sexe et secteur d'activité. Août 1982, 122 p., 27 F.

● *Liste par secteur des principales concentrations réalisées dans l'industrie française* (premier semestre 1982). — Août 1982, 76 p., 25 F.

● *Économie et statistique* nº 145. — Mariages, unions libres, enfants naturels, héritages et donations, l'emploi des femmes. Juin 1982, 120 p., 22 F.

● *Economie et statistique* nº 146. — Le tertiaire, les fonctionnaires, l'année 1981. Juillet-août 1982, 99 p., 22 F.

● *Economie et statistique* nº 147. — Les groupes industriels et financiers, les emplois précaires, itinéraires et profils ouvriers, la chasse. Septembre 1982, 95 p., 22 F.

● *Statistiques et indicateurs des régions françaises.* — Cet ouvrage constitue le tome III de l'annexe au projet de loi de finances pour 1982 consacré à la régionalisation du budget d'équipement et à l'aménagement du territoire. Il présente les résultats les plus caractéristiques de la situation démographique, économique et sociale des régions ainsi que l'évaluation de cette situation à la suite des mesures prises depuis une dizaine d'années. Juin 1982, 507 p., 82 F.

● *Les disparités d'équipement des ménages en biens durables.* — Enquête équipements ménagers 1979, octobre 1982, 238 p., 40 F.

★ **Institut national de la statistique et des études économiques, Observatoire économique de Paris, 195, rue de Bercy, tour Gamma A, 75582 Paris Cedex 12. Tél : 345-70-75 (offices courants), 345-72-31 (information du public), 341-71-4 (services administratifs). Télex : I.N.S.E.O.E.P. 230541.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3344

HORIZONTALEMENT

I. Perce certains dessous quand il est savant. Vieux langage. — II. Une petite suffit pour gagner. Leur chauffeur pète des favoris. — III. Peut manquer d'action au théâtre, mais elle est toujours très animée à la maison. Remplit plus souvent son verre que ses engagements. — IV. Bonne pondeuse qu'il convient, cependant, de ne pas prendre pour une poule. Copulative. Façons adroites d'en mettre à gauche. — V. Transmission de « pensée ». Unis dans la division. Etre craintif ou origine hypothétique d'un vaillant capitaine. — VI. Point de départ d'une vieille tige. Telles des vieilles croûtes sans valeur. Démonstratif. — VII. Se livre à un acte ségrégationniste. Point de départ d'un exode. Répond pour les absents. — VIII. Variété de blé. Pour eux, le silence n'est pas d'or. — IX. Tête qui tombe à chaque révolution. Interjections grammaticales. Tête de brochet ou tête à broches. — X. Serre dans la joie ou se pousse dans la colère. Même grave, il ne présente pas toujours un sujet d'inquiétude. Manifeste une expression n'appartenant qu'à l'homme. — XI. Où certains confondent vitesse et précipitation. Possessif. Lettre minuscule. — XII. L'espace d'un matin. Familier à des gens de théâtre. S'échappe au moment même où l'on s'enchaîne. — XIII. Modèle de doublure idéale pour un acteur. Faisait la cour à Messaline. Préposition. — XIV. Rastignac s'était juré de s'en faire un. Négation. Élément de bastide vu sous un certain angle. — XV. Mettre bas pavillons. Sorte de bonzesse hindoue.

VERTICALEMENT

1. Eventuelle doublure d'actrices que leur rôle fait beaucoup suer. — 2. Equipe un tableau de bord. Il est logique qu'on soit soufflé quand leur sommet est atteint. — 3. Place de l'étoile. Se pèle ou se plume, selon le genre. Signal d'alarme. — 4. En Amérique centrale. Rang pour un matheux latiniste. — 5. Blonde quelque peu grisante. Facteur de hausse. Rassemblées en meeting. — 6. Participe passé. Origine d'un canard boiteux. Négation. — 7. Peut mener une Vénus recrutant à l'œil. Article. Auteur de « Delphine » et de « Corinne ». — 8. *Se dépense beaucoup* chez les Bulgares. Façons peu catholiques de prendre femme. Forme d'avoir. — 9. Sur un écusson tricolore. Manifestations d'humeur. Vague avec un esprit vagabond. — 10. Provoquer la chute d'un ange. S'il a du ressort, celui qui le touche de près est, par contre, souvent endormi. — 11. A quelque chose d'un enfant à un âge avancé. Certain, dont personne ne pouvait en venir à bout, n'embarrassa pas longtemps un illustre conquérant. — 12. Creux qui pèse. Réponse notée « zéro » à l'oral. On peut y voir Mireille et l'Arlésienne. — 13. Joue avec prestige le rôle de Don Juan. Manifestation de la petite peste. — 14. On ne peut s'asseoir qu'une fois sur sa chaise. — 15. Rassemblement de baleines le long des côtes. Forme un tout dans une partie. Peut se lire sur plus d'une croix de bois.

Solution du problème nº 3 343

Horizontalement

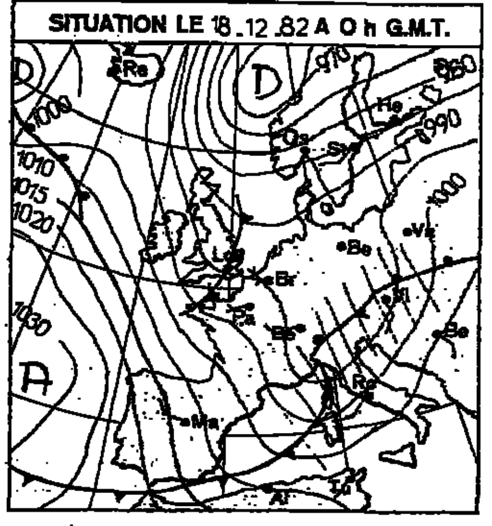
I. Horlogère. — II. Amie. Rois. — III. Béotien. — IV. Ir. Ton. Oh ! — V. Ornière. — VI. Lire. Etat. — VII. En. Rôti. — VIII. Ute. Nec. — IX. Sao. Ennui. — X. Eclusière. — XI. Tester.

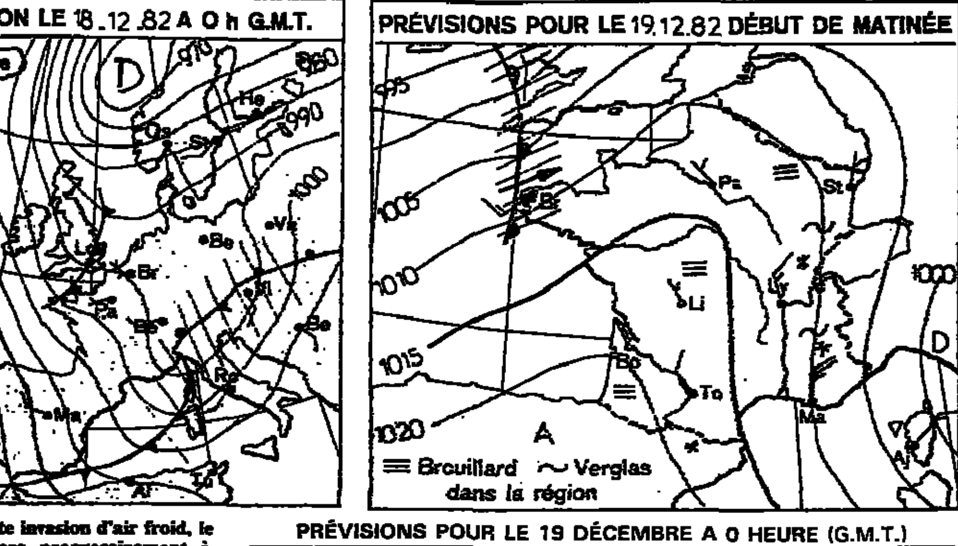
Verticalement

1. Habilleuse. — 2. Omer. Intact. — 3. Rio. Or. Eole. — 4. Lettres. Us. — 5. Ion. Lest. — 6. Grenier. Nie. — 7. Eon. Etonner. — 8. Ri. Orateur. — 9. Esthéticien.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Après une petite invasion d'air froid, le vent repassera progressivement à l'ouest avec l'arrivée d'une vaste perturbation océanique.

Dimanche matin, il fera froid ; en toutes régions, les bancs de brouillard se formeront au lever du jour dans les vallées. Localement, ces brouillards seront givrants ; en effet, toutes les régions de l'intérieur auront des gelées de − 2 à − 4. Encore *quelques averses de neige* sur les Alpes. Sur la Bretagne, arrivée de la nouvelle zone de pluie et d'air océanique doux. Ce mauvais temps progressera à travers la France d'ouest en est. En arrivant sur le sol froid, il y aura des risques de verglas et quelques chutes de neige de la Normandie et de la Bretagne à la Loire et à l'ouest du Massif Central. Au cours de la journée, seules les régions pyrénéennes et méditerranéennes seront épargnées par la pluie et la neige. Dans l'après-midi, net radoucissement partout au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. En Manche et sur l'Atlantique, le vent soufflera fort ; il atteindra même la tempête.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 décembre à 7 heures, de 998,9 millibars, soit 749,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 décembre ; le second le minimum de la nuit du 17 décembre au 18 décembre) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 7 et 2 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 12 et 1 ; Marseille-Marignane, 16 et 5 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 8 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 16 et 2 ; Perpignan, 16 et 5 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 7 et 0 ; *Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 11 degrés ; Amsterdam, 5 et − 1 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 4 et 1 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 et − 1 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 13 et 10 ; Genève, 11 et 1 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 5 et − 2 ; Luxembourg, 2 et − 1 ; Madrid, 12 et 3 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 3 et − 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 11 ; Rome, 17 et 15 ; Stockholm, − 1 et − 4 ; Tozeur, 12 et 5 ; Tunis, 15 et 8.

Le temps sur les massifs ce week-end

Avec le réchauffement de ces derniers jours, jusqu'à 2 000 mètres la neige humide en surface s'est bien tassée. Cela donne un début de stabilisation et diminue un peu le risque de coulées.

Samedi, encore de la pluie jusqu'à 1 800 mètres sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes, ensuite au cours de la journée, rafraîchissement et accalmie, quelques éclaircies. Des averses de neige sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes dès 800 mètres.

Dimanche, nouvelles zones de pluie et de temps doux sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et le Jura. Pas de chutes de neige en dessous de 1 600 mètres. Sur les Vosges, temps variable avec des éclaircies.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS nº 13

Ce jeune homme, à la suite du décès de sa mère, vient de recueillir ses deux frères de dix-sept et dix-huit ans. Ce changement de situation et de logement a déséquilibré le budget, déjà amputé par des périodes de chômage. En attendant que soient résorbés les retards administratifs des allocations familiales et des bourses scolaires, on souhaiterait une aide de

1 600 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

LA MAISON

TOUT OREILLE. — Un nouveau magasin de Hi-Fi vient de s'ouvrir à Montparnasse. Spécialiste des enceintes acoutisques, Farohm propose quatre cent cinquante modèles français et étrangers. Petites, volumineuses, cubiques, rondes, ces enceintes sont à écouter dans plusieurs auditoriums, y compris les dernières sorties : la « Manhattan 400 » panoramique (6 000 francs la paire), la « transparente » en Plexiglas de Magnat et le haut-parleur absolu la « Plasma ». Une fois les enceintes choisies, on y adapte les autres éléments d'une chaîne Hi-Fi (platine, amplificateur, tuner, etc.) présentés dans le magasin.

★ **Farohm, 8, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.**

PARIS EN VISITES

MARDI 21 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 13 h 15, statue de la Danse, Mlle Garnier-Ahlberg.

« L'UNESCO », 14 h 30, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Oswald.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Carthage à Kairouan », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 14 h 30, Petit Palais (Arcus).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge, Mme Moutard.

« L'art au dix-septième siècle dans les carmels », 15 heures, Petit Palais, Mlle Leblanc.

« La Seine, ses vieux ponts, leur histoire », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« Le festin et l'art », 15 heures, 2, place du Palais-Royal.

« La Tunisie, carrefour des civilisations », Grand Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Appartements de la maréchale de La Meilleraye à l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, E. Romann.

CONFÉRENCES

18 heures, 12, rue Vivienne, J. Haab : « Le mythe de Persée et l'alchimie » (projections) (Ergonia).

18 h 30, 21 bis, rue d'Armaillé, Père Hruby : « Le dialogue judéo-chrétien a-t-il un sens ? » (Amitié judéo-chrétienne de France.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel des samedi 18 et dimanche 19 décembre :

UNE LOI

● Relative à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale.

UN DÉCRET

● Portant déconcentration des décisions de l'État en matière d'investissements civils dans les territoires d'outre-mer.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite officielle en France du ministre des affaires étrangères, M. Nicos Rolandis, l'ambassadeur de Chypre et Mme Petros Michaélidès ont donné une réception vendredi.

— L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme Tammenoms Bakker ont donné, jeudi, une réception à l'occasion des fêtes de Noël.

Naissances

— Giampietro Agus et Elisabeth Mayrargue ont la joie d'annoncer la naissance de

Judith-Vera.

Paris, le 16 décembre 1982.

— M. Louis Benoist,
M. Dominique Benoist et Mme, née Catherine Leufant,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille,

Camille.

Versailles, Saint-Mandé.

Décès

— La famille et les amis de

René-Marie CLÉMENT,

ont le grand chagrin d'annoncer son décès, survenu le 12 décembre 1982.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité, le 16 décembre, à Mulcey (Moselle).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, début janvier 1983.

2, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

— Mme Anne-Marie Clavreuil, sa mère,
M. André Huk, son père,
M. Rémi Huk, son frère,
M. et Mme Raymond Clavreuil, ses grands-parents,
Ses oncles et tantes, cousins et cousines, ainsi que toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Denis HUK,

artisan relieur,

survenu le vendredi 10 décembre 1982, dans sa vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 15 décembre en l'église de Migé (Yonne).

11, rue Guénégaud, 75006 Paris.

— Mme Martial Laurens-Hebrard,
M. et Mme Eberhard Haug,
Le docteur et Mme R. Puyuelo,
Le colonel et Mme E. Seguier,
Le docteur et Mme René Puyuelo et leurs enfants,
Le docteur Françoise Seguier,
Les familles Samyn-Goussaert et Samyn-Delecluse, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Martial LAURENS,

consul général de France à Bangui,

décédé le 16 décembre 1982 à Bangui, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bandol, le lundi 20 décembre 1982 à 15 heures.

— Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin,
Mme Isabelle Le Maresquier,
M. et Mme Nicolas Le Maresquier,
ses enfants,

M. et Mme René Galy-Dejean,
Carl-Erik, Marie-Isabelle, Marie-Caroline et Marie-Victoire Henin,
Eléonore Le Maresquier,
ses petits-enfants,

Cyril, Adrien et Jérôme Galy-Dejean,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Noël LE MARESQUIER,
née Concepcion
Lopez de Tejada,

survenu le 16 décembre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Clara MALRAUX,

survenue le 15 décembre 1982 au Moulin-d'Andé (Eure).

De la part de
Florence Malraux
Et Alain Resnais,
Des familles Goldschmidt et Heynemann,
Et de tous ses amis.

Ses obsèques auront lieu le mardi 21 décembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

191, rue de l'Université,
Paris 75007.

— Mme Jean-Pierre Queysanne,
M. et Mme Antoine Queysanne et leur fille,
M. et Mme Georges Kevers-Pascalis et leurs enfants,
Mme Pierre Queysanne,
M. et Mme Michel Queysanne et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Meheut et leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Vetillard, Reboul, Droit, *Berthier*,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre QUEYSANNE,

croix de guerre 1939-1945,
ancien directeur
de l'agence de Bordeaux
de Pont-à-Mousson S.A.

mort subitement le mercredi 15 décembre 1982, dans sa cinquante-neuvième année.

Un office religieux aura lieu lundi 20 décembre 1982 à 9 heures, à l'église de Bougival (Yvelines).

L'inhumation aura lieu mardi 21 décembre 1982, à 10 heures, dans l'intimité à Saint-Chaffrey (Hautes-Alpes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille
Et ses amis de l'Association amicale des Taïwanais en France,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Sung-Ken QUO,

ancien directeur
de l'Institut de santé publique
de l'Université de Taiwan,
ancien conseiller
de l'Organisation mondiale de la santé,
professeur honoraire
à l'Ecole supérieure
de santé publique à Rennes,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

— Berat (31).
Mme Eugène Rousset,
Mme Jeanine Leboulanger,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène ROUSSET,

premier président honoraire
de la cour d'appel de Grenoble,
commandeur de la Légion d'honneur,
ordre des Cèdres,

survenu le 17 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 20 décembre 1982, à 13 h 30, au temple protestant rue du Sergent-Vigne à Toulouse.

Incinération à 15 heures au cimetière suburbain de Cornebarrieu.

Remerciements

— Mme Jehan Venthenat
et toute la famille
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, et leurs prières, se sont associées à leur peine lors du rappel à Dieu de

M. Jehan VENTHENAT.

— La direction,
L'encadrement,
et le personnel de la société Venthenat-Papeteries des Charentes S.A. remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs prières, se sont associées à leur peine lors du rappel à Dieu de leur président,

M. Jehan VENTHENAT.

Anniversaires

— A l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de

Odette des GARETS,

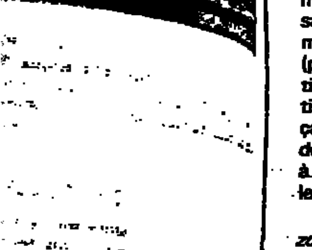
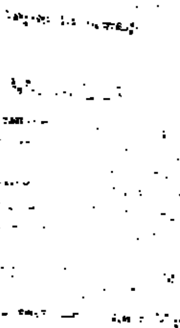
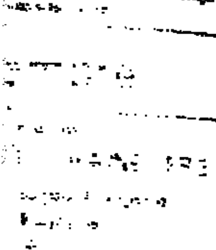
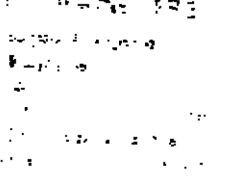
nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée une pensée émue.

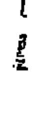
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-X (Nanterre), mardi 21 décembre, à 14 heures, salle C-26, M. Yann Le Bohec : « Recherches sur l'armée romaine d'Afrique. »

— Université Paris-I, mardi 21 décembre, à 9 h 30, salle des fêtes (centre Panthéon), M. Yves Dolais : « Les investissements privés occidentaux dans les pays socialistes membres du Comecon : aspects juridiques. »






Le Monde

économie

SOCIAL

Les remous chez Citroën

(Suite de la première page.)

M. Lombard mettait ces « sabotages » et ces grèves à répétition sur le compte de la C.G.T., tandis que divers médias parlaient d'un *« complot »* visant à préparer la nationalisation du dernier groupe automobile privé.

Dramatisation ? La semaine dernière, le patronat et certaines centrales syndicales se sont inquiétés de cette évolution. M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., s'insurgeait contre la création de *« conseils d'ateliers »*. *« Ce qui se passe dans l'automobile,* affirmait-il, *est parfaitement révélateur de ce qui peut se produire partout. Or, ce n'est vraiment pas le moment. »* A la C.F.T.C., on dénonçait *« une vaste opération de déstabilisation orchestrée par* la C.G.T. ». A la C.G.C., on critiquait, comme M. Bergeron, la mise en place de délégués de chaîne, *« véritables commissaires du peuple »*.

Qu'en est-il réellement ? Sur le terrain, ces délégués de chaîne — appelés aussi *« délégués de lutte »* dans la phraséologie de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. — se gardent bien, pour l'instant, d'outrepasser leur rôle d'intermédiaires entre la « base » et les représentants syndicaux dûment mandatés. Le voudraient-ils qu'ils ne pourraient pas, la direction refusant de leur reconnaître un statut d'interlocuteurs, fussent-ils parallèles *(le Monde* des 3, 4, 5-6 décembre).

« C'est une affaire entre le syndicat et nous, dit M. Mohamed Qarèche, délégué de chaîne sur la ligne 14, au montage de la CX. *Nous n'avons pas à intervenir dans la hiérarchie. Je suis là pour traduire en arabe les consignes de la C.G.T. et pour signaler au délégué syndical les irrégularités éventuelles dans l'application des recommandations Dupeyroux. En somme, je suis une sorte d'ange gardien. »* Manifestement, le ton est à la modération.

Sur les sabotages, toutefois, ce délégué de chaîne sera plus prolixe, rejetant — sans pouvoir le prouver — la responsabilité des incidents sur *« les nervis de la C.S.L. »*, sur *« certains agents de maîtrise »* et par voie de conséquence sur la direction : *« Mardi 14 décembre, notre équipe travaillait à l'installation des faisceaux électriques sur les voitures. Nous avons quitté notre poste à 18 h 45 pour aller au casse-croûte. Quand nous sommes revenus vers 19 h 10, les fils électriques d'une CX que nous venions d'aménager avaient été sectionnés : la coupure était nette. »*

N'est-ce pas l'un des hommes de la chaîne qui a fait le coup ? *« Vous pensez bien,* réplique M. Christian Gandoin, délégué de chaîne français sur une ligne voisine, *que les ouvriers ne vont pas démolir leur propre travail. »*

M. Ahmed El Manssouri, « délégué de lutte » au parc des voitures prêtes à la livraison, apporte lui aussi son témoignage : *« Nous, les « jockers » — c'est-à-dire les ouvriers chargés du transbordement des véhicules sur les trains de la S.N.C.F. — nous avons l'habitude de nous fier aux inscriptions à la craie qui indiquent sur chaque voiture sa destination particulière. Mercredi 15 décembre, nous nous sommes aperçus que trois voitures livrées la veille par l'équipe du B-26 (l'atelier de finissage) portaient des inscriptions fantaisistes. Deux voitures commandées pour l'Italie portaient la mention « Allemagne » et une autre pour la Suède portait la mention « Italie ».*

Un encadrement « ulcéré »

M. Arezki Louzir, un « cariste » — conducteur de chariot élévateur, — accuse, pour sa part, un membre de l'encadrement : *« Il y a deux semaines, au ferrage, sur la ligne des Visa, un contremaître effectue une marche arrière au volant d'une voiture qui venait d'être montée. Il heurte un poteau, défonce l'arrière du véhicule. Je signale l'accident à mon chef d'équipe, il me répond : « Laisse ça, ça ne te regarde pas. ». La voiture est sortie telle quelle de l'atelier... »*.

Tout se passe, selon nos interlocuteurs, comme si certains membres de l'encadrement, ulcérés de voir leur ancien pouvoir grignoté par *« les rouges »*, décidaient de s'en tenir aux consignes formelles de production, quelles qu'en soient les conséquences.

Un immigré yougoslave, M. Budimir Tomasevic, délégué C.G.T. — officiel, celui-là, — à l'atelier de peinture, renchérit, affirmant que de nombreuses soudures sont défectueuses sur les nouveaux breaks en provenance de l'unité de Rennes, où il n'y a pourtant jamais de grève, et où le personnel est presque exclusivement français : *« Des bavures, des rebuts, il y en a toujours dans une grande usine comme la nôtre. Mais en ce moment, les chefs d'équipe ne les signalent plus. On nous dit : « Il faut vendre, c'est ça l'important. »*

Pour M. Philippe Brassolet, délégué C.G.T. au comité central d'entreprise, un autre problème est posé par certaines difficultés d'approvisionnement : *« Pour la Visa GT, il a fallu attendre l'arrivée de pièces en aluminium, parce que le fournisseur était en faillite. Face aux manœuvres et aux accusations qui nous mettent en cause, nous avons demandé aux délégués de chaîne d'être vigilants, de dénoncer les retards ou les sabotages dès qu'ils en constatent. »*

Les « anges gardiens » de la C.G.T. sont-ils pour autant des petits saints ? La direction de Citroën — à qui nous avons vainement demandé la possibilité de nous informer sur place sur les faits signalés par M. Lombard — est évidemment persuadée du contraire. Une chose est certaine : la société Citroën se retrouve prise au piège de sa propre structure, qui oppose aujourd'hui, après les premières élections libres dans cette entreprise, les instances hiérarchiques de la C.S.L., véritable contre-pouvoir interne, à cet autre contre-pouvoir en herbe que sont les délégués de chaîne marocains, plus ou moins bridés par la C.G.T.

Révolte des immigrés, crise de la hiérarchie, mais aussi crise du travail. Chez Talbot, et même chez Renault, des symptômes similaires apparaissent, avec une montée de l'absentéisme. Quoi qu'il en soit, les dirigeants du groupe P.S.A., principal actionnaire de Citroën, nuancent à présent leurs propos : les menaces de fermeture de l'usine d'Aulnay, brandies un peu à la légère la semaine dernière, n'étaient pas de nature à renforcer une image de marque qui n'a été que trop dévalorisée récemment.

JEAN BENOIT.

● **Renault : la C.G.T. critique le « tout à l'exportation ».** — La politique du « *tout à l'exportation* » est à « *la base* » de toutes les difficultés de la régie Renault, ont expliqué le 17 décembre à la presse les responsables C.G.T. du comité d'établissement. Selon eux, les opérations lancées par Renault au Mexique, au Portugal, et surtout aux Etats-Unis se sont toutes révélées largement déficitaires. Il faut « *produire plus et vendre plus en France* ».

PREMIER ACCORD D'ENTREPRISE SUR LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. et la direction d'une filiale de B.S.N. — Vandamme-Pie-qui-chante (environ 1 200 salariés) — ont signé le 14 décembre le premier accord sur le droit d'expression des salariés, en application de la loi Auroux du 4 août 1982.

Cet accord-cadre, dont les modalités précises d'application seront définies dans chacune des quatre usines, comporte différentes clauses sur l'organisation de ces réunions (une à deux heures payées comme temps de travail), le résumé écrit des discussions et le suivi des débats.

LES SYNDICATS MÉDICAUX ET LES CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE DRESSENT LE BILAN DE DEUX ANNÉES DE RELATIONS CONVENTIONNELLES

Les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, artisans et commerçants), la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F) ont signé le 16 décembre un accord sur le bilan de deux années de fonctionnement de la convention médecins-Sécurité sociale.

Ce bilan, conforme à l'article 41 de cette convention signée en mai 1980, prévoyait une remise en cause totale ou partielle du dispositif conventionnel. La réunion du 16 s'est conclue sur quelques modifications, mais non une remise en cause (*cf.* nos éditions du 14 décembre).

Le sort des médecins du secteur « II » — à honoraires libres — devrait faire l'objet d'une négociation supplémentaire. Ces médecins auront à choisir début janvier, entre les deux secteurs (« I » à honoraires fixes, « II » à honoraires libres), pour les trois années que durera encore la convention 1980. Les syndicats médicaux demandent aux caisses de Sécurité sociale de prendre en charge une partie des cotisations sociales pour les médecins du secteur « II », comme elles le font pour ceux du secteur « I ».

1,2 MILLIARD DE FRANCS POUR LES ENTREPRISES PRÉVOYANT UNE FORTE RÉDUCTION DES HORAIRES

Une enveloppe de 1,2 milliard de francs est prévue en 1983 pour l'aide aux entreprises qui, d'ici à 1985, réduiront la durée hebdomadaire de travail à trente-cinq heures et contribueront à l'amélioration de la situation de l'emploi. Pour ce faire, un contrat de solidarité devra être signé entre le firme et les pouvoirs publics. Un décret du 16 décembre publié au *Journal officiel* du 17 décembre 1982 précise les modalités d'application.

L'aide de l'Etat est accordée pour trois ans maximum et de façon dégressive aux entreprises — du secteur privé et, dans le secteur publics, aux seules entreprises nationales — à condition qu'elles souscrivent à un triple engagement : réduction de la durée du travail, amélioration de la situation de l'emploi, maintien des capacités de production.

L'engagement concernant la diminution du temps de travail doit être consécutif à un accord d'entreprise ayant pour objet soit d'abaisser à trente-cinq heures, avant le 31 décembre 1985, la durée hebdomadaire effective moyenne du travail, soit de diminuer, avant le 30 juin 1984, cette durée hebdomadaire d'au moins deux heures par rapport à celle en vigueur au 1er septembre 1982.

L'aide le l'Etat, précise un arrêté du 16 décembre, est fixée pour les contrats signés en 1983 à 1 000 F par heure de réduction effective de la durée hebdomadaire du travail par rapport à celle en vigueur au 1er septembre 1982 et par salarié concerné par cette réduction.

L'aide peut être calculée au prorata de la réduction lorsque celle-ci ne porte pas sur un nombre entier d'heures. La fraction supplémentaire de l'aide est alors fixée à 250 F pour une réduction minimale de la durée hebdomadaire du travail de quinze minutes, 500 F pour une réduction minimale de trente minutes et 750 F pour une réduction minimale de quarante-cinq minutes.

DANS UNE CONJONCTURE MARITIME DÉJA DÉPRIMÉE

La nouvelle grève des dockers porte un coup à la compétitivité internationale des ports français

Pour la septième fois depuis le 26 octobre, les ports français seront paralysés les 18 et 20 décembre, par une grève des dockers. Ce mouvement, qui porte sur trois jours, le 19 décembre étant un dimanche, illustre à la fois les difficultés sociales que provoque, parmi les salariés des ports, la « sortie » du blocage des prix, et la crise financière que traversent Marseille, Le Havre, Dunkerque et d'autres grandes plates-formes maritimes par suite de l'effondrement du trafic consécutif lui-même au ralentissement de la conjoncture.

Les quelque treize mille dockers, affiliés en quasi-totalité à la très puissante fédération C.G.T. des ports et docks, réclament une revalorisation de leurs salaires de base (avec effet rétroactif du 1er novembre). Mais, jusqu'à maintenant, les différentes rencontres avec l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) se sont soldées par un dialogue de sourds. Pourtant, l'écart entre les propositions initiales du patronat (+ 1 %) et de la C.G.T. (+ 7 %) s'est progressivement réduit. L'UNIM serait aujourd'hui d'accord pour 3 %, alors que la C.G.T. ne veut plus descendre en dessous de 5,8 %. *« Nous sommes ouverts au dialogue,* dit-on à l'UNIM, *à condition que les revendications des dockers restent dans des limites raisonnables. »*

A ce contentieux salarial et paritaire s'ajoute, sur un plan distinct, un conflit plus mineur entre la Fédération et le ministère de la mer, à propos du contenu d'un décret du 26 février 1982 relatif aux contrats de travail à durée déterminée. M. Luis Le Pensec a écrit à la C.G.T. — il verra ses représentants prochainemet, — l'assurant qu'il interviendrait auprès de ses collègues pour que crtaines dispositions du décret défavorables aux travailleurs du secteur de la manutention portuaire soient rapportées.

Ces arêts de travail — et rien ne laisse à penser que les dockers, qui bénéficient en général de rémunérations assez élevées, soient prêts à capituler - risquent, s'ils se répètent, d'accroître encore les difficultés financières des ports, qu'ils soient autonomes ou gérés par des chambres de commerce et d'industrie, et d'aggraver les détournements de trafic vers Anvers, Rotterdam, voire Barcelone, détournements qui se chiffrent à plusieurs millions de tonnes, et que les dockers sont les premiers à dénoncer. En effet, en 1982, — et en dépit de la mise en préretraite de mille huit cents dockers — le trafic global aura sensiblement régressé (1) et le nombre de journées d'« inemploi », selon la terminologie officielle, aura beaucoup progressé. Comme les trafics rémunérateurs — au premier chef le pétrole — sont les plus affectés par la crise économique, la situation financière des ports s'est détériorée, et 1983 ne permettra pas de redresser la barre de manière significative, puisque — selon les consignes de M. Delors — les tarifs portuaires devront être contenus dans la limite de 8 %.

En tout état de cause, la compétitivité des grands ports français apparaît comme un objectif prioritaire, et ce pour deux raisons :

— Eviter que les marchandises françaises ne préfèrent transiter par des ports étrangers voisins, mieux desservis, plus fiables et moins chers ;

— Faire des ports non seulement des plates-formes économiques et commerciales dynamiques, mais aussi un outil privilégié pour le commerce extérieur.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) De 13,6 %, par exemple, à Rouen, pour les onze premiers mois de 1982, par rapport à la même période de 1981, selon les statistiques les plus récentes. En revanche, pour le premier trimestre de 1982, le trafic d'Anvers a augmenté de 11,4 %.

TOIT LE MONDE IN ROUGE

Les évaluations les plus récentes du trafic de grands ports maritimes pour 182 sont les suivantes : Dunkerque : 7 millions de tonnes (37,6 en 198) ; Le Havre : 62 (71,8) ; Roué : 19,7 (21,3) ; Nantes-Sain-Nazaire : 14,3 (16,7) ; Bordeaux : 10,7 (12) ; Marseille : 96,(97).

Comme on kvoit, ce sont surtout les ports oile trafic d'importations de pétrol est important qui enregistrent la base de trafic la plus sensible, alot que le trafic des marchandises divises s'est relativement bien maintenu.

Quant aux résltats financiers des ports autonomes en 1982, ils font apparaître par chaque port un déficit après petes et profits : 2 millions de francs ; Rouen : — 11 ; Le Havre : — 60 ; Nantes-Saint-Nazaire : — 6,2 (dont une soixantaine de milles au titre du rattrapage d'amortsements de l'année précédente) ; Bordeaux : — 21,4 : ; Marseille : - 66.

URBANISME

Le concours du ministère des finances

(Suite de la première page.)

A quel niveau se sont produites les fuites ? A quel stade de la procédure (commission technique, fabrication de maquette pour seize projets en compétition avant le dernier tour...) a été violé un secret qui ne peut en tout état de cause être total : on ne peut empêcher des professionnels avertis de reconnaître la « patte » de leurs confrères.

Ayant entériné le choix presque unanime du jury, ce qu'il n'était pas tenu de faire, le président de la République a coupé court à certains commentaires, et donné un poids certain aux décisions qui seront prises dans les prochains concours pour la Défense et l'Opéra de la Bastille.

Quelle est la liberté de choix du chef de l'État dans les concours d'architecture ? Doit-il suivre les décisions du jury ou imposer les siennes ? Le seul jury qui pouvait choisir « souverainement », celui de La Villette, ayant désigné neuf lauréats et renoncé d'une certaine façon à son pouvoir en dévoilant les identités des neuf concurrents du second tour, on pouvait se demander s'il n'avait pas eu tout simplement peur de prendre ses responsabilités face aux préférences inconnues du président de la République.

Pas du tout, a répondu M. Jack Lang, ministre de la culture, au cours d'un déjeuner organisé par l'Ajibat (Association des journalistes de l'habitat) le 17 décembre. *« Pourquoi voir de façon négative, une décision qui traduit l'esprit de responsabilité d'un jury qui a souhaité accorder un temps complémentaire de maturation aux neuf équipes retenues afin d'avoir des chances supplémentaires pour choisir en meilleure connaissance de cause. Qu'est-ce que deux ou trois mois dans une histoire déjà longue ? »*.

Anonymat

A propos de l'anonymat (pas complètement respecté à La Villette non plus), le ministre de la culture a lancé : *« Faut-il enfermer les membres du jury, les emprisonner pendant une semaine ? Faut-il, même, enfermer tous les candidats ? Faut-il au contraire supprimer l'anonymat ? Je ne le crois pas, car il peut donner sa chance à un jeune talent. »*

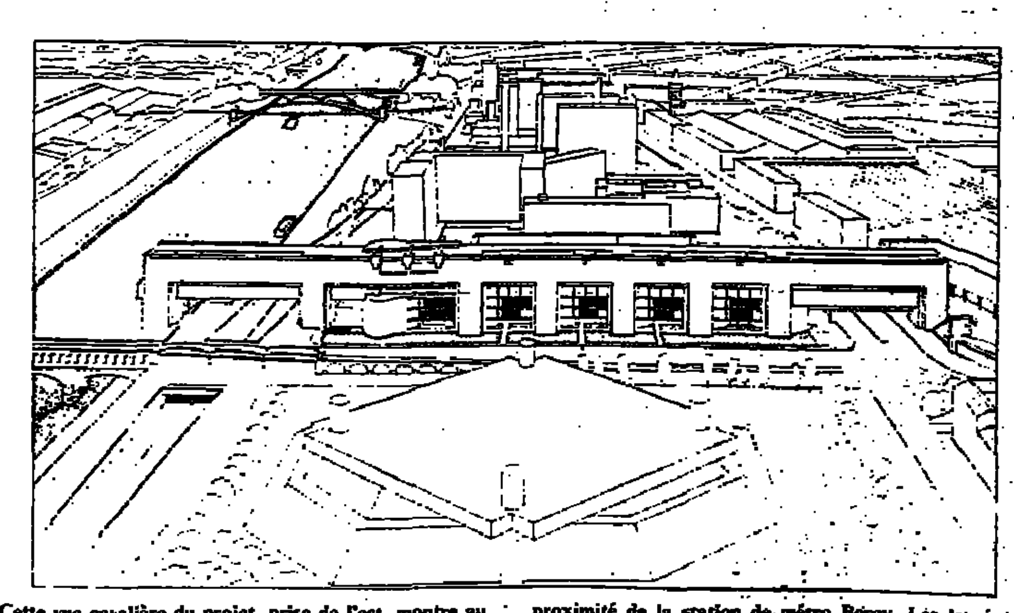
Se félicitant que les concours lancés pour chacun des grands projets du président de la République suscitent intérêt et curiosité à l'étranger, et que *« quatre mille architectes soient appelés à y participer »*, M. Lang a estimé que les modes de choix pouvaient être divers : jury souverain, ou jury qui propose un choix au maître d'ouvrage, et il n'a pas exclu, dans certains cas, la commande directe.

L'architecture est comme l'Afrique : elle fait traditionnellement partie du domaine réservé des chefs de l'État de la Ve République. Si le général de Gaulle avait délégué son pouvoir en la matière à André Malraux (qui approuva notamment la tour Montparnasse), si Georges Pompidou s'était résolu à contre-cœur à respecter le choix du jury de Beaubourg et avait ainsi conquis l'estime de l'intelligentsia et un plébiscite populaire, M. Giscard d'Estaing s'était, quant à lui, complu dans un certain mystère : décisions lentes et contournées à propos du choix de La Villette ou de la Défense, après des avis de « commissions de classement » jamais clairement expliqués. En outre, les grands projets étaient réservés aux architectes français, pour une architecture qui devait être « à la française ».

Le pouvoir socialiste a ouvert les frontières et on ne peut que s'en féliciter. Il a lancé une ambitieuse politique de concours internationaux, invitant des étrangers dans les jurys et respectant les règles édictées par l'Union internationale des architectes. On verra à l'usage si cette ouverture était de pure forme, ou si elle permet de relever le niveau de qualité des résultats. En acceptant pour le ministère des finances un projet qui ne l'enchante peut-être pas personnellement, le président de la République a montré au contraire qu'il jouait le jeu.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *M. Mitterrand à la Villette.* — Le président de la République s'est rendu, le vendredi 17 décembre, au parc de la Villette, où lui ont été présentés quelques-uns des éléments d'exposition du futur Musée national des sciences, des techniques et des industries. C'est ainsi qu'il a pu voir, en compagnie de M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public du parc, des expériences faisant appel au laser et aux hologrammes, d'autres présentant l'extraordinaire structure des bulles de savon ou une roulette de casino reliée à un ordinateur, et, enfin, un simulateur de séismes permettant de vivre un tremblement de terre (*le Monde* du 24 novembre).



Cette vue cavalière du projet, prise de l'est, montre au premier plan, schématiquement, le palais omnisports des architectes Andrault et Parat (en construction) et au-delà du boulevard de Bercy, le bâtiment principal du projet de l'AUA retenu pour le ministère des finances. Composé de grands portiques, le bâtiment enjambe, au sud, le quai de la Rapée et s'appuie sur la berge, formant ainsi une porte monumentale à l'une des entrées de la capitale. Les appartements des ministres seraient au sommet. De même, la liaison avec les immeubles qui seraient édifiés le long de la rue de Bercy et des voies S.N.C.F. de la gare de Lyon (tracés en volume sur ce dessin) est assurée par un autre portique, à proximité de la station de métro Bercy. Les lauréats ont prévu la réalisation de cet ensemble, destiné à abriter cinq mille fonctionnaires, qui pourrait atteindre 15 000 mètres carrés au total, en plusieurs tranches : le centre du bâtiment présenté ci-dessus pourrait être construit en premier, sur le terrain le plus facile à libérer, actuellement occupé par le ministère des anciens combattants. Le calendrier de réalisation est très serré : le chantier doit commencer à la fin de l'année prochaine pour être terminé en 1986, afin que le palais du Louvre puisse être libéré et affecté à d'autres usages avant la fin du septennat et l'Exposition universelle de 1989.

Opéra de la Bastille

LE JURY DU CONCOURS EST DÉSIGNÉ

Les candidatures des architectes qui désirent participer au concours international pour la construction du nouvel Opéra de la Bastille, à Paris, sont reçues jusqu'au 28 janvier prochain (*le Monde* du 30 novembre).

Le jury se réunit pour la première fois le mardi 21 décembre. Il sera composé de : Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture ; Jean-Pierre Duport, directeur de l'architecture au ministère de l'urbanisme et du logement ; Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain à la Ville de Paris ; Christian Dupavillon, conseiller technique de M. Jack Lang ; Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM ; Patrice Chéreau, directeur du Théâtre des Amandiers de Nanterre ; Massimo Bogianckino, administrateur de l'Opéra de Paris ; Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon ; Michael Hambe, directeur de l'Opéra de Cologne (Allemagne fédérale) ; Le critique d'architecture britannique Dennis Sharp ; les architectes français Bernard Huet, Jean Nouvel et Alain Sarfati ; Claudio Aymonino et Gaetano Pesce (Italie) ; Hermann Hertzberger (Pays-Bas) ; Clorindo Testa (Argentine) ; Mathias Ungers (Allemagne fédérale) ; Robert Venturi (États-Unis).

Trois suppléants ont été désignés : Mario Botta, architecte (Suisse), Horz Bar (Berlin) et Paul Puaux, président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris.

C.E.E.

SOUCIEUX D'ÉVITER UN CONFLIT AVEC LE PARLEMENT

Les Dix adoptent le budget européen pour 1983

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Dix, jouant l'apaisement, veulent s'efforcer de désamorcer le conflit budgétaire qui les oppose au Parlement européen. C'est ce qui ressort de la déclaration publiée, vendredi 17 décembre, par les ministres des finances, puis de la décision prise dans la soirée par leurs représentants d'approuver le budget de la C.E.E. pour 1983, au niveau voulu par le Parlement.

Le problème politique majeur pour les gouvernements membres est de parvenir à exécuter, malgré l'obstruction du Parlement, l'accord qu'ils ont conclu en juin dernier sur l'allégement de la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen de 1982. Les ministres des finances ont réaffirmé, vendredi, leur volonté unanime de respecter les engagements pris, autrement dit de verser 850 millions d'ECU (5,5 milliards de francs) aux Britanniques et 150 millions d'ECU (975 millions de francs) à la R.F.A. (1).

Il reste à savoir comment atteindre cet objectif. Les ministres des finances ont renoncé à l'idée d'essayer de forcer le consentement du Parlement et de régler l'affaire en 1982. Ils ont invité la Commission européenne à présenter, pour pouvoir payer les Britanniques et les Allemands, un budget rectificatif au budget de la Communauté pour 1983. Ils ont l'intention d'ouvrir un dialogue avec le Parlement afin de l'amener à revenir sur son attitude négative de jeudi dernier et approuver cette fois le nouveau budget rectificatif.

Mais pour adopter un budget rectificatif, il faut disposer du budget lui-même. Or, ce n'était pas le cas dans la mesure où jeudi dernier le Conseil n'avait pas accepté d'augmenter les « dépenses non obligatoires » du budget 83 d'un montant aussi élevé que celui voulu par le Parlement. L'écart entre les deux positions était de 137 millions d'ECU (900 millions de francs). Le Conseil a levé cet obstacle par un vote autorisant l'augmentation des dépenses non obligatoires au niveau voulu par le Parlement. Si bien que, désormais, le président du Parlement, M. Dankert, va pouvoir formellement arrêter le budget de la Communauté pour 1983.

Une base juridique et financière existe pour un débat entre le Parlement et le Conseil sur l'affaire anglaise, c'est-à-dire sur le budget rectificatif 1983. Il reste à savoir jusqu'où le Parlement pourra et voudra aller et quelle est la portée des engagements politiques qu'il exigera du Conseil pour donner son feu vert.

Ph. L.

(1) Dans le cas de la R.F.A., il ne s'agit pas à proprement parler d'alléger sa contribution au budget européen, mais de faire en sorte (puisqu'elle est déjà celle qui verse le contribution la plus importante au budget européen) qu'elle ne supporte que partiellement la charge de l'effort consenti en faveur du Royaume-Uni.

ÉTRANGER

Accord des banques françaises pour le prêt au Mexique

Il se confirme que les banques françaises ont donné leur accord pour participer, à hauteur de 360 millions de dollars, au prêt de 5 milliards de dollars sollicité par le Mexique auprès des banques commerciales (et qui viendra appuyer le crédit de 3,8 milliards de dollars du F.M.I.). Une trentaine de banques françaises participeront à cette opération, mais les principales contributions, comme nous l'avions indiqué, proviendront des trois grandes banques nationalisées : Paribas, le C.C.F. et la Banque de l'Union européenne.

Les banques françaises doivent se prononcer à très bref délai sur leur participation à deux prêts internationaux pour l'Argentine. Il s'agit d'un crédit relais de 1,1 milliard de dollars à quinze mois et d'un crédit à moyen terme de 1,5 milliard de dollars sur quatre ans et demi avec un délai de grâce de trois ans. Buenos-Aires demande également le rééchelonnement des échéances fin 1982 et 1983, estimées à 5,5 milliards de dollars. La dette de l'Argentine est de 39 milliards de dollars.

Les banques britanniques ont fait savoir qu'elles participaient à l'opération ; la Banque d'Angleterre a donné son accord. Le prêt à l'Argentine avait donné lieu à une controverse à la suite de la publication d'un article paru dans le journal dominical *The Mail on Sunday*, qui avait affirmé que les banques britanniques allaient contribuer à un prêt international devant servir à l'achat d'engins Exocet. Les banques avaient répondu que le prêt serait assorti de strictes conditions qui ne permettraient pas son utilisation pour l'achat d'armements.

L'aide au Brésil

L'aide de la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) au Brésil se précise, d'autre part. Il s'agira d'un crédit relais de 1,2 milliard de dollars, demandé d'urgence par Brasilia en attendant de pouvoir tirer la première tranche de l'accord de confirmation (créditstand-by) que sera conclu avec le F.M.I. (*voir* le Monde *du 17 décembre*). La B.R.I. prête de l'argent qui, pour l'essentiel, lui est fourni par les banques centrales des grands pays créanciers du Brésil. La participation des Etats-Unis s'élève à près de la moitié (550 à 600 millions de dollars) et celles des autres grands pays industrialisés – R.F.A., France, Grande-Bretagne, Canada et Japon – entre 90 et 100 millions de dollars chacun.

Enfin, le ministre espagnol de l'économie et des finances, M. Miguel Boyer, a signé vendredi avec les représentants d'un consortium bancaire international un accord portant sur un crédit de 200 millions de dollars en faveur de l'Espagne. Signé par le gouvernement socialiste deux semaines, jour pour jour, après son entrée en fonctions, ce crédit avait été négocié par le précédent gouvernement ; il est remboursable en huit ans, le taux est l'addition d'une marge de 0,2 % au-dessus du taux de base des banques américaines. Il s'agit là de conditions favorables.

Aux Etats-Unis

Les syndicats et la direction de Chrysler signent un nouveau contrat de travail

De notre correspondant

Washington. – Pour la première fois depuis deux ans, les quarante mille ouvriers de Chrysler aux Etats-Unis vont voir leurs salaires augmenter. Ils ont approuvé, vendredi 17 décembre, un nouveau contrat de travail établi par la direction du groupe et le syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.). Légèrement moins avantageux que le contrat ratifié voilà une semaine par les dix mille ouvriers canadiens de Chrysler, il est cependant basé sur les mêmes principes.

Le vote de vendredi a été obtenu à une très large majorité. Il met un terme à plusieurs mois de négociations agitées et devrait permettre à la troisième firme automobile américaine d'affronter avec plus d'assurance une conjoncture qui reste très difficile.

Le nouveau contrat rétablit une partie des avantages auxquels les ouvriers avaient renoncés en 1979 pour permettre à Chrysler d'échapper à la faillite. Le salaire sur les chaînes de montage, qui est actuellement de 9,07 dollars par heure (63 francs), passera à 9,81 dollars, en raison d'une augmentation de 27 cents et d'un réajustement de 47 cents sur le coût de la vie. Malgré cela, le traitement horaire restera inférieur de 2 dollars à celui qui est pratiqué chez Ford et General Motors.

Valable un an, le nouveau contrat coûtera un supplément de 115 millions de dollars à la firme de Detroit. Cette somme s'ajoutera aux 100 millions perdus au Canada, en novembre et en décembre, à cause d'une grève de trente-sept jours.

Entre le 1er janvier et le 10 décembre, Chrysler n'a vendu que 649 000 voitures aux Etats-Unis, soit 6,7 % de moins que l'année dernière, qui était déjà très mauvaise. Ses deux grands concurrents ont également baissé : – 8,6 % pour General Motors et – 4,7 % pour Ford.

Chrysler a cependant rétabli son équilibre financier en 1982, réalisant 256 millions de dollars de bénéfices aux deux premiers trimestres. S'y ajouteraient une dizaine de millions au troisième trimestre. Mais ces chiffres comprennent des allégements fiscaux et, surtout, la vente de la division militaire, cédée en février pour 239 millions de dollars. C'est dire que la situation du groupe est encore très fragile.

La ratification du contrat de travail va permettre à M. Douglas Fraser, président de l'U.A.W., de retrouver son siège au conseil d'administration de Chrysler. Il l'avait volontairement quitté, le 5 novembre, pour ne pas confondre ses deux *« casquettes »*, après avoir été très critiqué, aussi bien par le patronat que par une partie de la base ouvrière.

M. Fraser est le seul dirigeant syndical américain à occuper un tel siège, offert en 1979 par Chrysler en échange des concessions salariales. Agé de soixante-cinq ans, il quittera la présidence de l'U.A.W. au printemps prochain, pour être remplacé par un syndicaliste de General Motors, M. Owen Bieber. – R. S.

ÉNERGIE

L'OPEP tente d'éviter une chute des prix du pétrole

(Suite de la première page.)

Quant aux quotas de production fixés initialement par l'OPEP, il n'en reste quasiment plus rien. Sur treize membres, seuls « *quatre ou cinq pays se conforment encore aux niveaux de production agréés* », estime la revue *le Pétrole et le Gaz arabes* du 16 décembre. Plusieurs pays dépassent largement leur quota : l'Iran d'abord, qui produit actuellement, selon les sources, de 2,2 à 2,5 millions de barils par jour pour un quota de 1,2 millions de barils par jour, la Libye et le Venezuela. D'autres, à l'inverse, restent très en deçà des quantités qui leur ont été allouées : l'Arabie Saoudite (6,79 millions de barils par jour produits réellement contre 7,15 millions agréés) et l'Irak (du fait de la guerre). Au total, la production des pays de l'OPEP atteint actuellement environ 19 millions de barils par jour, soit une quantité bien supérieure au plafond fixé en mars (17,5 millions). Pourtant, cette production représente moins de la moitié du total mondial : 45,2 % selon l'Agence internationale de l'énergie. Car, c'est une des causes principales de ses déboires actuels, l'OPEP n'est plus seule en course.

Un important déstockage

Des pays producteurs non membres de l'OPEP, au premier rang desquels le Mexique et la Grande-Bretagne, augmentent sans cesse leur production, quitte à casser les prix, afin de s'adjuger une part du marché significative. Impuissante face à ces nouveaux venus, l'OPEP est également largement démunie devant le déstockage important pratiqué par les compagnies depuis un an, lequel a largement accentué l'affaiblissement du marché. Les stocks américains de pétrole brut sont ainsi passé de 366 millions de barils en 1981 à 349,1 millions de barils cette année, tandis que leurs importations de brut chutaient de 19,6 % au cours des onze premiers mois de 1982 par rapport à l'année précédente.

Dernière et principale cause du marasme : la diminution de la demande de pétrole dans tous les pays industrialisés. Elle est liée à la récession mondiale et aux efforts faits depuis 1973 par les pays consommateurs pour économiser l'énergie et trouver des énergies de substitution.

Contrainte de jouer les cartels de crise et de répartir la pénurie, l'OPEP a certes réussi à maintenir à quelques entorses près jusqu'ici son prix de référence. Mais elle s'est révélée incapable de faire respecter les règles du jeu qu'elle s'était fixées, en l'occurrence une baisse ordonnée de la production. D'où l'exaspération croissante de ceux qui, parmi ses membres, ont respecté, voire amplifié les consignes de baisse de production, au prix d'une diminution importante de leurs revenus – au total pour la première fois l'ensemble des échanges des pays de l'OPEP devrait enregistrer un déficit de 11 milliards de dollars en 1982 ! – alors que d'autres pays, l'Iran et la Libye surtout, ont tiré profit de la situation.

Or rien n'indique un raffermissement du marché à court terme, au contraire. Passé le sursaut de l'hiver, la demande mondiale risque de s'effondrer à nouveau au printemps prochain, aggravant, si rien n'est fait, le déséquilibre et pouvant même, selon certains experts, entraîner les prix dans une baisse en spirale pouvant atteindre 5 à 10 dollars par baril. Celle-ci serait désastreuse pour tous.

S'il est un point, en effet, sur lequel tout le monde tombe d'accord, c'est le danger d'un effondrement des prix. La chute des revenus qu'il entraînerait dans tous les pays producteurs – membres ou non de l'OPEP – risquerait non seulement d'assécher le marché international des capitaux, déjà fort tendu, mais aussi de provoquer chez certains parmi les plus fragiles – Mexique, Nigéria, etc. – des difficultés telles que le système bancaire occidental risquerait d'en souffrir. Pour les pays de l'OPEP et notamment l'Arabie Saoudite, il consacrerait, sans même parler des risques de déstabilisation politique, la perte de sa maîtrise du marché. Pour les pays consommateurs enfin, il risquerait, passé l'allégement à court terme, d'ailleurs relatif, de leur balance commerciale, d'entraver les politiques à long terme de mise en valeur des ressources nouvelles et d'économie d'énergie.

« *Le prix de référence est devenu une sorte de compromis autour duquel se retrouvent non seulement les pays exportateurs, mais aussi les importateurs et les compagnies* », notaient récemment des experts du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), lors de la présentation du dernier numéro de leur revue devant le Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale (CIREM). « *Dans ces conditions, les entorses à la politique commune ont des limites. Il nous semble que tous les pays en sont conscients. Chacun peut désirer jouer son propre jeu aussi loin qu'il est possible, mais aucun n'a intérêt à une baisse généralisée des prix et donc des revenus. Ils ont tous besoin du parapluie de l'OPEP, c'est-à-dire de l'Arabie Saoudite.* » Les multiples déclarations faites par les responsables des pays de l'OPEP avant la conférence manifestent une volonté ferme de maintenir le prix de référence à son niveau actuel. Reste à savoir comment, c'est-à-dire au prix de quel sacrifice sur la production.

L'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, qui, jusqu'à présent, ont absorbé le plus gros de la diminution nécessaire, ont fait savoir en octobre qu'ils n'étaient guère décidés à supporter cette situation plus longtemps. Le peuvent-ils d'ailleurs ? Si le marché pétrolier s'effondre au printemps, l'Arabie Saoudite peut-elle réellement rester longtemps décrochée du prix effectif du marché ? Et quand bien même ses réserves – énormes – le lui permettraient, voudra-t-elle le faire alors que les seuls bénéficiaires en seraient des pays « indisciplinés » et qui plus est adversaires politiques, comme l'Iran ou la Libye ? « *Le problème de l'OPEP se situe là où la logique finit et où commence la panique* », écrivait récemment M. Youssef Ibrahim dans le *Wall Street Journal*.

La répartition des quotas

Il y a gros à parier que la prochaine conférence de l'OPEP portera sur la répartition des quotas de production, indispensable à la maîtrise du marché, et sur les moyens de faire respecter un minimum de discipline interne. Le problème des quotas est ardu, bien que tout le monde ou presque semble d'accord sur la nécessité de les réaménager. D'une part, l'Arabie Saoudite a refusé jusqu'ici de discuter officiellement de cette question, arguant de l'atteinte portée à sa souveraineté nationale. D'autre part, l'Iran, la Libye, l'Irak et un certain nombre de pays dont la marge de manœuvre est moins grande du fait de besoins financiers plus importants (Venezuela, Indonésie, Nigéria) n'acceptent pas les quotas fixés en mars dernier par l'OPEP et demandent des plafonds beaucoup plus élevés.

En septembre, le comité de surveillance du marché, émanation de l'OPEP, avait déjà envisagé une nouvelle structure des quotas, basée sur une prévision de demande mondiale de 20,3 millions de barils par jour en 1983. Or cette base est contestée notamment par les Iraniens, qui estiment que la demande n'augmentera pas. En outre, de nombreux pays demandent que les parts respectives des États membres dans la production globale tiennent compte des « *parts historiques de production* » – l'Irak par exemple réclame 2 millions de barils par jour c'est-à-dire 10 % du total, sa part traditionnelle depuis dix ans, bien qu'il soit incapable, compte tenu de la guerre en cours, de l'écouler, – de l'importance des réserves pétrolières et monétaires de chaque pays, de leur population et de leurs besoins financiers propres. Tous ces éléments reviendraient au bout du compte à réduire le quota – d'ailleurs important – jusqu'ici attribué à l'Arabie Saoudite.

Il y a donc fort à parier que la bagarre sur ce point sera rude. Il est cependant vital pour l'OPEP d'arriver à une entente, même partielle. Sinon la pagaille actuelle en se prolongeant risque d'amener l'Arabie Saoudite à brandir la seule arme réellement à sa portée pour obtenir le respect des règles fixées en commun : une diminution des prix officiels, qui, assortie à une relance de la production, mettrait à genoux ses concurrents. C'est ce que préconisait à titre de menace le rapport des sept experts membres du groupe de recherche sur la politique pétrolière des pays exportateurs, publié peu avant la conférence (*le Monde* du 7 décembre). Il souhaitait que soit offerte la possibilité aux membres disciplinés de recourir si nécessaire à des diminutions officielles de prix dans le but de dissuader d'autres membres de violer l'accord ainsi conclu. Mais ce serait se priver sans doute pour longtemps du « *parapluie de l'OPEP* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

OCCIDENTAL PETROLEUM SE RETIRE DE L'ENOXY

La firme américaine Occidentale Petroleum (OXY) se retire de l'ENOXY, groupe italien rassemblant la chimie de l'ENI, de l'ANIC et de Liquichimica, qu'elle avait constitué à 50/50 il y a moins d'un an avec l'office italien des hydrocarbures (ENI) en vue d'en faire un pôle de la pétrochimie européenne.

Le divorce a été prononcé au cours d'une réunion houleuse, qui s'est tenue ces derniers jours à Los Angeles au siège de l'OXY. C'est la firme américaine qui a décidé de mettre fin à l'association, après avoir refusé d'adjoindre à l'ENOXY, comme le plan initial le prévoyait, plusieurs usines de la Montedison, numéro un italien de la chimie, jugeant trop onéreux le rachat de ces unités en ces temps de crise.

En annonçant la nouvelle vendredi soir, M. Umberto Colombo, président de l'ENI a cependant précisé que cette séparation n'entraînerait pas la disparition de l'ENOXY ni la fin immédiate de toute collaboration avec l'OXY. S'agissant de l'ENOXY, il a déclaré que, en dépit de pertes sunstantielles, le groupe avait obtenu « *des résultats concrets* ». « *Ses structures commerciales et de ventes ont été organisées sur une échelle internationale et ses parts de marché ont été accrues pratiquement dans toutes les lignes de production. L'achat de International Synthetic Rubber (Grande-Bretagne) en a fait le producteur de caoutchouc le plus important en Europe.* »

La collaboration avec OXY se poursuivra dans le domaine du charbon quelque temps encore. Ainsi l'ENOXY Coal, filiale américaine du groupe chargée de gérer des mines de charbon aux États-Unis restera opérationnelle jusqu'à la fin de 1984. Un plan financier visant à indemniser l'OXY a été mis au point mais ses détails n'ont pas encore été rendus publics.

Faits et chiffres

Agriculture

● **Une amende de 1 million de francs pour le Bureau national du cognac.** – La Commission européenne reproche au Bureau national interprofessionnel du cognac (B.N.I.C.) d'avoir fixé, entre 1979 et mars 1982, des prix minimaux pour la commercialisation de ce produit, qui ont été rendus obligatoires pour l'ensemble de la profession. Selon la Commission, cette mesure a pour effet de limiter la concurrence et est donc contraire au traité de Rome.

● **Le Bordeaux 82 : une récolte record et un millésime exceptionnel.** – Selon M. Paul Glotin, président du comité interprofessionnel des vins de Bordeaux (C.I.V.B.» la récolte 82 a atteint 4,570 millions d'hectolitres contre 4,509 millions, précédent record de 1979. Par rapport à cette même année, la récolte de vin rouge progresse de 6 % et celle de blanc diminue de 12 %. Le chiffre d'affaires du secteur a atteint 4,8 milliards de francs dont 2 milliards à l'exportation. Ces ventes à l'étranger sont restées stables en volume, mais la demande a été plus importante pour les vins en bouteille (75 % des exportations), alors que les ventes de vin en vrac ont chuté. Le vin de Bordeaux est produit sur 78 000 hectares, par 20 000 vignerons. Le budget de promotion (26,5 millions de francs) sera en 1983 quatre fois celui de 1980. Enfin, dès janvier 83, le vin de Bordeaux disposera d'une nouvelle bouteille sur l'épaulement de laquelle le nom de Bordeaux et les armes de la ville seront gravés.

Etranger

ETATS-UNIS

● **L'Eximbank s'ouvre aux coopératives agricoles.** – La Banque export-import des Etats-Unis a annoncé, vendredi 17 décembre, qu'elle offrirait désormais une assurance pour les crédits d'exportations des coopératives agricoles. La Banque centrale des coopératives et l'Association de l'assurance du crédit à l'exportation (qui regroupe quarante-cinq compagnies) ont signé avec l'Eximbank un contrat de réassurance, qui garantit les prêteurs en cas de pertes sur les crédits consentis pour la vente de denrées agricoles par les coopératives. Ce contrat porte sur 750 millions de dollars pour douze mois. – *(A.F.P.)*

L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A DE NOUVEAU FLÉCHI EN NOVEMBRE.

L'indice de la production industrielle aux Etats-Unis a fléchi de 0,4 % en novembre, tombant à 135,6 (base 100 en 1967). Il s'agit de la quatorzième baisse mensuelle de cet indice au cours des seize derniers mois. En septembre et en octobre, le recul de l'indice avait été de 0,8 % en septembre et en octobre.

Bien que la baisse ait été moins forte en novembre, elle indique que la récession n'est pas terminée. On s'attend à une aggravation du chômage, déjà très élevé, puisqu'il représentait 10,8 % de la population active en novembre.

La Maison Blanche a cependant affirmé une nouvelle fois son opposition très ferme à toute mesure de relance et s'est déclarée opposée au programme de création d'emplois d'un montant de 5,4 milliards de dollars approuvé, le 14 décembre, par la Chambre des représentants.

En Grande-Bretagne

MICHELIN VA SUPPRIMER 4 000 EMPLOIS

Le groupe Michelin a décidé de réduire de 23 % les effectifs de sa filiale britannique Michelin U.K. (17 500 personnes). Cette mesure, qui touchera 4 000 emplois, sera appliquée dans les deux années à venir. La firme de Clermont-Ferrand fermera d'abord courant 1983 son usine de Mallusk, près de Belfast (Irlande du Nord), où 2 150 personnes sont actuellement employées. Par la suite, 1 000 postes de travail seront supprimés à Stoke-on-Trent (Staffordshire), où se trouve, outre une fabrique de pneus, le siège britannique de la firme. Des réductions de personnels seront enfin effectuées à Burnley (Lancashire), Dundee, Aberdeen (Ecosse) et Ballymena. Cette décision a été rendue nécessaire par la crise très dure qui frappe l'industrie britannique des pneumatiques.

Pour le premier semestre 1982, Michelin U.K. a enregistré un déficit de 3,33 millions de livres (40 millions de francs), et la direction de la société s'attend à de nouvelles et importantes pertes pour la seconde partie de l'année.

La nouvelle a produit l'effet d'une douche glacée en Grande-Bretagne, où les effectifs de l'industrie des pneumatiques ont été déjà sérieusement réduits ces cinq dernières années, pour tomber de 40 000 à 25 000. « *C'est surtout un désastre pour l'Irlande du Nord* », a précisé M. Adam Butler, ministre d'Etat, responsable pour l'industrie dans l'Ulster, où le nombre de chômeurs (120 000) excède déjà celui des personnes possédant un emploi (97 000).

M. Butler a tenté de fléchir Michelin en lui offrant une aide financière. Il s'est vu opposer un refus poli mais ferme. Le ministre va maintenant, s'efforcer d'obtenir du groupe français un échelonnement des réductions d'effectifs, dans l'espoir d'une reprise économique.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

A la rescousse de l'Amérique latine

Alors que s'amenuise l'alimentation du réservoir des eurodevises qui est la source principale de refinancement des eurobanques, l'ensemble de la communauté bancaire internationale se voit mise à contribution sur une très grande échelle, afin de venir en aide aux pays d'Amérique latine en difficultés financières. Les banques commerciales du reste du monde occidental sont non seulement contraintes de rééchelonner le remboursement des dettes que leurs débiteurs dans cette région ne peuvent acquitter, mais, en plus, elles doivent consentir de nouveaux crédits pour permettre aux économies de l'Argentine, du Mexique et du Brésil de retrouver leurs équilibres. Du coup, c'est entre 12 et 15 milliards de dollars d'argent frais que les banques internationales vont devoir débourser en un court laps de temps. Où vont-elles les trouver, et à quel coût ?

Le pool des capitaux sans frontières, qui paraissait illimité il y a encore dix-huit mois, s'est depuis singulièrement rétréci par suite tout à la fois de la crise économique mondiale et de la baisse spectaculaire des excédents monétaires des pays producteurs de pétrole. Aussi les eurobanques, dont les ressources ne sont pas en dollars, n'ont plus accès, pour emprunter à court terme en devise américaine les capitaux qu'elles reprêtent à moyen terme, qu'à un réservoir qui s'assèche lentement. A ce jour, lorsqu'une grande banque commerciale se refinançait à trois ou à six mois, elle le faisait au taux interbancaire offert à Londres sur les eurodollars déposés à quatre-vingt-dix ou à cent quatre-vingts jours (Libor).

On peut se demander si dorénavant les établissements bancaires non américains vont pouvoir continuer à le faire sans avoir à payer une prime en plus du taux du Libor. Les banques japonaisses ont été obligées de passer par là lorsqu'elles ont commencé il y a une dizaine d'années à s'implanter sur l'euromarché. Une telle éventualité s'avérerait beaucoup plus dangereuse pour les eurobanques parce qu'elle serait susceptible de supprimer leur marge de rentabilité, voire, en certains cas, d'entraîner des pertes lourdes de conséquences. Le système bancaire international, qui, en 1982, a déjà subi de rudes assauts par suite de faillites retentissantes de nombreux débiteurs, pourrait-il survivre à une épreuve de ce genre ? On peut en douter si le dollar doit rester l'unique monnaie des transactions internationales.

Ce sont 5 milliards de dollars de capitaux nouveaux que la communauté bancaire internationale est en train de réunir pour le Mexique. Cet eurocrédit gigantesque d'une durée de six ans portera un intérêt qui sera soit l'ajout d'une marge de 2,25 % au Libor, soit l'ajout d'une marge de 2,125 % au taux de base bancaire américain. Les banques prêteuses recevront en outre une commission bancaire globale de 1,24 %. Parallèlement les établissements créanciers vont devoir ré-échelonner sur huit ans toute la dette publique extérieure mexicaine venant à échéance jusqu'à la fin de 1984, soit près de 20 milliards de dollars. Ce second exercice se fera moyennant un intérêt qui sera l'addition soit d'une marge de 1,825 % au-dessus du Libor, soit de 1,75 % en plus du taux de base bancaire américain, le tout étant agrémenté d'une commission bancaire de 1 %.

L'Argentine, pour sa part, se contentera d'un apport d'argent frais de 1,5 milliard de dollars par le truchement d'un eurocrédit d'une durée de cinq ans. Ce prêt sera réalisé à un intérêt qui sera composé de marges de 2,25 % et de 2,125 % venant s'ajouter respectivement aux taux du Libor ou aux taux de base bancaires des États-Unis, la commission bancaire étant de 1,125 %. En plus la République Argentine va se voir gratifiée d'un crédit relais sur quinze mois de 1,1 milliard de dollars, qui sera utilisé en attendant le versement des facilités concomitantes consenties par le F.M.I. L'intérêt sur cet eurocrédit relais comportera des marges respectives de 1,625 % et 1,50 % au-dessus des deux taux de base, le Libor et l'américain. La commission pour les banques sera en ce cas de 0,875 %. Enfin, toute la dette publique extérieure de l'Argentine échue entre le 1er décembre 1982 et le 3 décembre 1983, soit quelque 5 milliars de dollars, sera rééchelonnée sur sept ans, avec un intérêt qui sera l'addition aux taux de base de référence de 2,125 % et 2 % et d'une commission globale de refinancement de 1 %.

Il n'est pour l'instant pas question de rééchelonner tout ou partie de la dette extérieure du Brésil, qui totalise plus de 80 milliards de dollars. Ce pays, en revanche, attend des banques un crédit relais de l'ordre de 2,4 milliards de dollars et, par le canal d'un eurocrédit à moyen terme, un apport en capitaux nouveaux de 4 à 5 milliards de dollars. Comme dans le cas de l'Argentine et du Mexique, ces europrêts seront complémentaires de crédits du F.M.I. Le problème de la dette brésilienne n'en est qu'à son début. Les grandes banques commerciales du monde entier vont se rencontrer à New-York dès le lundi 20 décembre pour en discuter d'une manière plus approfondie.

Et la France ?

Si l'ampleur de la dette latino-américaine donne le vertige, il en est une autre qui s'achemine lentement mais sûrement sur la même voie. C'est celle de la France. Celle-ci aura, soit par le truchement d'eurocrédits, soit par celui d'émissions obligataires internationales, emprunté à l'extérieur l'équivalent de plus de 20 milliards de dollars cette année, si l'on tient compte de la première partie du prêt saoudien qui devrait être parachevé ces jours-ci. Avec ce dernier, l'endettement extérieur français commence à approcher dangereusement la barre de 50 milliards de dollars.

La République française a fait part aux banques prêteuses de son intention de tirer le 22 décembre prochain 600 millions de dollars supplémentaires sur la partie *stand-by* de son eurocrédit de 4 milliards de dollars signé à la fin octobre. Ce troisième tirage porte à 1,6 milliard l'utilisation de la portion *stand-by*, qui totalise 2,6 milliards. Il ne reste donc plus que 1 milliard de dollars utilisable sur l'ensemble du prêt, la partie à terme fixe de 1,4 milliard de dollars ayant été, comme on le sait, tirée peu après la signature de l'eurocrédit. La rapidité avec laquelle ce dernier est utilisé et celle avec laquelle les capitaux levés à l'étranger disparaissent pour soutenir le franc contre le deutschemark à l'intérieur du serpent européen – cette lutte s'étant récemment substituée à celle contre le dollar – fait penser qu'un autre crédit pour la France pourrait voir le jour au cours du premier trimestre de l'an prochain.

Comme les besoins en financements extérieurs de la République française pour 1983 paraissent, pour l'instant, similaires à ceux de l'année qui s'achève, on peut se demander quelle réception sera réservée aux emprunts français levés à l'étranger l'an prochain.

Même compte tenu des remboursements intervenus entre-temps, l'endettement extérieur total de la France approchera, voire dépassera, les 60 milliards de dollars dans un an si le rythme des euro-emprunts ne diminue pas. Ce chiffre commencera alors à se comparer à ceux du Brésil et du Mexique, puisque, dans tous les cas, il s'agit d'endettements bruts. De toute façon, un point est clair : l'État français, s'il veut demain lever 2 à 4 milliards de dollars supplémentaires sur l'euromarché, aura de grandes difficultés à trouver cette fois-ci des capitaux à dix ans et devra acquitter une marge au-dessus du Libor de l'ordre de 0,75 % sur un eurocrédit d'environ sept ans.

Ces conditions, moins nettement avantageuses que les précédentes, sont les conséquences d'un marché plus difficile où les liquidités se raréfient et d'un endettement extérieur français notablement accru. Si la France se retourne vers le marché américain, elle acquittera une marge légèrement plus faible mais elle aura alors comme taux de base celui en vigueur au États-Unis, qui, sur une longue période de temps, est nettement plus élevé que le Libor.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Repli du dollar, le S.M.E. secoué

Quelle semaine sur les marchés des changes ! Un dollar à nouveau en vif repli après une remontée temporaire, un Système monétaire européen mis à mal par la baisse de la monnaie américaine, une attaque en règle contre les monnaies « faibles » dudit Système et, surtout, des rumeurs, les plus incontrôlées et les plus incontrôlables, dans une atmosphère de grande nervosité : réajustement des parités, sortie de la France du S.M.E., etc.

Décidément, le dollar semble bien orienté à la baisse, en dépit de la demande de « billets verts » pour les échéances de fin d'année. Diminution des taux d'intérêt à New-York.

Valant encore 7,31 F à Paris et 2,55 DM à Francfort, il y a un peu plus d'un mois, la monnaie américaine revenait à 6,81 F et 2,40 DM le 7 décembre, pour se redresser à 7 F et 2,47 DM au début de cette semaine et fléchir à nouveau à la veille du week-end, touchant à nouveau 6,81 F et 2,40 DM, pour remonter légèrement. Si ce palier est enfoncé dans les jours qui viennent, le prochain plancher pourrait être 6,50 F et 2,30 DM.

Tout le monde a intérêt, maintenant, à voir baisser le dollar : les Européens, à cause du pétrole ; les Japonais, à cause du renchérissement de leurs importations, et les Américains eux-mêmes, qui prennent conscience des effets ravageurs d'une surévaluation de 20 % de leur monnaie sur une économie en crise. Le déficit commercial des Etats-Unis devrait, selon les prévisions actuelles, battre tous ses records historiques, à 75 milliards de dollars en 1983, le double de celui de 1982 et le triple de celui de 1981.

En attendant, le repli du dollar contribue à déstabiliser le Système monétaire enropéen, dans la mesure où il renforce les monnaies fortes, mark et florin, dont la remontée ne peut être suivie par les monnaies faibles : lire italienne, très mal en point ; franc belge et franc français.

Cette semaine, comme à la veille du week-end précédent, les rumeurs de « réajustement » n'ont cessé de courir, sur le schéma suivant : dévaluation de la lire et de la couronne danoise ; réévaluation du mark et du florin ; stabilité du franc français et du franc belge (tout de même dévalués, par rapport au mark). Mercredi, ces rumeurs secouèrent particulièrement les marchés. Sous prétexte que la réunion normale des ministres des finances de la C.E.E. à Bruxelles avait été avancée du 20 au 17 décembre, pour des motifs de convenance, on évoqua une rencontre « secrète ». En prime, on ajouta la démission « probable » de M. Jacques Delors, « isolé » au sein du l'équipe gouvernementale française : ce genre de rumeur n'était pas neutre et doit être replacé dans un contexte politique plus large...

Vendredi, les démentis fusèrent, à commencer par celui de M. Jacques Delors. Déjà, le samedi précédent, il avait qualifié ces rumeurs « *dénuées de tout fondement* » et apparaissant régulièrement « *comme des fleurs sauvages* », ajoutant : « *S'il faut doubler la rangée de canons pour défendre le franc, nous la doublerons* ». Cette fois-ci, il a été plus catégorique. Jeudi 16 décembre, devant le Conseil national du crédit, le ministre a solennellement affirmé : « *Toute diminution supplémentaire de la valeur extérieure du franc serait, dans le contexte international actuel, inflationniste, et, je dirais, exclusivement inflationniste. S'y résigner serait remettre en cause les gains de désinflation acquis par l'effort de tous. Ce serait s'arrêter en chemin sur la voie d'un recul inexorable. C'est pourquoi, lorsque c'est nécessaire, nous défendrons notre parité à l'intérieur des marges du S.M.E., et nous continuerions, s'il le fallait, car nous le pouvons.* »

M. Delors faisait, sans doute, allusion au prochain emprunt auprès des Saoudiens, car, au rythme actuel, la défense du franc coûte bien cher. Le week-end précédent, la Banque de France avait déjà consacré 300 ou 400 millions de dollars à défendre le cours de 2,8350 F pour le mark en Europe et à New-York, par banque nationale interposée. Depuis le début de la semaine, sauf peut-être lundi, c'est 200 millions de dollars qui ont été nécessaires quotidiennement, avec de très fortes sorties lors du tumulte de jeudi : au moins 800 millions de dollars et, probablement, le milliard. Un calme relatif est revenu à la veille de ce week-end, mais la défense de ladite parité a quand même nécessité 400 ou 500 millions de dollars, des deux côtés de l'Atlantique. A ce rythme, on aura vite épuisé l'emprunt de 4 milliards de dollars. Certes, aux besoins hebdomadaires de devises pour les échanges commerciaux (1,5 milliard de francs environ), se sont ajoutés les ventes spéculatives des détenteurs de francs à l'étranger, comme en témoigne la très forte tension sur les taux de l'eurofranc au jour le jour, à la veille du week-end : plus de 100 % ! De plus, en France même, on a relevé beaucoup d'achats au comptant par les importateurs. Une partie de ces devises reviendront, lundi ou plus tard. Mais, à chaque fois, l'hémorragie est douloureuse. A l'étranger, on met en doute la cohérence de certaines décisions du gouvernement, notamment en matière de salaires, et on redoute la montée de l'endettement : à ce sujet, une rumeur en provenance de la City de Londres – toujours la perfide Albion – suggérait qu'une demande de garantie sur le stock d'or avait été présentée par l'Arabie Saoudite...

Encore une fois, il faut bien le dire, la clé du problème est dans les mains des Allemands, que leurs partenaires voudraient forcer à réévaluer, ce qui laisserait un répit de six mois à un an, de quoi attendre la baisse du dollar. Mais, outre-Rhin on n'est pas d'accord, du moins pas avant les élections de mars prochain...

Autre victime des rumeurs, la livre sterling. Sur des bruits incontrôlés de rentrée dans le S.M.E., elle a suivi le dollar dans son repli, tombant à 11 F à Paris.

Quant à l'or, à la surprise générale et contrairement à ce qui se pensait précédemment, le fléchissement du dollar ne l'a pas fait remonter. Après une brève poussée à 450 dollars, le cours de l'once est revenu à 440 dollars : même les spéculateurs n'ont plus la foi... ou plus d'argent.

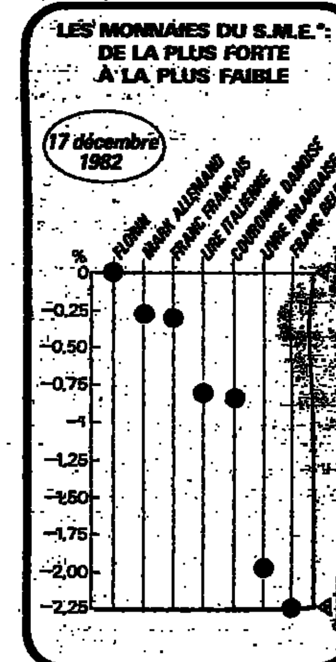
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 17 *décembre*

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6120	11,0462	3,2949	3,8881	76,4894	4,2895	2258,41
	–	1,6140	11,2253	3,3611	3,9559	77,7141	4,3416	2299,95
New-York ...	1,6120	–	14,5932	48,9236	41,4593	2,1074	37,5798	0,0713
	1,6140	–	14,3781	48,0192	40,7996	2,0768	37,1747	0,0701
Paris	11,0462	6,8525	–	335,25	284,10	14,4415	257,51	4,8911
	11,2253	6,9550	–	333,97	283,76	14,4440	258,55	4,8807
Zurich	3,2949	2,0440	29,8284	–	84,7429	4,3076	76,8132	1,4589
	3,3611	2,0825	29,9428	–	84,9653	4,3250	77,4163	1,4614
Francfort ...	3,8881	2,4120	35,1988	118,02	–	5,0832	90,6426	1,7216
	3,9559	2,4510	35,2410	117,69	–	5,0903	91,1152	1,720
Bruxelles ...	76,4894	47,45	6,9244	23,2142	19,6724	–	17,8316	3,3868
	77,7141	48,15	6,9230	23,1212	19,6450	–	17,8996	3,3780
Amsterdam ..	4,2895	2,6610	38,8334	130,18	110,32	5,6080	–	1,8993
	4,3416	2,6900	38,6772	129,17	109,75	5,5867	–	1,8877
Milan	2258,41	1401,00	204,45	685,42	580,84	29,5258	5,2649	–
	2299,95	1425,00	204,88	684,27	531,39	29,5950	5,2974	–
Tokyo	392,19	243,30	35,5063	119,03	100,87	5,1275	91,4317	0,1736
	394,62	244,50	35,1555	117,40	99,7552	5,0778	90,8921	0,1715

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 décembre, 2,8164 F contre 2,8445 F le vendredi 10 décembre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Repli du cuivre et du café

En l'absence de signes manifestes de reprise de l'activité, les prix pratiqués sur les différents marchés n'enregistrent que de faibles fluctuations. Les utilisateurs adoptent une attitude d'expectative. Aussi, la nouvelle baisse des taux d'intérêt ne provoque pas de mouvement de reconstitution des stocks.

MÉTAUX. – *Les cours du cuivre se maintiennent difficilement au-dessus de 900 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal s'accroissent sensiblement au fil des semaines. Ils atteignent désormais 222 500 tonnes, en augmentation de 6 625 tonnes.*

Sur le marché de Londres, la reprise des cours du nickel ne s'est pas confirmée. Pour ajuster l'offre à la demande mondiale, un « grand » du nickel envisage de réduire sa production de 25 %. Il n'utilisera alors sa capacité qu'au tiers environ. La consommation mondiale de métal a diminué de plus de 10 % cette année. En dépit des réductions de capacité, des fermetures provisoires d'unités de production, les stocks mondiaux, bien qu'ayant subi une légère diminution, restent encore trop importants. Sans renversement de la conjoncture, il ne faut pas s'attendre à une revalorisation des prix tant souhaitée par les producteurs.

Les cours de l'aluminium à Londres tendent à se stabiliser. Cette résistance du marché semble dûe au fait que, pour la première fois, les stocks mondiaux de métal des pays non communistes sont revenus en-dessous de 5 millions de tonnes.

La décision prise par le Conseil international de l'étain de maintenir les quotas d'exportation des pays membres à 23 200 tonnes durant le premier trimestre de l'année prochaine, a exercé finalement peu d'impact sur les cours du métal à Londres. La demande reste toujours faible. Les cours du zinc ont été soutenus à Londres dans l'attente des mesures qui vont être prises en Europe pour réduire la production.

TEXTILES. – *Effritement des cours du coton à New-York. Le Département américain de l'agriculture prévoit, en fin de campagne, un accroissement de 1,5 million de balles des stocks mondiaux qui devraient alors atteindre 29,5 millions de balles.*

Faibles variations des cours de la laine. La tonte australienne sera en faible diminution évaluée à 693,7 millions de kilos contre 701,9 millions de kilos.

DENRÉES. – *Les cours du sucre semblent avoir trouvé, du moins à court terme, un point d'équilibre sur les différents marchés. Le Brésil a vendu 500 000 tonnes de sucre à l'U.R.S.S. Mais la perspective d'une récolte abondante et d'un nouvel accroissement des stocks freine toute velléité de reprise durable du marché. Les cours du café ont fléchi, après leur avance récente.*

LES COURS DU 17 DÉCEMBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 898,50 (907,00) ; à trois mois, 913,50 (923,00) ; étain comptant, 7 445 (7 495) ; à trois mois, 7 446 (7 485) ; plomb, 271,50 (263,50) ; zinc, 408 (406,50) ; aluminium, 611 (609,50) ; nickel, 2 200 (2 270) ; argent (en pence par once troy), 641 (648,00). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,60 (66,10) ; argent (en dollars par once), 10,45 (10,53) ; platine (en dollars par once), 361 (369,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (51,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (365-385). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 65,62 (67,53) ; mai, 67,20 (69,80). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, 370 (372) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (223). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 42,80 (42,50).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49,70-50 (51,30-51,90). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 188-188,50.

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 490 (1 485) ; mai, 1 534 (1 490) ; sucre, mars, 6,29 (7,02) ; mai, 7,08 (7,30) ; café, mars, 123,50 (133,75) ; mai, 124 (129,50). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, janvier, 112,50 (113) ; mars, 113,50 (114,50) ; café, janvier, 1 729 (1 760) ; mars, 1 554 (1 601) ; cacao, mars, 1 032 (1 017) ; mai, 1 043 (1 030). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 185 (1 167)) ; mai, 1 215 (1 190) ; café, janvier, 1 930 (1 960) ; mars, 1 782 (1 804) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 595 (1 570) ; mai, 1 640 (1 615) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 174,50 (173,50) ; mars, 174,20 (174,50). – **Londres** (en livres par tonne), février, 143 (142) ; avril, 141,30 (140,80).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 329 1/2 (337 3/4) ; mai, 336 3/4 (341 1/2) ; maïs, mars, 241 1/2 (242) ; mai, 249 3/4 (249 1/4).

INDICES. – Moody's, 989,70 (996,20) ; Reuter, 1 571,60 (1 576,80).

Marché monétaire et obligataire

Baisse forcée des taux aux États-Unis

La surprise a été causée, en début de semaine, par la réduction inopinée du taux d'escompte (ramené à 8,5 %) de la Réserve fédérale des États-Unis, banque centrale du pays. « *Cette nouvelle réduction* (la septième depuis juillet) *a été décidée à la lumière des conditions économiques actuelles, des fortes pressions compétitives sur les prix, d'une nouvelle diminution de la hausse des coûts, d'un ralentissement de la demande privée de crédit et de certaines indications d'une décélération de la croissance de l'ensemble des liquidités* », a expliqué le communiqué officiel.

A New-York, toutefois, on murmurait que des raisons complémentaires, et essentielles, avaient motivé cette réduction, prise avant toute diminution du taux de base des banques, comme cela avait été le cas en août dernier. Comme à cette époque, les autorités monétaires ont voulu aider les banques américaines, très lourdement engagées sur l'Amérique latine, et qui ont dû solliciter son aide, libéralement et immédiatement accordée. Au surplus, la Réserve fédérale serait désireuse de faire baisser le dollar, et il est possible que d'autres diminutions de taux soient décidées pour accélérer le processus de repli, actuellement en cours, de cette monnaie. Ajoutons, sur un plan plus général, qu'une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur 600 milliards de dollars d'eurocrédits actuellement consentis représente 6 milliards de dollars, ce qui allège d'autant le fardeau des pays sous-développés.

En France, les nécessités de la défense du franc ont contraint les autorités monétaires à stopper la détente des taux, restés inchangés à 12 7/8 % pour l'argent au jour le jour. Annonçant un crédit plus rare, M. Delors a promis aussi un crédit moins cher, mais plus tard.

Sur le front des obligations, l'ambiance est toujours excellente. Le marché secondaire reste très actif, avec des rendements en baisse lente et continue : 14,84 % contre 14,87 % pour les emprunts à plus de sept ans et 14,90 % contre 14,93 % pour ceux à moins de sept ans, 15,48 % contre 15,49 % pour les emprunts du secteur public et 16,38 % contre 16,48 % pour ceux du secteur privé, selon les indices Paribas. Les taux fixes demeurent recherchés, au détriment des taux variables : rien de nouveau.

Sur le marché primaire, à l'émission, tout se place bien, sans « colle », avec, parfois, des stimulants inattendus. Ainsi, l'emprunt de 1,5 milliard de francs à douze ans de la SAPAR, « sous-marin » d'E.D.F., naviguant en surface, annoncé pour le *BALO* du 27 décembre, démarrait très mal en raison de son taux nominal de 15,70 %, en recul de 0,20 % sur celui de l'emprunt S.N.C.F. de la semaine dernière. Il suffit qu'en fin d'après-midi du vendredi 17 se répandît la rumeur (une de plus) de la sortie du franc du Système monétaire européen et d'une baisse des taux corrélative pour que le papier s'arrache d'un coup. Signalons, également, une émission du Crédit agricole, 1,4 milliard de francs à huit ans et 15,80 %, placé intégralement dans le réseau de la banque « verte ». La SNECMA lève 200 millions de francs à dix ans et 16 %, et 200 millions de francs à neuf ans à taux révisable tous les trois ans, « à la Renault », (16 % les trois premières années), moyenne des deux derniers taux mensuels de rendement des emprunts garantis, pour les deux échéances suivantes. Le marché a un peu boudé, et préféré les deux bons « dissociables » de la banque La Hénin, 350 millions de francs à sept et douze ans, 15,90 % et 16,10 %. Fineytel, enfin, appelle 400 millions de francs à 16 % et douze ans. Toutes ces émissions, sauf le Crédit agricole, seront comptées dans l'exercice 1983.

F. R.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 décembre 1982

Toujours un peu frileux

A quelques jours de la « trêve des confiseurs », le marché parisien n'a pas eu le courage de sortir ses guirlandes de Noël, tout affairé qu'il est à comptabiliser minutieusement les ordres des derniers « *monoristes* » pour savoir s'il conviendra ou non d'arborer un sourire satisfait en fin d'année.

Ces achats de dernière heure auront été bien utiles pour soutenir la cote, de même que l'intervention du « *Samu* » – entendez par là les organismes de placement collectifs, prompts à ramener les actions françaises dans le droit chemin, – qui a été accueillie avec soulagement. Témoin cette séance de mercredi lorsque le palais Brongniart a plié l'échine sous le poids de Wall Street où les actions américaines avaient brusquement chuté la veille au soir après un démarrage en fanfare. De l'autre côté de l'Atlantique, on jouait en effet une nouvelle comédie musicale à quelques blocs de Broadway : aux mêmes causes... des effets différents.

Comment qualifier autrement la réaction de la première place financière mondiale à l'annonce d'un abaissement d'un demi-point du taux d'escompte américain, une nouvelle qui avait le don, jusqu'ici, de doper Wall Street régulièrement depuis quatre mois ? Compliqués, ces Américains. Au lieu de bondir à l'assaut du « *tape* » électronique où défilent inlassablement les cours des grandes valeurs du Big Board, ils se prenaient la tête à deux mains en *contemplant*, perplexes, le graphique déposé à leurs pieds : en abscisse, la nouvelle baisse des taux d'intérêt ; en ordonnée, les raisons cachées de ce « coup de pouce » de la Réserve fédérale, à savoir la persistance de la crise et une perspective de reprise qui s'estompe chaque jour davantage à l'horizon 1983.

A Paris, frileusement regroupés autour de la corbeille, les professionnels compatissaient aux malheurs de l'Oncle Sam en revendiquant, eux aussi, le droit à l'infortune, gazettes à l'appui : les industriels qui s'attendent, résignés, à un nouveau ralentissement de leur activité (cf. la dernière enquête mensuelle de la Banque de France), la forte hausse des prix de détail au mois de novembre (1 %) dans un régime de semi-liberté, après quatre mois et demi de blocage, le tour de vis de l'encadrement enfin, qui devait plonger dans l'embarras les organismes de crédit à la consommation, pénalisés par les restrictions apportées aux prêts aux particuliers.

Tout occupés à égrener ce chapelet de mauvaises nouvelles, les boursiers avaient à peine réalisé que, tout compte fait, les cours des valeurs françaises n'ont baissé que de 0,9 % pour l'ensemble de la semaine. Pas de quoi pavoiser, certes, mais quelques raisons de penser que sur ce marché où le volume d'affaires s'est un peu contracté en novembre (1), des garde-fous sont encore là pour pallier un éventuel accès de faiblesse trop marqué.

« *Pour l'instant, nous n'avons rien à vendre pratiquement et bien peu de chose à acheter* », affirme un familier de la rue Vivienne, soulignant que les valeurs vedettes de la cote se sont montrées bien discrètes cette semaine. Il est vrai que les replis successifs du dollar sont autant de coups bas portés aux seules actions qui réussissaient encore à tirer parfois le marché : les titres tournés vers l'exportation.

Dans le même temps, on se livre à un savant calcul. Dans le pire des cas, fait-on valoir, le « retour de papier » (les ventes qui pourraient intervenir au début de janvier) ne devrait pas dépasser les 2 milliards de francs. Par contre, les liquidités nouvelles qui vont affluer sur le marché au début de 1983 (coupons du 7 % 1973, demi-coupon sur les obligations indemnitaires et souscriptions de Sicav inemployées) devraient avoisiner les 10 milliards de francs, dont un minimum de 4 à 5 milliards pourraient être réinvesti, en Bourse, soit le double des ventes redoutées. De quoi faire face.

SERGE MARTI.

(1) Le chiffre d'affaires a atteint 20,7 milliards de francs en novembre, soit 5,5 % de moins que le mois précédent (5,23 milliards en actions et 15,5 milliards en obligations).

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	17 déc.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 819	– 1
7 % 1973	8 955	+ 305
10,30 % 1975	86,85	+ 0,25
P.M.E. 10,6 % 1976	85,60	+ 0,20
8,80 % 1977	102,70	+ 0,65
10 % 1978	83,70	+ 0
9,80 % 1978	82,70	– 0,10
8,80 % 1978	83,55	+ 0,05
9 % 1979	79,80	– 0,20
10,80 % 1979	85,85	+ 0,05
12 % 1980	93,40	– 0,20
13,80 % 1980	96,60	+ 0,40
16,75 % 1981	105,45	+ 0,15
16,20 % 1982	103	+ 0,30
16,20 % 1982	103,10	+ 0,60
15,75 % 1982	102,05	+ 0,55
C.N.E. 3 %	3 001	– 14
C.N.B. bq. 5 000 F.	97,40	+ 0,30
C.N.B. Paribas 5 000 F	97,40	+ 0,34
C.N.B. Suez 5 000 F	97,40	+ 0,30
C.N.I. 5 000 F	97,30	+ 0,30

Banques, assurances sociétés d'investissement

A l'assemblée générale de La Hénin, le président, M. Jean Lamey, a précisé que sa compagnie a reçu environ 1 milliard de francs en argent frais, soit 743 millions de francs d'obligations indemnitaires (vendues depuis) pour la nationalisation des deux banques filiales, Banque de La Hénin et Sofinco - La Hénin, et 245 millions de francs pour la cession à la Banque La Hénin du solde de la participation dans Cogefimo. Ces liquidités (230 F par action) vont être employées à rembourser les dettes de la société et à développer ses activités. Sur le plan boursier les filiales Crédit Foncier Immobilier (C.F.I.) et Salins du Midi représentent, à elles seules, plus que la capitalisation boursière de la maison mère. Le C.F.I. va distribuer une action gratuite pour dix anciennes, jouissance 1er janvier 1983.

	17 déc.	Diff.
Bail Équipement	193,80	+ 9,80
B.C.T.	127,50	+ 9,40
Cetelem	248	+ 1,90
Chargeurs Réunis	154	– 9
Bancaire (Cie)	242	– 7,40
C.F.F.	395	– 16
C.F.I.	218,50	+ 5,50
Eurafrance	368,80	– 9,20
Hénin (La)	358	– 6
Imm. Pl-Monceau	198	– 2
Locafrance	198,30	+ 1,30
Locindus	475	– 5
Midi	657	– 3
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	671	– 19
Parisienne de réesc.	349	+ 12
Prétabail	578	– 25
Révillon	511	+ 7
Schneider	78,60	– 7,40
U.C.B.	125	– 8

Bâtiment, travaux publics

Bouygues versera le 20 décembre un acompte sur le dividende 1982 de 12 F par action. Toutes les actions sont concernées y compris les 824 000 attribuées gratuitement en février (2 pour 5).

	17 déc.	Diff.
Auxil. d'entreprises	920	+ 19
Bouygues	781	– 2
Ciment Français	143,10	– 3,90
Dumez	1 120	– 24
J. Lefebvre	153	– 15
Générale d'Entrepr.	275,40	– 7,60
G.T.M.	358	– 19,40
Lafarge	235	– 5
Maisons Phénix	288	– 2
Poliet et Chausson	000	– 00
S.C.R.E.G.	109,40	– 0,60

Métallurgie construction mécanique

Le groupe Valéo rentrera cette année dans l'ère des bénéfices après 220 millions de francs de déficit en 1981. Cependant, son redressement financier ne sera pas aussi sensible qu'escompté en raison de l'impact du blocage des prix et des mesures sociales. La marge brute consolidée est évaluée à 480 millions de F (+ 16 %), soit 6 % du chiffre d'affaires (environ 8 milliards de francs). Les frais financiers ont été réduits (5,8 % du chiffre d'affaires contre 6,2 %). L'endettement, toutefois, reste lourd (2,9 milliards de francs). Pour 1983, le président Boisson table sur une progression de 10 % de l'activité et sur une marge brute de 600 millions de francs (7 % du chiffre d'affaires).

	17 déc.	Diff.
Alspi	54,50	– 2,60
Amrep	852	+ 12
Avions Dassault-B.	425	inch.
Chiers-Châtillon	11,70	– 0,05
Creusot-Loire	57	+ 2,50
De Dietrich	315	inch.
FACOM	585	– 10
Fives-Lille	141,50	– 1,50
Fonderie (Générale)	17,90	– 4,10
Marine-Wendel	46,90	+ 0,20
Métal. Normandie	8,30	– 0,10
Penhoët	327,80	+ 7,30
Peugeot S.A.	117	– 5
Poclain	81	+ 2,50
Pompey	96	+ 4
Sacilor	12,50	– 0,80
Sagem	996	– 22
Saulnes	14,50	– 1,10
Saunier-Duval	25,50	– 3,50
Usinor	1,88	– 0,05
Valéo	208	+ 3
Vallourec	94,90	– 2,10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Machines Bull (1)	1 238 000	52 397 460
Schlumberger	97 375	36 029 501
4 1/2 % 1973	14 000	25 490 700
L'Air liquide (2)	58 800	24 745 200
I.B.M.	29 690	19 876 690
Moët	24 900	19 796 100
Matra (2)	10 540	13 306 185

(1) Trois séances seulement.
(2) Quatre séances seulement.

Filatures, textiles, magasins

	17 déc.	Diff.
André Roudière	58,70	+ 7,90
F.F. Agache-Willot	50,50	dem.
B.H.V.	108,80	+ 2,30
C.F.A.O.	476	– 6
Damart-Serviposte	825	+ 24
Darty	794	– 16
D.M.C.	29,50	– 0,50
Galeries Lafayette	142,50	+ 4,50
La Redoute	897	– 6
Nouvelles Galeries	70	– 1,80
Printemps	120	+ 1,50
S.C.O.A.	22	– 0,90

Alimentation

	17 déc.	Diff.
Beghin-Say	218	+ 8
Bongrain	1 045	+ 20
B.S.N. G.-Danone	1 471	– 24
Carrefour	1 325	inch.
Casino	1 058	+ 8
Cédis	602	+ 4
Euromarché	950	– 14
Guyenne et Gasc.	336	– 9
Lesieur	818	– 22
Martell	748	– 27
Moët-Hennessy	810	+ 8
Mumm	342	+ 5
Occidentale (Gale)	409,50	+ 7,70
Olida-Caby	151,50	+ 4,70
Pernod-Ricard	370	+ 3
Promodès	1 015	– 21
Source Perrier	200	inch.
St-Louis-Bouchon	163	inch.
C.S. Saupiquet	245	– 4
Veuve Cliquot	1 205	– 15
Viniprix	838	– 12
Nestlé	15320	+ 250

Pétroles

Elf Gabon versera le 21 décembre un acompte de 2 400 F C.F.A. sur le dividende 1982, soit 48 F français.

	17 déc.	Diff.
Elf-Aquitaine	104,90	+ 0,80
Esso	170	+ 6,50
Francarep	309	+ 9
Pétroles française	116,50	+ 4,40
Pétroles B.P.	37,50	+ 1,40
Primagaz	243	– 6
Raffinage	73,80	– 1,40
Sogerap	289	inch.
Exxon	236,50	+ 1,40
Petrofina	778	– 2
Royal Dutch	282,40	+ 0,90

Mines, caoutchouc, outre-mer

	17 déc.	Diff.
Géophysique	867	+ 2
Imétal	45,30	+ 4,40
Michelin	645	– 46
M.M. Penarroya	46	+ 0,80
Charter	29,80	+ 1,40
INCO	76,40	+ 0,30
R.T.Z.	60,50	– 1,45
Z.C.I.	2,45	+ 0,26

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Or fin (kilo en barre)	98 000	97 000
– (kilo en lingot)	97 500	96 950
Pièce française (20 fr.)	659	658
Pièce française (10 fr.)	400	434
Pièce suisse (20 fr.)	635	628
Pièce latine (20 fr.)	608	608
• Pièce tunisienne (20 fr.)	550	540
Souverain	737	745
Souverain Elizabeth II	760	750
• Demi-souverain	375	380
Pièce de 20 dollars	3 350	3 310
– 10 dollars	1 622	1 647,50
– 5 dollars	880	880
– 50 pesos	3 920	3 940
– 20 marks	710	720
– 10 florins	624	624
– 5 roubles	400	440

Valeurs diverses

Boussac-Saint-Frères va quintupler ses investissements en 1983 (377 millions de F contre 72 millions cette année). Le financement en sera assuré à hauteur de 65 millions par des prêts participatifs octroyés à la société mais non encore versés ; 60 millions par des prêts du F.D.E.S. : 60 millions encore par des cessions d'actifs immobiliers. Pour le reliquat, le groupe table sur les contrats « emplois-investissements » pour dégager 50 à 60 millions de F sur ses charges sociales et recourra au crédit fournisseur.

Le plan d'investissement est fondé sur une croissance en valeur de 20 % et en volume de 10 %.

	17 déc.	Diff.
Agence Havas	402	+ 3
A.D.G.	148	– 7
L'Air Liquide	425	+ 4
Arjomari	127	– 1
Bic	410	– 16
Bis	176	+ 3,50
Club Méditerranée	509	– 7
Essilor	737	+ 2
Europe I	609	+ 4
Gle Ind. Part.	194	+ 11
Hachette	660	– 10
J. Borel Int.	145	– 2
Oréal (L')	970	– 1
Navigation Mixte	135,80	– 0,20
Nord-Est	46,70	+ 0,10
Presses de la Cité	729	– 31
Skis Rossignol	690	+ 15
Sanofi	235	– 3,20
U.T.A.	160	– 20

Produits chimiques

Gerland table sur une augmentation de 48,1 % de son bénéfice net consolidé, qui devrait atteindre 40 millions. Le groupe s'interroge pour savoir s'il va augmenter son capital alors que rien ne l'y contraint.

	17 déc.	Diff.
Institut Mérieux	676	– 4
Laboratoire Bellon	265	– 2
Nobel-Bozel	11,50	+ 0,40
Roussel-Uclaf	247	+ 3,50
B.A.S.F.	412	+ 18
Bayer	384	+ 2,50
Hoechst	375	– 8
I.C.I.	47,50	inch.
Norsk-Hydro	320,20	– 12,80

Machines Bull : Ouf !

Sans doute l'annonce des modalités de l'offre publique destinée aux petits actionnaires de la Compagnie des machines Bull a-t-elle fait des heureux – surtout pour les petits malins qui subodoraient une indemnisation favorable dès le début du mois de décembre, – mais c'est surtout à la Commission des opérations de bourse que l'on a poussé un ouf ! de soulagement en prenant connaissance du communiqué.

Voilà plusieurs semaines, en effet, que les autorités boursières se demandaient comment sortir de cette affaire qui contrevenait à la règle première, celle d'un traitement égal pour tous les actionnaires. Face à l'actionnaire majoritaire, le groupe nationalisé Saint-Gobain qui détient 51 % de Machines Bull, l'Etat (10 % environ) et plusieurs banques (10 % également), près de 30 % du capital de la société était éclaté entre les petits porteurs sans que ceux-ci aient la moindre prise sur les décisions essentielles qui allaient concerner « *leur* » société : projet de nouvel organigramme dans la filière électronique, perspective de rachat par l'Etat à Saint-Gobain de sa participation de 51 % dans C.M.B. et, pour couronner le tout, passation du dividende au titre de l'exercice 1981/1982 en raison des pertes subies par sa filiale à 80,1 %, C.I.I.-Honeywell Bull.

Ainsi, l'Etat, qui allait se trouver détenteur d'un bloc de contrôle au sein de Machines Bull, se devait d'offrir aux porteurs des douze millions d'actions encore réparties dans le public la possibilité de « *sortir* » de la société s'ils le souhaitaient. Encore convenait-il d'offrir un prix suffisamment intéressant pour éviter qu'un actionnaire un peu pervers ne décidât soudain de rester dans cette entreprise dorénavant « *nationalisée* ».

La barre a donc été placée assez haut, et les petits porteurs ont été vivement incités à présenter leurs titres Machines Bull à une offre publique d'échange sur la base de dix actions contre une obligation C.M.B. assortie d'un taux nominal de 12 %. Cette obligation, échangeable et au nominal de 500 F, sera émises par la Compagnie des machines Bull et souscrite « *par un tiers qui sera bientôt déterminé* », précise le communiqué.

Dix actions pour une obligation de 500 F ; les boursiers ont aussitôt traduit le nouveau prix de chaque action Machines Bull aux yeux des pouvoirs publics : 50 F. En fait, la réalité est moins généreuse, compte tenu du taux d'intérêt nominal de l'action (12 %) comparé à celui du marché obligataire (plus de 15 %), le prix réel du titre C.M.B. ressort, en fait, aux alentours de 42 à 43 F. Bien plus, en tout cas, que le dernier cours de l'action (30 F) avec, autre avantage, la perspective de recevoir une obligation d'une durée de dix ans, cotée en Bourse et qui assure à son détenteur un coupon annuel garanti.

Voilà qui explique le vif intérêt pour le titre Machines Bull jeudi, après une interruption de cotation de quarante-huit heures, lorsque l'action C.M.B. s'est hissée à 42,60 F après que 698 700 titres eurent été échangés.

Une bonne affaire pour les petits actionnaires, mais un cadeau empoisonné pour Saint-Gobain qui se voit contraint de céder à l'Etat ses actions Machines Bull à 30 F seulement alors qu'elles auront été payées plus de 40 F aux petits porteurs, une opération qui doit cependant rapporter quelque 600 millions de francs d'argent frais à Saint-Gobain. Le prix de son « *ticket de sortie* » d'une aventure qui a tourné court : celle du pari informatique.

S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 déc.	14 déc.	15 déc.	16 déc.	17 déc.
Terme	132 063 855	167 228 162	166 909 976	160 413 005	161 775 303
Comptant					
R. et obl.	985 022 813	918 963 440	966 263 690	836 715 294	1 208 960 351
Actions	121 922 391	163 373 710	153 782 543	150 809 127	176 831 433
Total	1 239 009 059	1 249 565 312	1 286 956 209	1 147 937 426	1 547 567 087
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	104,2	104,8	104,5	105,3	–
Étrang.	133,3	135	131,3	130,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	120	120,5	119,3	119,4	119,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	100,5	100,8	100,6	100,5	100,4

Matra : bruits et chuchotements

Depuis le début du mois de décembre, l'action Matra a été passablement chahutée en Bourse. De reprise en rechute, elle a baissé de près de 16 %, alors qu'en moyenne les valeurs françaises se sont seulement dépréciées de 4 %.

Dans les travées, les rumeurs vont bon train, faisant état, pour les plus optimistes, d'espoirs sur une solide amélioration des résultats (140 F par action), pour les plus pessimistes – ce sont les plus nombreuses – d'une entrée dans l'ère des déficits. Certains murmurent même que le départ de M. J.-L. Lagardère serait imminent.

Matra s'insurge et, en réponse préliminaire, lance : « Les boursiers n'ont pas le droit d'oublier les investissements colossaux faits pour l'avenir. » Cette mise au point faite au siège de la société, l'on inflige un démenti cinglant aux bruits de pertes. Certes, du déficit est encore dans l'air dans l'« Automobile », point noir du groupe, dans l'« Horlogerie » (mais elles seront en nette régression), dans l'« Electronique automobile » en pleine restructuration et, peut-être également un peu, dans les « Télécommunications ». Mais les branches « Informatique » et « Transports » équilibreront au moins leurs comptes. L'activité militaire (25 % du chiffre d'affaires) marche très fort avec une forte augmentation des prises de commandes (+ 5 milliards de francs) et dans ce domaine l'année 1983 sera aussi bonne, sinon meilleure. L'« espace » aussi se porte bien avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 950 millions de francs (+ 30 %).

Surtout, les responsables de Matra insistent sur les perspectives d'avenir. « Un travail énorme de réorganisation a été fait dans l'horlogerie. » « Les télécommunications ont mieux terminé l'année qu'elles ne l'avaient commencée » et « la radiotéléphonie automatique est bien partie ». En outre « Matra est le premier exportateur français tous pays de vidéotex. Il a gagné le Brésil, le Koweït et 300 000 terminaux pour les P. et T. ».

S'agissant de l'espace : « Matra travaille sur sept types de satellites de communication européens » et « tous les quatre mois jusqu'en 1985, le groupe sera sur un lancement Ariane ». « La branche Composants est prometteuse. » Plus encore, il fonde de sérieux espoirs de développement sur sa division « Contrôle et Automatisme » (robotique, électronique optique).

Dans les transports, « jamais autant d'appels d'offres ne sont arrivés ».

Quant à M. Lagardère : « Il est et reste notre patron. »

Bref de cet éclairage, l'on retiendra que la Bourse a peut être exagéré le contenu des lettres confidentielles parues sur la presse attirant l'attention sur les réductions « démenties » du budget de la défense.

Il reste que, au-delà des chuchotements, c'est avec une curiosité mêlée d'impatience que les analystes financiers, qui tablent sur un bénéfice par action de seulement 100 F, attendent la publication des comptes de Matra pour 1982. Entre la « divine surprise et l'état de choc », les spécialistes peuvent donner libre cours à leur imagination. – A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Wall Street revient de loin. Après avoir littéralement plongé durant les premières séances en dessous de la barre des 1 000 sur les très vives craintes suscitées par la situation économique et monétaire, le marché s'est fortement redressé à la veille du week-end, regagnant ainsi une bonne partie du terrain abandonné. L'indice des industrielles s'est inscrit vendredi à 1 011,49 (contre 1 018,76), après être tombé au voisinage de 990.

Ce retournement brutal de tendance en fin de parcours a été essentiellement dû à des causes techniques (rachats massifs des tendances à découvert).

Autour du « Big Board », les opérateurs ont encore froid dans le dos. Il faut dire que la décision inattendue de la Fed d'abaisser son taux d'escompte de 9 % à 8 1/2 % avait glacé la communauté boursière, cette dernière étant apparue à ses yeux comme une mesure d'urgence prise pour éviter une déroute économique, mais aussi un désastre financier lié à l'aide massive accordée par les banques américaines aux pays d'Amérique latine (Brésil, Mexique, notamment).

Corrélativement, les opérateurs ont également redouté une reprise de l'inflation.

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Alcoa	29 1/2	28 1/4
A.T.T.	60 1/8	59
Boeing	32 1/4	32 7/8
Chase Man. Bank	51 5/8	52 5/8
Du Pont de Nem.	36 3/4	35 5/8
Eastman Kodak	90 7/8	84 3/4
Exxon	29 3/8	28 1/8
Ford	33 3/8	37 3/4
General Electric	93 1/2	92 3/4
General Foods	41 7/8	40 1/8
General Motors	58 5/8	59 1/4
Goodyear	32 1/4	31 1/2
I.B.M.	92 7/8	93 7/8
I.T.T.	29 3/4	30 1/8
Mobil Oil	26 1/2	25 1/8
Pfizer	73 3/8	69 1/8
Schlumberger	44	44
Texaco	31	30 1/4
U.A.L. Inc.	28 5/8	32
Union Carbide	50	48 7/8
U.S. Steel	19 1/8	17 3/4
Westinghouse	37 3/8	38 3/8
Xerox Corp.	36 3/4	37 1/4

FRANCFORT

Déprimé

Découragé par le plongeon de Wall Street, le marché allemand n'a pas réussi à maintenir son avance précédente et, sur des ventes bénéficiaires, quand même assez bien absorbées notons-le, il a été contraint d'abandonner un peu de terrain. Indice de la Commerzbank du 17 décembre : 743,8 (contre 755,4).

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
A.E.G.	29 50	29 30
B.A.S.F.	116	116 90
Bayer	113	110
Commerzbank	134 50	132
Deutschebank	276 50	274
Hoechst	112 40	109 80
Karsdat	203	199
Mannesman	133	132 80
Siemens	256	252 30
Volkswagen	142 10	141 50

LONDRES

Assez bien orienté

Malgré une certaine irrégularité entretenue par les craintes suscitées par la baisse de Wall Street mais aussi par les incertitudes régnant sur la détermination des prix des pétroles à l'approche de la réunion des pays membres de l'OPEP, le London Stock Exchange s'est assez bien comporté.

Les mines d'or ont atteint leur plus haut niveau depuis septembre 1980.

Indices « F.T. » du 17 décembre : industrielles, 593,2 (contre 585,6) ; mines d'or, 520,1 (contre 494,1) ; Fonds d'État, 78,63 (contre 78,36).

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Beecham	343	350
Bowater	153	154
Brit. Petroleum	314	312
Charter	210	225
Courtaulds	73	74
De Beers (*)	5,55	5,70
Dunlop	41	41
Free State Geduld*	39 7/8	43 7/8
Glaxo	12,73	12,93
Gt. Univ. Stores	586	598
Imp. Chemical	342	348
Shell	416	412
Unilever	765	735
Vickers	80	92
War Loan	32 1/8	32 1/2

(*) En dollars

TOKYO

Légère reprise

Très affaibli la semaine précédente après sa dernière ascension, le Kabuto-cho a réussi ces derniers jours à reprendre un peu sa respiration, grâce en particulier à la détente des taux aux Etats-Unis et aux espoirs d'un raffermissement de fin d'année. Mais la chute de Wall Street a freiné son élan. L'activité hebdomadaire a porté sur 1531,75 millions de titres contre 1563,1 millions.

Indices du 18 décembre : Nikkeï Dow Jones, 7 865,88 (contre 7 852,06) ; indice général, 579,55 (contre 577,59).

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Akaï	276	310
Bridgestone	490	489
Canon	1 170	1 210
Fuji Bank	507	500
Honda Motors	971	965
Matsushita Electric	1 380	1 340
Mitsubishi Heavy	218	218
Sony Corp	4 000	3 710
Toyota Motors	1 000	995

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1982 a été tiré à 485 465 exemplaires.

Au printemps dernier

Mgr LUSTIGER A BÉNÉFICIÉ PENDANT DEUX MOIS D'UNE PROTECTION POLICIÈRE EXCEPTIONNELLE

L'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, a bénéficié, en mars dernier, d'une protection policière exceptionnelle à la suite d'informations parvenues à l'époque au ministre de l'intérieur et faisant état de menaces pesant sur sa vie.

L'hebdomadaire *Paris-Match* a révélé, dans son numéro daté du 24 décembre, que M. Gaston Defferre avait rencontré Mgr Lustiger pour l'informer « *des menaces graves qui pesaient sur lui à la suite de propos tenus lors de plusieurs discours sur les affaires polonaises* ». L'hebdomadaire affirme que ces menaces venaient de « *la filière bulgare* » et précise : « *Le ministre aurait conseillé à l'archevêque d'accepter d'être gardé en permanence par deux policiers armés jusqu'aux dents. Ce qui fut réellement le cas durant deux ou trois mois, jusqu'au jour où l'archevêque en eut assez d'être sans cesse suivi par des anges gardiens, à ses yeux trop encombrants.* »

A la suite de ces révélations, le ministre de l'intérieur a déclaré, jeudi 16 décembre : « *S'il est exact que j'ai rendu visite à Mgr Lustiger à son bureau, pour le mettre au courant des informations que j'avais reçues, il n'a pas été question d'une filière bulgare. Les renseignements que j'avais venaient du Proche-Orient et non pas de Bulgarie.* »

A l'archevêché de Paris, on confirme que Mgr Lustiger a reçu le ministre de l'intérieur à la demande de celui-ci. L'archevêque, toujours à la demande du ministre de l'intérieur, a accepté une protection « *pendant environ deux mois, à partir de février-mars ; elle a cessé d'un commun accord* », nous a-t-on précisé. L'archevêque se refuse à tout commentaire sur les interprétations données à cette mesure de protection.

Incidents à Douai

LE S.N.P.M.I. PORTE PLAINTE CONTRE LA C.G.T.

Une série d'incidents, parfois violents, viennent de troubler un climat social qui dans l'ensemble est caractérisé par le calme et l'absence de grèves importantes : occupation, jeudi 16 décembre, d'une chambre patronale dans la banlieue de Rennes, trains de marchandises bloqués, vendredi 17, dans plusieurs gares de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle par des cheminots qui protestent contre la fermeture de leurs stations ; un chauffeur routier blessé lors d'une dispute avec des dockers du port du Havre.

A Douai, de vifs incidents ont opposé des cégétistes à des dirigeants d'une entreprise de produits chimiques, STEPPE, — où les conditions de travail sont mauvaises. Le S.N.P.M.I. a porté plainte contre la C.G.T. Il l'accuse notamment d'avoir séquestré les employeurs et « *gravement touché* » un cadre qui, vendredi, affirme le syndicat des P.M.I., était toujours dans le coma. Selon la sous-préfecture, s'il y a bien eu séquestration et de vifs incidents entre cégétistes et employeurs, le cadre en question aurait été victime d'un malaise au moment des échauffourées.

Préretraites

LE LIVRE C.G.T. RÉPOND A LA C.F.D.T.

Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., réuni le 16 décembre, déclare « *refuser toute querelle stérile avec la C.F.D.T.* », qui, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 16 décembre) consacrée aux négociations engagées sur la préretraite, a « *lancé une campagne nationale à l'encontre du Livre C.G.T.* ». Repoussant l'accusation de politique « *exclusive* », le Livre parisien C.G.T. se borne à dire qu'il a « *négocié comme il se devait, ponctuellement, avec les textes en vigueur et pour les mandants qu'il représente* ».

Le Comité inter fait ensuite le point des résultats acquis pour les vingt-deux entreprises de la presse parisienne : huit contrats de solidarité se traduisent « *par l'embauche de plus de quatre cents salariés, ouvriers du Livre, et la conclusion d'une douzaine de conventions d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi permettant la mise en préretraite à cinquante-six ans et deux mois — et plus — de plus de deux cent cinquante salariés* ».

L'AFFAIRE DE LA « FILIÈRE BULGARE »

La conférence de presse de Sofia a tourné à la confusion de Bechir Celenk

Correspondance

Sofia. — Trois faits nouveaux sont apparus au cours de la conférence de presse convoquée le 17 décembre par M. Boyan Traikov, directeur de l'agence B.T.A., pour disculper les diplomates bulgares en poste à Rome de l'accusation d'avoir participé à l'organisation de l'attentat contre le pape Jean-Paul II :

— Bechir Celenk se trouvait effectivement à Sofia entre le 10 et le 15 juillet 1980, c'est-à-dire pendant la période indiquée par Agca ;

— Le juge d'instruction italien Martella, qui enquête sur la tentative d'assassinat contre le pape, est officiellement invité par le procureur général bulgare à venir à Sofia pour interroger les personnes soupçonnées ;

— La femme de M. Antonov, fonctionnaire de la Balkan Air arrêté à Rome pour complicité dans l'attentat, qui avait obtenu de l'ambassade italienne un visa pour elle et pour son fils afin de rendre visite à son mari en prison, a affirmé ne pas vouloir aller en Italie par crainte pour sa sécurité personnelle.

Ces trois éléments nouveaux, les seuls d'une conférence de presse exténuante qui s'est déroulée pendant près de quatre heures dans la confusion des langues (bulgare, turc et italien), sont apparus lentement au fil de coups de théâtre, dont certains étaient préparés mais d'autres non provoqués, dans l'étonnante mise en scène réalisée par les Bulgares. Cette conférence de presse a été un prétexte pour réfuter les accusations de la magistrature italienne contre les trois citoyens bulgares impliqués dans la tentative d'attentat contre le pape. Les « accusés » en liberté, les deux fonctionnaires de l'ambassade de Bulgarie à Rome, l'officier Kolev Vassilev, secrétaire de l'attaché militaire, et M. Ayvasov, caissier de l'ambassade, étaient assis à côté de Mme Antonov. En face d'eux, flanqué de deux robustes policiers en uniforme, se trouvait Bechir Celenk.

Sous la houlette du directeur de l'agence de presse bulgare B.T.A., la conférence s'est transformée en audience de tribunal lorsqu'un groupe de journalistes italiens ont commencé à jouer le rôle de ministère public, multipliant les questions insidieuses et précises, contestant les faits et les dates, et demandant justifications et explications. A tel point que, sentant que le contrôle de l'opération lui échappait, M. Traikov a rappelé tout le monde à l'ordre, affirmant : « *Ici, ce n'est pas l'Inquisition.* »

Visiblement mal à l'aise, les deux fonctionnaires de l'ambassade bulgare à Rome se sont défendus en affirmant être les victimes des calomnies d'Ali Agca, que, au demeurant, ils n'avaient jamais rencontré. Leur thèse, qui est la thèse officielle de Sofia, est qu'il s'agit d'un complot international visant à diffamer les autorités et le peuple bulgares. Ils précisent qu'ont été fournies à Agca, par on ne sait qui, des informations calomnieuses sur la Bulgarie, qui sont pourtant retenues sans discussion par la magistrature italienne et diffusées « *délibérément* » par la presse.

Du point de vue de la propagande, la conférence de presse a eu un certain succès : MM. Vassilev et Ayvasov ont protesté de leur innocence et ont fait bonne figure, à la différence de l'équivoque Bechir Celenk, dont on ne comprend pas bien jusqu'à quel point il bénéficie de la protection de la Bulgarie.

Son entrée en scène après une heure et demie de conférence de presse-procès a été théâtrale. Au fond de la salle, une porte s'est ouverte lentement : l'armateur est apparu, petit, rondelet, flanqué de deux colosses en uniforme. Était-il en état d'arrestation, assigné à demeure ou simplement surveillé ? Il a été impossible de le savoir. Celenk a affirmé avoir été arrêté « *sans raison* » et être interrogé quotidiennement à propos d'Ali Agca, qu'il jure ne pas connaître, de ses connivences dans le monde du trafic d'armes et de drogue, et de ses voyages à l'étranger sous un faux nom.

TITO SANSA
(*la Stampa*).

M. DE MARENCHES : LE S.D.E.C.E AVAIT PRÉVENU LE PAPE

Dans un très court entretien qu'il a accordé au *Figaro* de ce samedi 18 décembre, M. Alexandre de Marenches, ancien directeur général de Service de documentation et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.), devenu, aujourd'hui, la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), affirme qu'il avait fait parvenir, dès le début de juin 1979, à Rome, une mission, composée d'un officier général et d'un officier supérieur, pour mettre en garde Jean-Paul II contre les menaces sur sa vie.

« *Trois semaines avant l'attentat de la place Saint-Pierre du 13 mai 1981, me trouvant au Maroc,* précise M. de Marenches, *j'ai appris de source soigneusement vérifiée qu'une action ponctuelle risquait d'être menée contre Jean-Paul II. J'ai prévenu personnellement le nonce apostolique du danger mortel que courait le pape. Le nonce en a, bien sûr, averti le Vatican.* »

A Paris

CONTROVERSE A PROPOS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Après l'annonce faite par M. Jacques Chirac dans le projet de budget de la Ville de Paris qu'elle ne participerait pas en 1983 aux dépenses du Secrétariat général pour l'administration de la police (SGAP) mais que les 40 millions de francs prévus pour cela seraient affectés à l'éclairage public et à l'amélioration des conditions de travail et de logement des policiers, le secrétariat d'État à la sécurité publique a tenu à marquer « *son étonnement pour cette fausse générosité* ».

« *Le maire de Paris,* ajoute-t-on, *prétend imposer une solution unilatérale à un vieux contentieux financier entre la Ville et l'État qui dure depuis 1975 et auquel les gouvernement précédents, à commencer par celui de M. Chirac, n'avaient pu apporter aucune solution* ».

● *M. Michel Camdessus, directeur français du Trésor,* a été élu mercredi à Bruxelles président du Comité monétaire. M. Camdessus succède au docteur Horst Schulmann, ancien premier secrétaire d'État au ministère fédéral des finances allemand. Institué par le traité de Rome, le Comité monétaire rassemble des responsables des administrations des finances et des banques centrales des pays de la Communauté européenne. Il suit l'évolution de la situation monétaire dans la Communauté et formule des avis.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Reprise des exportations et maintien d'un important déficit en novembre

M. Jacques Delors, qui doit se rendre en Arabie Saoudite du lundi 20 au mercredi 22 décembre, a déclaré vendredi soir 17 décembre à Bruxelles que « *la parité du franc était bonne, qu'elle assurait la compétitivité de notre économie et qu'au surplus nous nous étions dotés des moyens pour mettre en déroute toute spéculation contre notre monnaie* ». M. Delors a ajouté que les nouvelles annonçant sa démission prochaine « *faisaient aussi partie des attaques politiques menées contre le gouvernement français (...), d'autant plus fortes que notre politique va dans le bon sens* ». « *Je pense,* a conclu M. Delors, *que certains seraient très satisfaits, à l'étranger comme en France, s'il pouvaient enrayer cette politique avant qu'elle ne donne pleinement ses résultats... Les socialistes sont raisonnables et ils sont en train de procéder à l'ajustement que le gouvernement Barre n'a pas osé politiquement et socialement faire.* »

Les résultats du commerce extérieur de la France pour le mois de novembre semblent confirmer une stabilisation du déficit commercial aux alentours de 7 milliards de francs par mois. Ce chiffre est en retrait sur les résultats catastrophiques enregistrés en avril, juin, juillet, août et septembre, qui, en moyenne, dépassait les 10 milliards de déficit mensuel.

Le déséquilibre actuel n'en reste pas moins important puisqu'il correspond à un déficit annuel supérieur à 80 milliards de francs concentré sur nos partenaires les plus directs (la R.F.A. notamment). Il est significatif qu'au sein des échanges intracommunautaires la France soit le pays dont le commerce extérieur est le plus déséquilibré. D'autre part, si les exportations semblent de nouveau progresser grâce à la cherté du dollar, les importations continuent de croître malgré l'état de récession dans lequel est entrée la France au second semestre, ce qui traduit une dépendance de notre économie vis-à-vis de l'étranger.

Le déficit du commerce extérieur de la France est resté important en novembre : 8,7 milliards de francs en chiffres bruts, 6,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières. Ainsi, sur les onze premiers mois de l'année, le déficit cumulé atteint 86,3 milliards de francs (86,7 milliards de francs après correction des variations saisonnières).

Les importations se sont élevées, en novembre, à 66,1 milliards de francs (+ 4,9 % par rapport à octobre et + 15,9 % en un an) et les exportations à 57,4 milliards de francs (+ 3,9 % en un mois, + 11,7 % en un an). Le taux de couverture des achats par les ventes a été de 86,7 %.

Après correction des variations saisonnières, le chiffre des importations s'élève à 64,5 milliards de francs (+ 3 % en un mois, + 14,4 % en un an), celui des exportations à 57,6 milliards de francs (+ 2,3 % en un mois, + 13,2 % en un an). Le taux de couverture est plus élevé qu'en données brutes puisqu'il atteint 89,3 %.

Les services de M. Jobert ont publié en même temps qu'étaient rendus publics les résultats de novembre un communiqué soulignant les « *très bons résultats de l'agro-alimentaire, qui enregistre un excédent record de 2 milliards, et de l'aéronautique, où nos ventes d'avions s'élèvent à 1,7 milliard* ». « *On observe également,* poursuit le communiqué, *le maintien de l'excédent traditionnel sur les biens d'équipement professionnel (1 milliard de francs) — matériel militaire non compris — et dans le secteur automobile (1,8 milliard de francs). Les produits chimiques et demi-produits divers confirment leur rétablissement en faisant apparaître une balance légèrement excédentaire.*

» *Les résultats globaux de novembre ont été obtenus malgré une progression de la facture énergétique imputable à la forte augmentation du dollar et malgré le maintien du solde déficitaire dans le secteur des biens de consommation (1,2 milliard de francs).* »

Géographiquement, les résultats de novembre restent mauvais vis-à-vis des Pays-Bas, de la R.F.A., des Etats-Unis, tandis qu'ils s'améliorent avec les pays de l'Est.

EN ALBANIE

M. Hodja affirme dans ses Mémoires que l'ancien premier ministre Mehmet Shehu avait voulu le tuer

Vienne (Reuter). — Le premier ministre albanais Mehmet Shehu, qui se serait suicidé en décembre 1981, avait voulu, avec l'aide de sa femme et de deux ministres, ceux de l'intérieur et de la défense, tuer M. Enver Hodja, révèle celui-ci dans le dernier tome de ses Mémoires.

Mais Mehmet Shehu, se sentant pris au piège et craignant d'être finalement démasqué, choisit de se suicider. Sa femme accepta de l'aider, pensant qu'elle-même et son fils seraient épargnés, et que leur réputation serait sauvée.

M. Hodja révèle encore que c'est le ministre de l'intérieur, Fecor Shehu, qui se rendit au domicile du premier ministre le 16 décembre 1981 à 22 heures, pour lui transmettre l'ordre d'assassiner le chef du parti.

Fecor Shehu était, selon M. Hodja, « *un élément anti-parti et un ennemi juré de l'Albanie* », qui fut démasqué après la mort du premier ministre et livré aux organes de la justice.

Il avait été ministre de l'intérieur de mars 1980 à janvier 1982. Il était auparavant vice-ministre. On ne sait s'il existe un lien de parenté entre les deux, ou s'il s'agit d'une simple homonymie.

Le ministre de la défense, M. Kadri Hazbiu, qui fut aussi pendant seize ans ministre de l'intérieur, était lui aussi de la conspiration. M. Hazbiu, nommé à la défense en 1980, a été remplacé à ce poste le mois dernier. Il avait en fait disparu de la scène depuis le mois de septembre.

M. Hodja avait déjà annoncé le mois dernier l'arrestation d'un groupe de complices de Mehmet Shehu. C'est cependant la première fois qu'il cite leurs noms.

Selon lui, M. Shehu a servi successivement ou ensemble les services secrets des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Yougoslavie et d'Union soviétique pendant plus de quarante ans, comme le prouvent des documents trouvés dans son coffre et les aveux de ses complices.

S'il a réussi à dissimuler ses véritables activités pendant si longtemps, c'est parce que ses complices contrôlaient les services secrets, explique M. Hodja.

Celui-ci ne dit rien du sort de la femme du premier ministre, Fiqret Shehu, qui fut membre du comité central et directrice de l'école des cadres du parti.

Mais il écrit que celle-ci s'était rendue en avril 1981 à Paris, où un agent yougoslave lui avait donné un poison lent qu'on devait lui administrer.